



## Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

## Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

## Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

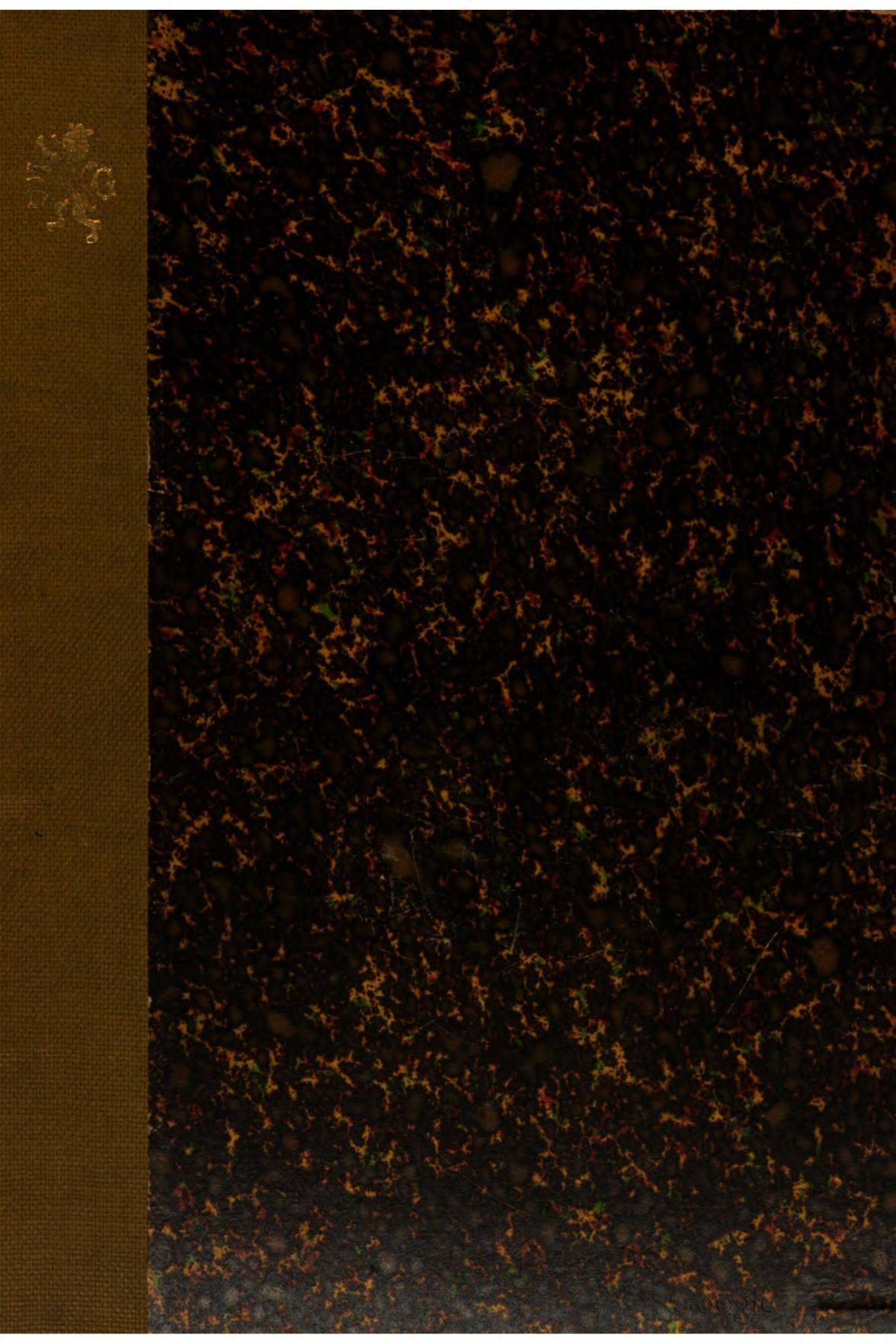
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



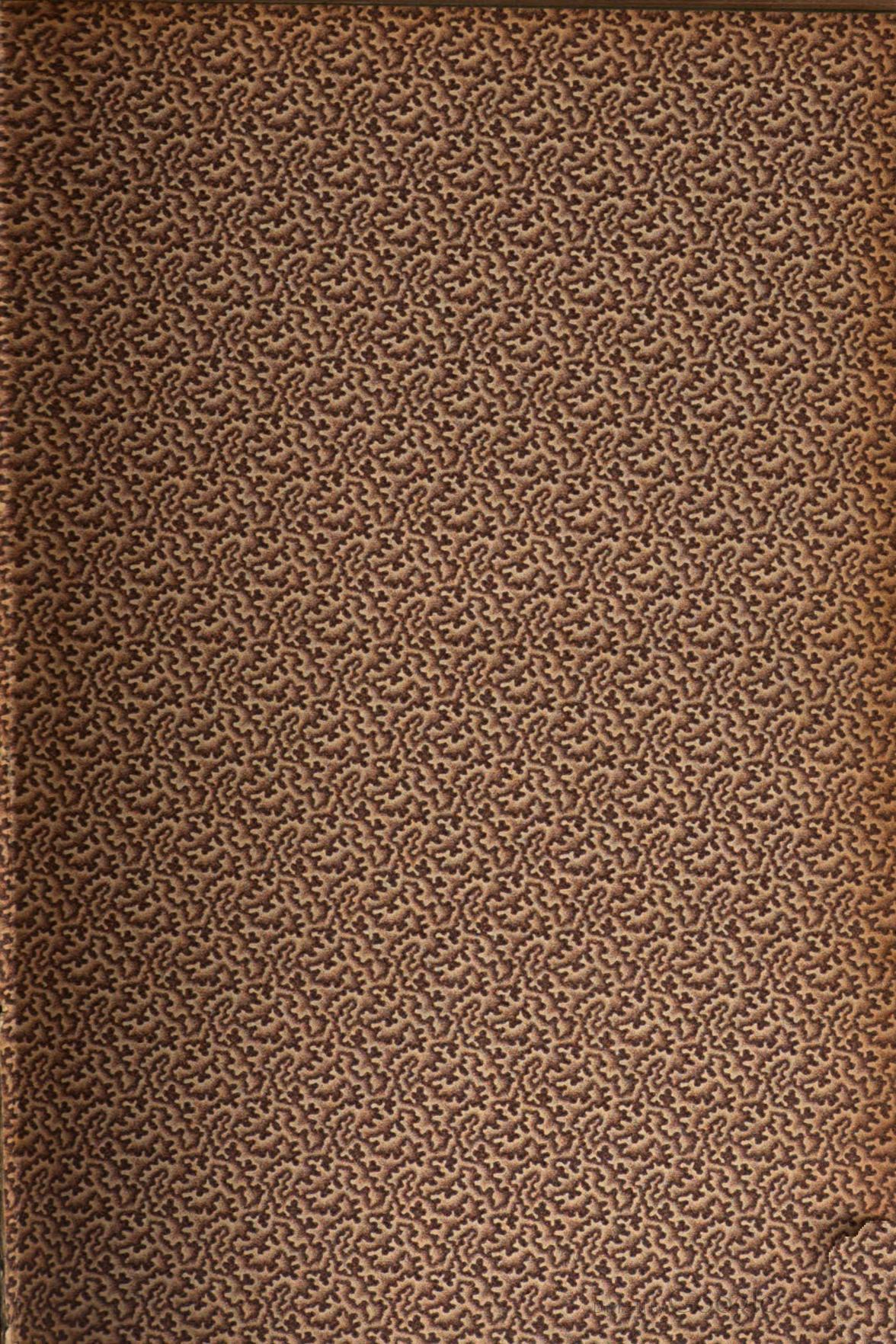
1776  
1776



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEK



9000



Acc. 21293.





acc. 21293

LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE

---

# SYLVAIN VAN DE WEYER

MINISTRE D'ÉTAT

ANCIEN MEMBRE DU GOUVERNEMENT PROVISoire ET ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE  
DE BELGIQUE A LONDRES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

THÉODORE JUSTE

---

II

---

BRUXELLES

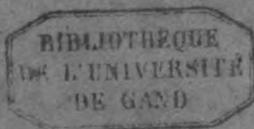
C. MUQUARDT

HENRY MERZBACH, SUCESSEUR

MÊME MAISON A GAND ET A LEIPZIG

---

1871





**SYLVAIN VAN DE WEYER.**

---

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

---

LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE

---

# SYLVAIN VAN DE WEYER

MINISTRE D'ÉTAT

ANCIEN MEMBRE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE  
DE BELGIQUE A LONDRES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

**THÉODORE JUSTE**

---

**II**

---

**BRUXELLES**

**C. MUQUARDT**

**HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR**  
MÊME MAISON A GAND ET A LEIPZIG

—  
1871



---

**FR. GOBBAERTS, IMP. DU ROI, SUCCESSEUR D'EMM. DEVROYE,**  
**Bruxelles, 40, rue de Louvain.**

---

## TABLE.



**VI** (1833-1839). — Séjour de M. Van de Weyer à Bruxelles ; il consent à faire partie d'un nouveau ministère ; cette combinaison avorte. — Les anciens amis de M. Van de Weyer. — M. Gendebien ; son duel avec M. Rogier. — Retour à Londres. — Troubles à Bruxelles (avril 1834). — Le parti orangiste. — Mort du premier prince royal. — Vive discussion avec le prince de Talleyrand. — Jugement du roi Léopold sur Talleyrand. — Le duc de Wellington forme un nouveau ministère. — Informations rassurantes adressées par M. Van de Weyer au roi Léopold. — Recommandation du roi à son représentant près la cour de Saint-James. — M. Van de Weyer dans le Wiltshire et dans le Herfordshire ; la vie de campagne en Angleterre. — Lady Morgan. — Important entretien avec le duc de Wellington. — Les whigs reprennent le pouvoir (1835). — Le roi Léopold charge M. Van de Weyer de transmettre des paroles de gratitude au duc de Wellington, à sir Robert Peel et à lord Aberdeen. — Lord Palmerston met le cabinet de Bruxelles en garde contre les exagérations du *système protecteur*. — Le roi Léopold, ne pouvant se rendre lui-même en Portugal avec son neveu, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, prie M. Van de Weyer de le remplacer. — Reconnaissance de la Belgique par la Sublime Porte. — Au mois de mars 1836, M. Van de Weyer s'embarque pour Lisbonne avec le prince Ferdinand. —

— Mariage de ce prince avec la reine doña Maria. — Situation du Portugal dépeinte à M. Van de Weyer par un des ministres nationaux. — Véritable caractère de la mission remplie par M. Van de Weyer. — Satisfaction du roi Léopold; témoignages de confiance donnés au ministre belge par le prince Ferdinand et la reine doña Maria. — Retour de M. Van de Weyer en Angleterre; il décline l'offre d'un titre nobiliaire. — Nouveau voyage en Belgique (1837); il y rencontre Sidney Smith. — Il assiste à la proclamation de l'avènement de la reine Victoria. — Lettre de la reine des Belges et réflexions du roi Léopold. — Le roi de Hollande, par une déclaration inattendue (1838), donne son adhésion au traité du 15 novembre 1831. — Vive émotion en Belgique; opinion du roi Léopold. — Le Limbourg et le Luxembourg peuvent-ils encore être détachés de la Belgique? — M. Van de Weyer émet l'avis qu'il faut, avant tout, essayer de maintenir le *statu quo*. — Impossibilité de se soustraire à l'intervention de la conférence. — Personnages dont elle est composée à cette époque. — Portrait de M. Van de Weyer par un ancien diplomate. — La conférence se montre disposée à signer immédiatement les vingt-quatre articles avec le plénipotentiaire hollandais; M. Van de Weyer fait échouer ce projet. — Efforts déployés de part et d'autre pour soutenir ou pour combattre les prétentions de la Belgique. — L'Angleterre et la France maintiennent les arrangements territoriaux des vingt-quatre articles. — Négociations pour la réduction de la dette imposée à la Belgique. — Protocole final du 6 décembre. — M. de Gerlache est envoyé à Londres avec des instructions secrètes. — Lord Palmerston écrit à M. Van de Weyer (11 janvier 1839) que M. de Gerlache est arrivé huit mois trop tard. — M. Van de Weyer, au nom du gouvernement belge, offre néanmoins de racheter le territoire contesté pour une somme de soixante millions de francs. — Insuccès de cette dernière tentative. — M. de Theux, ministre des affaires étrangères, propose aux Chambres belges l'adoption des résolutions de la conférence. — Curieuse lettre de Surlet de Chokier, ancien régent de la Belgique. — Le cabinet de Bruxelles ne se presse point de signer le traité; billet de lord Palmerston à M. Van de Weyer. — Discussion du ministre

belge avec le général Sébastiani. — Arrivée de M. Nothomb, membre du cabinet, à Londres. — Le traité est signé par M. Van de Weyer le 19 avril. — Note d'adhésion. — Lettre au roi Léopold. — Conduite des orangistes durant les dernières négociations. — M. Wallez. — M. Van de Weyer découvre que cet ancien secrétaire de la légation belge est l'auteur de brochures hostiles au roi Léopold et à la Belgique indépendante. — Un tableau exact de la Belgique. — Mariage de M. Van de Weyer avec M<sup>lle</sup> Bates. — La reine Victoria, par une faveur exceptionnelle, veut être marraine du premier enfant issu de cette union. — Le désir du roi Léopold de voir M. Van de Weyer à la tête d'un nouveau ministère ne peut encore s'accomplir . . . . . pp. 1-54

VIII. (1840-1846). — M. Van de Weyer arbitre dans les questions litigieuses qui restent à régler entre le Portugal et l'Angleterre. — Les *Mémoires* de M. Guizot et M. Van de Weyer. — Traité du 15 juillet 1840; intervention du roi Léopold par l'entremise de M. Van de Weyer. — Paroles prononcées par le baron de Bülow et lord Holland. — Le rôle du roi des Belges apprécié par M. Van de Weyer. — Mission confidentielle. — Les affaires de l'Europe pendant les quatre années suivantes. — Position de M. Van de Weyer dans la société anglaise. — Holland-House. — Visite à Sydney Smith dans le presbytère de Combe-Florey. — *Simon Stevin et M. Dumortier*. — Crise ministérielle en Belgique. — M. Van de Weyer est chargé de la formation d'un nouveau cabinet. — Ministère du 30 juillet 1845. — Ouverture de l'exposition des beaux-arts. — Les agrégés universitaires. — Discours prononcés à Liège et à Gand. — Le mouvement flamand. — Prix décernés aux lauréats du concours des athénées et des collèges; souvenirs d'ancienne confraternité. — Réorganisation de l'académie des sciences de Bruxelles. — La session législative de 1845-1846. — Profession de foi de M. Van de Weyer au Sénat. — Mémorables discussions à la Chambre des représentants. — MM. Devaux et Rogier. — *Quinze ans*, par M. De Decker. — Sentiments du roi Léopold et de la reine Victoria. — Causes de la dissolution du ministère du 30 juillet 1845. — La loi sur l'enseignement moyen. — Lettre inédite de M. Van de Weyer où il expose ses principes. — Vaine tentative pour recon-

stituer le ministère. — Attitude des libéraux. — M. Gendebien. — M. Verhaegen, etc. — M. Van de Weyer reprend les fonctions de ministre plénipotentiaire près la cour de Saint-James . pp. 90

VIII. (1847-1857). — Correspondance régulière du roi Léopold avec M. Van de Weyer. — Approche de la tempête. — La révolution du 24 février 1848. — L'Angleterre et la Belgique. — Entretien de lord Palmerston avec M. Van de Weyer. — Les princes d'Orléans. — M. et M<sup>me</sup> Bates mettent à leur disposition le château de Sheen. — Remarquables communications du roi Léopold. — Avènement de Guillaume III, roi des Pays-Bas. — Vœux du roi Léopold et de M. Van de Weyer pour une solide amitié entre les Belges et les Hollandais. — Fin de l'arbitrage anglo-portugais. — Lettre de lord Palmerston à M. Van de Weyer. — Sir Henri Bulwër et le gouvernement de la reine Isabelle-II. — M. Van de Weyer est l'intermédiaire des négociations pour le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Angleterre et l'Espagne. — Enquête de la chambre des communes sur les bibliothèques publiques (1849) : MM. Van de Weyer et Guizot consentent à comparaître devant le comité; conseils donnés par M. Van de Weyer. — Position littéraire de M. Van de Weyer en Angleterre. — Discours prononcé à la Société royale de géologie et réponse de sir Robert Peel. — *Le royal literary fund*; éloge de M. Van de Weyer et réponse de celui-ci. — Il préside, en 1851, le soixante-deuxième anniversaire de la Société. — Hommage rendu à la Reine et au prince Albert. — Réponse à lord Ashburton : M. Van de Weyer se glorifie d'être parvenu par sa plume à la position qu'il occupe. — M. Quetelet, Archibald Alison, Thackeray, etc. — M. Van de Weyer prend part à l'exposition universelle de Londres. — Le rapport de M. Firmin Didot. — *Le Club*; admission de M. Van de Weyer dans cet illustre cénacle littéraire; appréciation de lord Mahon. — Relations de M. Van de Weyer avec des savants belges et autres. — MM. Van Meenen et Gruyer. — Le Dr Payen. — Influence des *Essais* de Montaigne sur la littérature anglaise. — *Lettres sur les Anglais qui ont écrit en français*. — *De la littérature de l'exil*. — Dédicaces adressées à M. Van de Weyer par Robert Bell, W. Noël Sainsbury, Blakey, A. Vera. — Épître dédicatoire de l'*Introduction à la*

*philosophie de Hegel.* — Conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre (1851). — Coup d'État du 2 décembre. — M. Van de Weyer à Paris; ses entrevues avec le prince-président et ses principaux auxiliaires. — Dissentiment avec le ministère belge; démission donnée et non acceptée. — La guerre de Crimée. — Voyage de la reine Victoria et du prince Albert à Paris; M. Van de Weyer s'y rend également. — Le vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de Léopold 1<sup>er</sup>. — Lettre du roi à M. Van de Weyer sur les anciens membres du Congrès. — Nouveaux efforts de M. Van de Weyer pour redresser les dernières préventions des Anglais contre la Belgique. — La révolte des Indes. — Discours prononcé par M. Van de Weyer à Maidenhead; il exhorte le peuple anglais à secourir ses frères chrétiens. — Immense effet de ce discours. — Lettres de lord Howard de Walden et du roi Léopold. — Les *volontaires*. — Service rendu à l'Angleterre. . . . . pp. 134

IX (1857-1867). — *New-Lodge*, résidence de M. Van de Weyer dans la forêt de Windsor. — L'allée des merles: Jacques 1<sup>er</sup> et le chaudronnier. — Le château actuel. — La paroisse de Bray-Wood; église érigée à la mémoire de M Bates. — Vue du château royal de Windsor. — La défense de la Belgique. — Lord John Russell et M. Van de Weyer. — Dernière visite du prince Albert à New-Lodge. — *La reine et la duchesse de Nemours*. — Mort du prince Albert. — Le duc de Brabant et le comte de Flandre à Windsor. Lettre de M. Van de Weyer sur le prince Albert. — Seconde exposition universelle de Londres. — *Richard Cobden, roi des Belges!* — Lettres du roi Léopold et de lord Clarendon. — Les fortifications d'Anvers. — M. O. Delepierre. — *Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires de Sylvain Van de Weyer*. — Jugements de la presse anglaise. — M. Cuvillier-Fleury et le *Journal des Débats*. — Le roi Léopold au château de Windsor avec M. Van de Weyer. — L'art de parler. — Billet de Sainte-Beuve. — Mort de M<sup>me</sup> et de M. Bates. — Affreux accident; témoignages de sympathie de la société anglaise. — Touchantes paroles de la reine Marie-Amélie et du roi Léopold. — Mort du premier roi des Belges. — Lettres de lord Clarendon et de lord

Broughton à M. Van de Weyer. — Inauguration du roi Léopold II. — Le général Grey, témoin de cette solennité, communique ses impressions à M. Van de Weyer. — Les médecins ordonnent à M. Van de Weyer de quitter les affaires. — Il fait connaître sa résolution à la cour de Bruxelles. — Le barrage de l'Escaut; la neutralisation du Luxembourg; les excursionnistes belges, etc. — M. Van de Weyer présente ses lettres de recrérance à la reine d'Angleterre . . . . .	pp. 135-160
Conclusion . . . . .	pp. 161-166

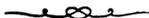
## APPENDICE.

I. Extrait des Mémoires de lady Morgan . . . . .	169
II. M. Van de Weyer et Sydney Smith (Extrait des Mémoires de lady Holland) . . . . .	170
III. La science en Belgique. — M. Van de Weyer au roi Léopold ( <i>Londres</i> , 10 février 1835) . . . . .	173
IV. Arbitrage anglo-portugais. — Lord Palmerston à M. Van de Weyer (29 juin 1849). . . . .	174
V. Enquêtes sur les bibliothèques publiques (Extraits du rapport du comité de la Chambre des communes). . . . .	175
VI. Discours de M. Van de Weyer à la Société royale de géologie . . . . .	178
Discours de M. Van de Weyer à la Société royale des antiquaires . . . . .	182
VII. Les philosophes.	
M. Laromiguière . . . . .	185
M. Van Meenen. . . . .	186
M. Gruyer . . . . .	188
VIII. Révolte des Indes.	
Discours prononcé par M. Van de Weyer au Town-hall de Maidenhead. . . . .	189
Lord Howard de Walden à M. Van de Weyer (Bruxelles, 12 octobre 1837) . . . . .	191
IX. Le roi Jacques et le chaudronnier . . . . .	192

TABLE.

XI

X. Exposition universelle de Paris. (Les commissaires de Sa Majesté à M Van de Weyer, janvier 1863.) . . .	198
XI. Lettre de lord Clarendon au sujet de <i>Richard Cobden</i> , roi des Belges (8 octobre 1862) . . . . .	201
XII. Œuvres de M. Van de Weyer . . . . .	202
XIII. Léopold I <sup>er</sup> (Lord Broughton à M. Van de Weyer, 11 décembre 1865) . . . . .	209
XIV. Les volontaires belges en Angleterre . . . . .	210





## VI

Vers la fin de cette année 1833, si féconde en événements, M. Van de Weyer, profitant du répit que lui laissait l'interruption des négociations, se rendit en Belgique. Il y arriva en pleine crise ministérielle : le général Goblet avait donné sa démission, et il était question du retour de M. de Muelenaere. Par dévouement au roi et au pays, M. Van de Weyer consentit à faire partie, pendant quelque temps, du ministère projeté <sup>(1)</sup>; mais cette combinaison avorta. Le comte Félix de Mérode remplaça

(<sup>1</sup>) M. Van de Weyer à M. de Stockmar, Bruxelles, le 24 décembre 1833.

provisoirement le général Goblet, et les autres ministres restèrent à leur poste.

A Bruxelles, M. Van de Weyer revit ses anciens amis et retrouva en eux les sentiments qu'ils n'avaient cessé de lui témoigner. On pouvait dire, et on le disait, que l'*Excellence* était restée ce qu'était le docteur, le professeur, l'avocat, même l'étudiant. M. Gendebien particulièrement avait pour M. Van de Weyer la plus haute considération. Il lui en avait donné une preuve manifeste quelque temps auparavant. Après son duel avec M. Rogier, il crut devoir expliquer sa conduite. Connaissant l'estime profonde et la grande affection que M. Van de Weyer conservait pour leur ancien collègue du gouvernement provisoire, M. Gendebien lui avait adressé (2 août 1833) une longue lettre, où il relatait les causes et les divers incidents de la rencontre. « Mes regrets, ajoutait-il, suivirent de près le triste événement qui faillit coûter la vie à un de nos anciens collègues. » Il ne pouvait, d'ailleurs, dissimuler l'estime qu'il avait aussi pour le caractère et le courage de M. Rogier.

De retour à Londres, M. Van de Weyer fut à la fois irrité et consterné des troubles suscités à Bruxelles, au mois d'avril 1834, par le parti

orangiste. Il jugeait sévèrement ce parti qui, selon lui, n'avait point, comme le parti carliste en France, un passé qu'il pouvait invoquer, un avenir qu'il pouvait promettre. « Il est composé, disait-il dans une lettre au roi Léopold, de quelques hommes honorables, blessés dans leur amour-propre; de quelques négociants, lésés dans leurs intérêts, et de beaucoup d'intrigants et de fripons, qui exploitent les passions des uns et les illusions des autres, — instruments que méprisent ceux mêmes qui les emploient. Ils pourront tenter la cupidité de quelques officiers, ajouter au déshonneur de ceux qui, sous ce rapport, n'ont déjà plus rien à perdre, et, malheureusement, plus rien à récupérer; mais, pour créer un mouvement dans le pays, je crois qu'on peut les en défier. »

Le 16 mai mourait le premier prince royal. Beaucoup de membres de la Chambre des représentants, dans leur anxiété, voulaient prier le roi d'assurer éventuellement la ligne de succession au trône, en faisant usage du droit que lui donnait la Constitution. On désirait que son choix se portât sur l'un de ses neveux, fils du duc Ferdinand de Saxe-Cobourg-Cohary. Ce projet, ayant été ébruité à Londres, donna lieu à une très-vive et longue

discussion entre le prince de Talleyrand et M. Van de Weyer. Le premier, perdant son sang-froid, avait fini par dire : « Jamais la France ne permettra qu'il y ait en Belgique des agnats de la maison de Cobourg. » M. Van de Weyer répliqua aussitôt : « Prince, c'est le premier anachronisme que je vous entends commettre. Vous vous croyez encore l'ambassadeur de Napoléon le Grand. La Belgique indépendante et son roi ont le droit incontestable de choisir un successeur à la couronne (1). »

C'est vers cette époque que le roi Léopold disait de Talleyrand à M. Van de Weyer : « Talleyrand nous offrirait tout bonnement en holocauste. » Il n'avait aucune confiance en lui, tout en se montrant prévenant à son égard.

Un événement important s'accomplit en Angleterre, dans l'automne suivant. Le 16 novembre succomba le ministère whig, dont lord

(1) Le jeune diplomate, qui tenait si fièrement tête au prince de Talleyrand, dont le nom seul était un épouvantail, écrivait intimement en ces jours mêmes : « ... On ne croira jamais à ma timidité ni à ma défiance en moi-même, parce que jeté jeune, trop jeune peut-être, dans le monde et sur la scène politique, il m'a fallu toujours vaincre l'une, dissimuler l'autre, et montrer une assurance de conduite, une décision d'opinion sans lesquelles on n'est bon à rien... »

Melbourne était devenu le chef après le comte Grey, et les torys allaient reprendre le pouvoir sous la direction du duc de Wellington, ayant sir Robert Peel pour principal auxiliaire. Le lendemain, M. Van de Weyer écrivit au roi Léopold : « ... La retraite du ministère et la rentrée du duc de Wellington sont décidées... Il est impossible de conjecturer quelle sera sa politique intérieure. Quant à l'extérieur, je suis d'opinion qu'il fera tous ses efforts pour maintenir la paix, et qu'il ne s'associera point, contre la France et la Belgique, aux cours du Nord et au roi de Hollande. Il ne perdra point de vue que les whigs se sont faits, du maintien de la paix, un élément de succès chez les industriels et les commerçants, et une arme contre les torys, accusés de vouloir la guerre à tout prix. C'est pour le duc un point capital de montrer que la paix ne court pas plus de dangers avec lui qu'avec les whigs; et, plus ses embarras seront grands à l'intérieur, plus à l'extérieur une politique pacifique est impérieusement commandée. Il attachera peut-être même, en outre, un intérêt d'amour-propre à terminer promptement ce que le ministère précédent n'a pu amener à bonne fin. Je ne serais donc pas surpris que le roi de Hollande fût vivement pressé de conclure. »

Quelques jours plus tard, le duc de Wellington justifiait la confiance que M. Van de Weyer avait en sa sagesse. Il fut avec lui d'une amabilité parfaite, et déclara que, s'il pouvait terminer promptement la question belge, ce serait aux mêmes conditions et d'après les mêmes principes qui avaient été posés par le cabinet précédent (1).

A Bruxelles, cependant, l'avènement des torys avait répandu une vague inquiétude, que partageait le cabinet (2). M. Van de Weyer se hâta de le rassurer. Il écrivit que, quel que fût le ministère, l'Angleterre avait une politique

(1) M. Van de Weyer s'était préparé aux nouvelles négociations qu'il prévoyait. Il écrivait au roi Léopold (16 décembre 1834) : « J'avais remis à M. le baron de Stockmar, avant son départ pour Bruxelles, un travail complet sur la question du Luxembourg, que j'envisageai surtout sous le point de vue *germanique*. M. de Stockmar avait fait traduire ce travail en allemand, et il se proposait de le publier sous forme de brochure, afin de rectifier les idées erronées répandues à dessein en Allemagne. J'ignore si cette publication a eu lieu ; mais, si le manuscrit est resté en portefeuille, on pourrait aujourd'hui l'en faire sortir fort utilement. »

(2) Depuis le 4 août 1834, M. de Muelenaere avait repris le portefeuille des affaires étrangères et M. de Theux celui de l'intérieur.

traditionnelle dont elle ne se départirait point, et que les torys n'étaient pas plus à craindre pour les Belges que les whigs.

Le roi Léopold, allant au-devant de la pensée de son représentant à Londres, lui recommandait une attitude prudente, mais sans que l'on pût toutefois y découvrir de l'ingratitude à l'égard des whigs, qui avaient tant fait pour assurer l'indépendance de la Belgique. « Pour votre conduite, écrivait-il le 20 novembre, je désire que vous soyez d'une grande prudence; ne négligez pour aucune considération ceux qui ont été si bons pour nous, et à la tête desquels se trouve Palmerston. Mais ne vous montrez pas homme de *parti* ouvertement; laissons venir et effaçons-nous : cela doit être notre politique; il ne faut pas nous en départir un seul instant. »

M. Van de Weyer alla passer les vacances de Noël hors de Londres. Cette vie de campagne, si chère aux Anglais, ne lui déplaisait point. Il faut l'écouter lui-même :

« 29 décembre 1834. — ... J'ai passé les dix derniers jours à la campagne, d'abord dans le Wiltshire, puis dans le Herfordshire. On ne peut guère *décemment* se trouver en ville à la Noël. Le *mince-pie* et le dindon, mets d'obligation, doivent se manger en famille, hors du rayon de la capitale. C'est le jour des grandes invitations, où *the*

*princely hospitality* des grands seigneurs est officiellement annoncée à l'univers dans toutes les gazettes. La vie de campagne est ce qu'il y a de plus frappant en Angleterre. Elle plairait peu à nos voisins de France, qui veulent du mouvement, de la gaieté, une conversation vive et piquante; qui veulent que l'on s'occupe d'eux, que l'on se cotise pour combattre l'ennui. Ici, chacun vit de son propre fonds, lit, chasse, écrit, ou se promène, et jouit d'une liberté que ne viennent troubler aucune proposition *intempestive*, aucune fâcheuse intervention. Après le dîner, on lit soit un journal soit un roman, et, si l'on peut, on cause, mais sans tyranniser l'*éloquence* ou le silence de personne, comme disait feu M. Van Snick (1). On y dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout et, à minuit, l'on se retire sans souhaiter une bonne nuit à personne, attendu, sans doute, que rien n'est plus inutile qu'un pareil souhait. C'est à la campagne que j'ai lu l'ouvrage de lady Morgan sur la Belgique, *the Princess*. Ce n'est pas un roman, ce n'est pas de l'histoire, ce n'est pas un voyage; c'est un peu de tout cela, mais singulièrement fondu ou confondu. Elle veut réparer envers la Belgique les torts de la plupart des écrivains anglais, et dit de nous tout le bien que nous en pensons nous-même. C'est trop de moitié. Son coloris est trop emprunté à l'école flamande et passe la vérité. Toutes nos célébrités ont posé devant elle, et quelques-uns de ses portraits historiques ont toute la vérité du roman. Moi-même, qu'elle n'a jamais vu, quoiqu'elle soit venue plusieurs fois chez moi pour cela, j'attrape en passant un coup d'encensoir. Elle me déclare *habile et spirituel*, comme si elle était juge de mon habileté

(1) C'était un ancien membre du Congrès belge.

et qu'elle eût entre les mains un échantillon de mon esprit (!) ! Mais, de nos jours, tout homme qui a le malheur d'être ce qu'on appelle un *homme public* devient corps et âme propriété publique dans toute la force du terme ; il ne s'appartient plus. On lui vole dans le monde, non sa bourse, on est devenu *plus moral*, mais son caractère et sa figure. »

M. Van de Weyer n'avait qu'à se louer de ses rapports avec les nouveaux membres du ministère anglais, notamment avec sir Robert Peel qui, dans un long entretien, s'était plu à reconnaître l'état prospère de la Belgique (?). Au surplus, l'ancien membre du gouvernement provi-

(<sup>1</sup>) Lady Morgan vit M. Van de Weyer l'année suivante et fut loin de modifier l'excellente opinion qu'elle s'était formée de lui. Voir, dans l'Appendice, un extrait des Mémoires de lady Morgan.

(<sup>2</sup>) C'est ce qu'attestait également sir H. Bulwer qui, en 1830, avait vu Bruxelles soulevé, et qui, en 1835, y revint comme « chargé d'affaires » du roi de la Grande-Bretagne. Quel changement ! Laissons-le parler : « ... A king was on the throne, ruling with as much regularity as if he had inherited that throne from a long line of ancestors. A constitution which would not perhaps have succeeded elsewhere, but which, granting every liberty that a people could ask for, and which few people could temperately exercise, was in full and quiet operation. There was nothing to fear from powerful neighbours nor from internal distractions... » *The life of lord Palmerston*, t. II, p. 220.

soire ne s'était point fait illusion en affirmant que l'existence de son pays ne dépendait plus du triomphe de tel ou tel parti en Angleterre (1).

Il put bientôt constater toute la loyauté et la circonspection du duc de Wellington. « Votre règle avec le duc, lui avait d'ailleurs écrit le roi Léopold (2), doit être de ne jamais le fatiguer avec de petites affaires, et en général plutôt se laisser appeler par lui. La clarté et netteté de votre esprit sera une arme puissante près du duc, puisqu'il est homme pratique et n'aime pas à perdre son temps. »

Dans les premiers jours de mars, M. Van de Weyer eut un long et important entretien avec le vainqueur de Waterloo. Il lui exposa, jusque dans les plus petits détails, quelle avait été la

(1) Lettre au roi Léopold, 13 janvier 1835. Le roi lui avait écrit quelques jours auparavant (2 janvier) : « Je vous souhaite une bonne année et bien des succès que vous méritez par vos talents et votre excellent cœur, que j'apprécie également ; et d'être apprécié est rare, car rien ne répugne autant à la grande masse des mortels que de rendre justice. — Toutes les communications du gouvernement anglais sont des plus satisfaisantes. Je connais assez bien l'Angleterre en général et le duc de Wellington et sir Robert Peel en particulier pour ne jamais avoir eu des doutes sur cela, comme mes toutes premières communications ont dû vous le prouver. »

(2) Le roi Léopold à M. Van de Weyer, 24 janvier 1835.

conduite du cabinet de la Haye dans tout le cours des négociations, et par quelle série de sacrifices la Belgique avait passé pour en venir à un traité définitif avec la Hollande. Il ajouta que cependant les difficultés ne viendraient point du côté des Belges, et que le roi Léopold serait toujours disposé à bien accueillir toute proposition juste et raisonnable<sup>(1)</sup>, mais que l'expérience du passé exigeait des précautions pour l'avenir, d'autant plus que des faits récents étaient venus corroborer la conviction que le roi Guillaume, balançant les avantages d'un traité avec ceux du maintien de ses droits, penchait plus que jamais vers ce dernier côté. Le duc dit qu'il comptait beaucoup sur l'influence personnelle qu'il avait sur l'esprit du roi de Hollande, pour vaincre, sans grande difficulté, toutes ses résistances. « Les cours du Nord, poursuivit-il, sont toutes disposées à en

(1) En effet, le roi Léopold avait écrit à M. Van de Weyer le 24 janvier : « ... La politique de la Belgique doit être loyale comme elle l'a toujours été ; elle doit se montrer disposée à toute négociation raisonnable qui mènerait à un traité définitif équitable ; mais elle doit être inébranlable dans sa détermination de ne pas se laisser entraîner dans des négociations factices destinées à lui donner des embarras insurmontables et rendre un traité impossible. »

finir; elles ont de nouveau manifesté ce désir au roi Guillaume, qui a répondu à ces ouvertures d'une manière satisfaisante. Ce que m'écrit régulièrement M. Jermingham (1) confirme les communications que je reçois de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Il est, en effet, impossible que ce souverain ne se rende pas à nos représentations, et qu'il ne sente pas enfin combien il importe au bien-être de ses sujets de conclure à l'amiable avec la Belgique. » — Je souhaite, répondit M. Van de Weyer, que nous nous trompions; mais quand viendra le moment de négocier, Votre Grâce rencontrera des obstacles inattendus, habilement déguisés, à la vérité, sous un apparent et trompeur empressement d'en finir, qui cache une résistance contre laquelle ont échoué tour à tour et les prières, et les remontrances, et les plaintes de ses plus intimes alliés. — « Pour moi, reprit le duc, je crois que vous vous exagérez les répugnances du roi Guillaume, qui est trop éclairé, qui est homme trop pratique et trop habile pour vouloir l'impossible et pour sacrifier des avantages positifs et certains, à des espérances dont rien ne lui promet la réalisation.

(1) Ministre d'Angleterre à la Haye.

De votre côté, vous ne pouvez pas méconnaître ce qu'il y aurait d'utile, de rassurant, de matériellement et de moralement *productif*, dans votre reconnaissance par la Hollande. Le roi Léopold a montré trop de prudence et de sagesse, il a une trop grande expérience des hommes et des affaires, pour ne pas chercher à mettre son heureuse position en Europe à l'abri des révolutions ministérielles de la France et de l'Angleterre, et d'autres événements encore dont l'Europe n'a pas cessé d'être menacée. » — M. Van de Weyer interrompit le duc, et lui dit que rien ne prouvait mieux le degré de stabilité où la Belgique était parvenue, que son attitude calme et rassurée au milieu des derniers changements. — « Il n'en est pas moins vrai, répartit le duc, que vous ressentez encore le contre-coup de tout ce qui se passe à Paris et ici. Or, il doit vous tarder d'échapper à ces influences, et de vous asseoir, *nemine contradicente*, dans cette position d'indépendance et de neutralité qui vous a été faite, et dans laquelle il importe que rien ne vous vienne troubler. C'est pour parvenir à ce résultat que nous réunirons bientôt nos efforts, et que des démarches amicales ont été faites auprès des deux parties. Je n'ai rien écrit d'officiel à sir Robert

Adair, et mes lettres ont été purement confidentielles et particulières, parce que je ne veux pas même avoir l'air de trop presser le roi Léopold. D'un autre côté, je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai rien écrit ailleurs que je ne puisse vous montrer. Mais je compte beaucoup sur le sens droit et juste des deux parties pour opérer bientôt un rapprochement entre elles. Si j'y travaille activement, ce n'est pas que la non-conclusion de vos affaires embarrasse le moins du monde le gouvernement anglais : nous avons trouvé la question belge où elle est encore aujourd'hui, ce n'est pas nous qui en avons fait ce qu'elle est devenue ; et, si les deux gouvernements, sourds à nos avis, aveugles dans leurs intérêts, persistent à prolonger l'état actuel des choses, ce n'est pas nous qui en souffrirons. Mais nous ne saurions voir avec indifférence, sans tâcher d'y porter remède, deux États à la prospérité et à la tranquillité desquels nous nous intéressons, demeurer dans cet état de tension contre nature, et dans une attitude hostile pleine de dangers. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas encore pu me concerter avec les membres de la conférence sur les moyens de renouer les négociations interrompues. Ce ne sera guère qu'après le retour de M. Sébas-

tiani<sup>(1)</sup> que nous pourrions mettre cette question en délibération. Les difficultés que nous avons à combattre à l'intérieur ne sont un secret pour personne, et elles expliquent notre inaction forcée sur tout le reste. » — M. Van de Weyer répéta au duc qu'il trouverait toujours à Bruxelles cet esprit de conciliation qui distinguait éminemment la politique du roi Léopold, mais que les propositions de la Hollande avaient toujours été conçues de manière à porter une atteinte mortelle à la prospérité commerciale et industrielle de la Belgique, et par conséquent à son existence politique. — « Vous devez, répondit le duc, repousser tout ce qui porte ce caractère, et personne n'appuyera les demandes que le roi Léopold jugera incompatibles avec l'indépendance politique et commerciale de la Belgique, ou qui n'obtiendraient point l'assentiment de ses Chambres. »

En rendant compte de cet entretien au roi Léopold, M. Van de Weyer ajoutait :

« Il est évident, d'après tout ce que le duc m'a dit, et d'après ce qu'il a écrit à sir Robert Adair, qu'il ne veut s'engager dans la négociation qu'à bon escient, et avec la

(<sup>1</sup>) Le général Sébastiani avait remplacé à Londres le prince de Talleyrand.

presque certitude de la terminer heureusement, laissant à ses prédécesseurs et aux deux parties intéressées toute la responsabilité de la prolongation du *statu quo*. De là, des lettres confidentielles et l'arrivée à Londres de M. de Zuylen, que le roi Guillaume, qui n'aime pas à s'engager par écrit, a envoyé au duc, en réponse à ses premières ouvertures. De là, cette lenteur à réunir les membres de la conférence et cette résolution de se borner à leur annoncer que l'on essayerait, avant tout, ce que l'on pourrait faire par des communications confidentielles aux deux gouvernements. Tout le monde est convaincu que, de tous les ministres anglais, le duc est le seul qui puisse déterminer le roi Guillaume à finir. Si le duc échoue, le temps et le bon sens public seront des diplomates plus fermes et plus habiles. Mais, dans l'intervalle, nous devons éviter avec soin tout ce qui aurait l'air d'une opposition systématique. Nous devons, ainsi que Votre Majesté l'a fort bien établi, être à même de *prouver* que nous sommes tout disposés à traiter directement avec la Hollande, si, de son côté, elle consent à déblayer le terrain des obstacles qu'elle y a jetés à dessein. Or, la meilleure et la seule preuve qu'elle puisse donner d'un changement de système, c'est la production immédiate de l'assentiment des agnats de Nassau et de la confédération germanique aux arrangements territoriaux. Si nous abandonnons cette position, nous sommes de prime abord jetés dans les détails inextricables du traité, détails que le duc n'aura ni le loisir, ni la disposition d'étudier de bien près, dont il ne saisira ni l'importance ni la portée, et qu'il jugera d'un intérêt bien médiocre et bien secondaire. Notre opposition sera donc, à chaque pas, attribuée au désir que nous avons de prolonger les avantages du *statu quo*,

et de ne pas payer à la Hollande les intérêts de la portion de la dette qui nous a été imposée. Le roi Guillaume se trouverait ainsi sur le terrain favorable où il a toujours cherché à se placer. Le seul moyen d'empêcher qu'il ne s'y mette, c'est de nous en tenir au dernier procès-verbal de la conférence, pièce dont on *déplore* assez amèrement l'existence aujourd'hui. »

Peu de temps après cette importante communication, les whigs ressaisissaient le pouvoir : le 18 avril, lord Melbourne redevenait premier ministre et lord Palmerston chef du Foreign-Office. Bien que le roi Léopold ne dût pas voir ce changement avec déplaisir, il se garda bien de se montrer injuste à l'égard des chefs du parti vaincu. Il écrivit à M. Van de Weyer (19 avril) : « ... On ne peut pas se cacher que nos ennemis avaient particulièrement espéré en un ministère comme celui qui vient de quitter, les uns pour voir mettre fin à nos jours, et les autres pour terminer nos différends avec la Hollande *entièrement* à nos dépens. D'avoir passé sans perte, d'avoir été bien avec un ministère tory, nous a été d'une grande utilité. » Mais il ajoutait : « Il faut que les hommes politiques sortants sachent, par nos bons procédés et notre conduite modérée, qu'on ne triomphe non-seulement pas de leur chute, mais qu'on est reconnaissant pour leurs

bons procédés et qu'on a de la confiance en eux. — Comme pays, certes, notre existence heureuse et indépendante est utile pour l'Angleterre; nous lui évitons des embarras et nous lui offrirons de plus en plus des avantages. Il est donc important pour nous que, outre le parti libéral qui a tenu ce langage, le parti conservateur ait pu cesser de nous considérer comme un tas de rebelles. L'Angleterre doit être notre *principal* soutien; elle ne peut ni ne veut nous manger, et elle n'a pas les sottises préventions des puissances du Nord... »

Le duc de Wellington, dans une lettre d'adieu à sir Robert Adair, avait dit que son seul regret, en quittant le pouvoir, était de n'avoir pu devenir l'instrument d'un accord entre le roi des Belges et la Hollande. « J'ai commencé, écrivit le roi Léopold à M. Van de Weyer, par prier Adair de remercier le duc; mais je vous chargerai plus spécialement de cette tâche. Dites au duc des choses aimables sur les relations que nous avons eues avec lui depuis le mois de novembre; que je le connais depuis vingt et un ans; que j'ai toujours eu pour lui, ce qui est strictement vrai, une sincère amitié, et que, dans maintes circonstances, il m'a donné des preuves de confiance et de bienveillance

que je n'ai pas oubliées. » Le roi priait M. Van de Weyer de témoigner la même gratitude à sir Robert Peel, ajoutant que cet homme d'État avait toujours été très-bien depuis que, seize ans auparavant, ils avaient fait connaissance en Écosse, où ils étaient à la chasse. M. Van de Weyer ne devait pas oublier lord Aberdeen. Le roi ajoutait encore une autre recommandation : « ..... Une chose à laquelle je vous prie de travailler autant que vous pourrez, disait-il, c'est de rendre le gouvernement prussien un peu plus raisonnable envers nous..... Le pays, ici, est bien disposé, et, en Allemagne, on attache du prix à se lier avec nous. Si nous périssons, ce ne sera que dans une bien grande convulsion de l'Europe, et la Prusse n'a pas, ce me semble, beaucoup à y gagner... »

Lord Palmerston, fidèle à ses actes antérieurs, continua de montrer la même sollicitude envers la Belgique. Parmi les témoignages de sa vigilance, il faut mentionner une curieuse lettre, qu'il adressait, vers la fin de l'année, à M. Van de Weyer, pour mettre le cabinet de Bruxelles en garde contre les exagérations et les abus du système protecteur (1).

(1) Cette lettre, écrite en français, mérite d'être citée :

### Le roi Léopold, qui avait une arrière-pensée,

« Stanhope, 27 novembre 1835. Je suis fâché de voir que la Belgique donne dans les mauvaises voies du vieux système commercial qui consistait dans la science de gênes et d'entraves réciproques. Ce système appartient au vieux temps de l'ancien régime, quand le génie de l'homme s'épuisait en efforts pour inventer et multiplier les moyens de contrainte ; contrainte pour le corps par moyen d'habits de cours trop étroits et de souliers trop petits ; contrainte pour les idées par moyen de lettres de cachet et de bastilles ; contrainte pour l'industrie par moyen de prohibitions et de droits protecteurs ; contrainte pour les nations par moyen de force armée et de gouvernements despotiques. Mais, nous avons changé tout cela, nous avons commencé une ère nouvelle, et il ne convient pas aux nations qui jouissent d'une liberté politique de se laisser faire des instruments pour en assujettir le commerce et l'industrie à l'esclavage. — Soyez sûr que personne ne gagne à ce vieux système. — Une nation ne peut pas acheter, sans vendre ; la chose est physiquement impossible. On ne peut ni acheter sans vendre ni vendre sans acheter. L'erreur de ces vieilles doctrines consiste en ceci, qu'on oublie la différence entre le débit d'un boutiquier et le commerce d'une nation ; et l'on croit que parce qu'un particulier devient riche à force d'accumuler de l'or et de l'argent, que pareillement l'or et l'argent font les richesses d'une nation, tandis qu'il est démontré qu'un excès de métaux précieux est un inconvénient pour tout pays.

« Tout à vous,

« PALMERSTON. »

recommandait, depuis quelque temps, à son représentant près la cour de Saint-James d'étudier attentivement l'état du Portugal et de s'enquérir de ses besoins ainsi que des hommes importants dont on pourrait tirer parti pour le gouvernement. M. Van de Weyer, qui s'était douté des intentions du roi dès le jour où celui-ci lui avait demandé s'il savait le portugais, s'était mis à étudier avec ardeur la langue et la situation de l'ancienne Lusitanie. Enfin, le roi lui fit savoir qu'il avait jeté les yeux sur lui pour accompagner à Lisbonne le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, qui devait épouser la reine doña Maria. Ayant dû renoncer au désir qu'il nourrissait d'accompagner lui-même son neveu pour six semaines ou deux mois, Léopold faisait appel au dévouement de son ministre à Londres <sup>(1)</sup>. M. Van de Weyer accepta. En apprenant cette détermination, lord Palmerston écrivit au roi des Belges pour le féliciter du choix qu'il avait fait. « Je ne connais pas, disait-il, un homme plus convenable que lui pour remplir une mission qui exige du talent, du jugement et de la fidélité <sup>(2)</sup>. » Après avoir

(1) Le roi Léopold à M. Van de Weyer, 18 et 25 décembre 1835.

(2) Lord Palmerston au roi des Belges, 8 janvier 1836.

négocié avec Nourri - Effendi la reconnaissance de la Belgique et du roi Léopold par la Sublime Porte, M. Van de Weyer s'embarqua, au mois de mars 1836, avec le prince Ferdinand, qui ne tarda pas à lui témoigner la plus grande confiance et une véritable affection.

Ils débarquèrent à Lisbonne le 9 avril 1836. Le lendemain, M. Van de Weyer assista au mariage du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg avec la reine doña Maria. Deux jours après, à une grande fête de la cour, l'un des ministres nationaux qui avait le plus contribué à faire réussir cette union traça le tableau le plus sombre de la situation du Portugal. « Je voudrais en vain, dit-il à M. Van de Weyer, vous le dissimuler; mon devoir l'emporte, et je dois vous prévenir que nous sommes sur un volcan; l'éruption peut éclater d'un moment à l'autre. A voir la royauté, comme elle est ici, entourée d'honneurs et d'hommages, de ministres, de grands officiers, de soldats et de gardes, vous la diriez sans doute forte, puissante et à l'abri de tout danger. Mais le fait est que la couronne est à terre. Il n'est aucun de ces individus qui se prosternent devant la reine, qui ne puisse, s'il le veut, la renverser de son trône. On s'humilie à la cour, mais on conspire en sortant. La reine

ne trouve aucun appui autour d'elle. L'aristocratie est lâche, blasée, corrompue, avide d'argent et de plaisirs. La classe moyenne a été démoralisée par les guerres civiles; elle ne voit dans le gouvernement représentatif qu'un moyen, qu'elle n'avait point auparavant, d'arriver au pouvoir, non pour servir le pays, mais pour l'exploiter et pour partager cette proie maintenant commune. Il n'y a de bon et de sain que le peuple. Là, et là seulement, dévouement à la famille royale, attachement au pays. Or, ce peuple se lasse de voir la Chambre empêcher tout bien, paralyser toute amélioration par une opposition spéculatrice; il se lasse de voir une assemblée, où siègent soixante-huit avocats et neuf médecins, prétendre qu'elle représente la nation, tandis que les intérêts commerciaux ne sont représentés que par deux membres et la propriété territoriale par douze; il se lasse de ces luttes qui ne produisent que des changements d'hommes, et, dans sa colère, il est tout disposé à renverser ces institutions nouvelles, qui n'ont apporté aucun soulagement à ses maux. Nous sommes menacés, d'un côté, par les clubs révolutionnaires et l'armée, et, de l'autre, par les partisans de don Miguel. Les têtes sont montées, et je m'attends à chaque

instant à une émeute populaire et à une tentative de révolution. » Or, pour tout remède, nombre d'hommes politiques des plus importants ne voyaient que l'appui d'une armée auxiliaire du dehors. M. Van de Weyer ne cessa de maintenir que la charte elle-même et les traités offraient les moyens légaux de combattre l'anarchie et de faire, au besoin, un appel aux alliés du royaume. Cependant, les sinistres prédictions des Portugais ne tardèrent point à se réaliser au milieu des plus déplorables et des plus honteuses intrigues; les révolutions et les contre-révolutions qui suivirent sont connues de tout le monde. La reine doña Maria et le prince don Fernando y déployèrent un admirable courage. M. Van de Weyer resta fidèle à son thème, car, ce qu'il a toujours voulu en Portugal, avec le roi Léopold, avec l'Angleterre et son digne ministre lord Howard de Walden, avec tous les hommes sensés et les politiques les plus distingués, c'était de mettre ce pays à l'abri d'une restauration absolutiste et miguéliste; la reine à l'abri de tout danger personnel, à l'abri des clubs et de leurs violences, des *pronunciamentos* militaires excités par de basses jalousies et de honteuses cupidités; en un mot, ce qu'il a toujours voulu fortement, sincèrement, c'est le

maintien de cette charte libérale dont l'empereur dom Pedro avait, dans ses dernières paroles, recommandé la stricte observation à sa fille, et que la nation, fatiguée d'émeutes et d'intrigues politiques, a enfin rétablie et consolidée.

L'établissement d'une monarchie constitutionnelle en Portugal était, on le sait, une tâche difficile. Craignant pour les nouveaux souverains le contre-coup des événements d'Espagne, le représentant du roi des Belges devait à la fois s'efforcer de protéger la reine contre des agressions anarchiques, faire respecter la charte donnée par dom Pedro, en 1826, et s'opposer aux tentatives des miguelistes. Le roi Léopold lui écrivait, le 30 avril : « .... Je suis fort heureux de voir la confiance entière que place en vous mon neveu. Il m'a demandé d'une manière qui m'a fait un bien grand plaisir de vous garder aussi longtemps que possible et m'a dit que c'était en vous qu'il plaçait tout son espoir... La fermeté et le courage de mon neveu seront les meilleures armes qu'il aura dans sa position. Il me parait certain que quiconque a le courage de se maintenir ferme et en place dans une crise politique, s'il a à sa disposition quelques moyens d'action, ne sera

jamais facilement déplacé, et je ne puis m'empêcher de penser à ce fait que Louis XVI a été traité avec respect par la Convention jusqu'à ce qu'il eût envoyé aux Suisses l'ordre de mettre bas les armes. »

M. Van de Weyer résolut de faire avec le prince époux un long voyage à l'intérieur du pays, afin que dom Fernando connût par lui-même la véritable situation. Au moment où M. Van de Weyer se mettait en route avec le prince, la reine lui remit de sa main les insignes du grand-cordon de l'ordre de la Tour et de l'Épée. Cette gracieuse marque d'attention et les félicitations constantes du roi Léopold prouvaient que son représentant avait justifié toute la confiance qu'on avait placée dans sa fermeté et sa capacité (1).

(1) Le marquis de Sà da Bandeira, dans un écrit récent, a donné quelques détails sur la conduite de M. Van de Weyer pendant la révolution de septembre 1836. Le célèbre homme d'État portugais, après avoir dit qu'il avait d'abord résisté aux instances de la reine qui le pressait de se charger de la formation d'un nouveau ministère, continue en ces termes : « Peu de temps après (c'était le 10 septembre), le vicomte, aujourd'hui marquis de Sà da Bandeira, reçut un nouvel ordre de se rendre dans le cabinet du prince, où il trouva Son Altesse Royale, ayant

Quand, forcé par l'état de sa santé, qui souffrait du climat, M. Van de Weyer se rembarqua pour

près d'elle le ministre d'Angleterre, lord Howard de Walden, et le ministre de la Belgique, M. Van de Weyer. — Le prince fit asseoir le vicomte près de la table, et Son Altesse, prenant la parole, insista pour que le vicomte se chargeât de la formation d'un nouveau ministère; en ajoutant que, dans les circonstances où l'on se trouvait, ce serait le plus grand service qu'il pût rendre à la reine. — Les deux diplomates insistèrent aussi, en présentant des raisons également pressantes. — Cependant le vicomte persistant dans son refus, le prince lui prit le bras (le seul qui lui reste) et, en le serrant avec force, répéta que le plus grand service que le vicomte pouvait rendre à la reine, ce serait d'accepter, ne fût-ce que pour peu de temps, et il ajouta qu'il ne lui laisserait point le bras libre avant qu'il promit d'accepter. — Le vicomte dit alors que Son Altesse pratiquait envers lui une contrainte morale et physique, à laquelle il se trouvait dans la nécessité de céder; mais qu'il le ferait à une condition très-explicite, et cette condition était: — qu'il se chargerait de former un ministère dans le but de faire prévaloir les principes proclamés par la révolution, en cherchant toutefois à harmoniser, autant que possible, la constitution de 1822, avec la charte constitutionnelle de 1826. — Le vicomte ajouta que de la sorte il agirait avec loyauté envers la couronne et envers le peuple. Le prince approuva ce programme aussi simple que politique. Les diplomates l'approuvèrent également. — Le prince lâcha alors le bras du vicomte, et se rendit

Londres, le 25 décembre, ce fut, selon l'expression même du roi des Belges, un coup bien douloureux pour le prince Ferdinand. Plein de cœur et d'une haute intelligence, ce dernier conserva toujours un souvenir reconnaissant du dévouement que M. Van de Weyer lui avait montré dans des circonstances si importantes et parfois si périlleuses.

Pour donner à son ministre une marque plus éclatante encore de sa gratitude, le roi Léopold lui offrit le titre de comte. M. Van de Weyer pria le roi de ne pas donner suite à ce projet : s'il avait existé une pairie en Belgique, il eût été inexcusable de ne pas accepter une position politique ; mais quant à une qualification nobiliaire, il espérait, disait-il, avoir un jour un nom et ne prétendait pas à un titre.

Pendant un court séjour qu'il fit en Belgique, l'année suivante, M. Van de Weyer eut la satisfaction de recevoir un Anglais célèbre, dont l'esprit sympathisait avec le sien, le vicaire de Combe-Florey, le très-spirituel Sydney Smith. Celui-ci, qui revenait de la Hollande dont le

de nouveau avec lui près de la reine... • *Lettre adressée au comte Goblet d'Alviella, sur l'ouvrage : l'Etablissement des Cobourg en Portugal* (Lisbonne, 1870), pp. 6 et suiv.

séjour ne lui avait guère plu, fut heureux de rencontrer à Bruxelles l'homme également spirituel qu'il appelait son ami, et qui le combla d'attentions. Présenté à la mère du diplomate belge, Sydney Smith fut frappé de sa vive intelligence et de la fermeté de son caractère (1).

M. Van de Weyer se trouvait à Londres, lorsque, le 20 juin 1837, fut proclamé l'avènement de la reine Victoria I<sup>re</sup>. Le nouveau règne commençait sous les plus heureux auspices : tous les partis manifestaient le même dévouement, la même loyauté. Au dehors, à la cour de Bruxelles particulièrement, et à la cour des Tuileries, on montrait une confiance absolue dans les destinées de la jeune et puissante souveraine. La reine des Belges écrivit, le 22 juin,

(1) « ... On his return, by Brussels (1837), he received much kindness and attention from his friend M. Van de Weyer, who was then staying there, and made acquaintance with Madame Van de Weyer, his mother, with whom he was excessively struck, both from her talent and her vigour of character. He had, whilst here, the honour of an interview with king Leopold, who afterwards sent him an invitation to dine with him at his palace at Laeken, and was kind enough to send his carriage to Brussels to take him there and bring him back. *Memoir of the Rev. Sydney Smith*, by his daughter, lady Holland, t. 1<sup>er</sup> pp. 253-254.

à M. Van de Weyer : « Il n'est question en France que de la mort de Guillaume IV et de l'avènement de la reine Victoria. C'est un événement européen qui nous touche de près et qui occupe tous les esprits. L'avènement de la reine Victoria cause une satisfaction universelle. » A cette lettre, le roi Léopold ajouta les mots suivants : « Il est du plus haut intérêt de la France et de l'Angleterre de rester unies ; car de cette union dépend la paix du monde. »

Dans les premiers jours du printemps de 1838, une nouvelle inattendue vint tout à coup réveiller la question belge avec tous les dangers qu'elle recérait. Le roi Guillaume I<sup>er</sup>, en présence de l'attitude inquiétante des états généraux, avait enfin, quoique à contre-cœur, donné son adhésion au traité du 15 novembre 1831. Cette brusque résolution était consignée dans une note laconique du 14 mars 1838, transmise à lord Palmerston par M. Salomon Dedel.

On conçoit l'émotion que cette nouvelle dut exciter en Belgique. Le sacrifice qu'on exigeait d'elle en 1831, après des événements funestes, fallait-il encore s'y soumettre après sept années d'une vie commune et heureuse avec le Limbourg et le Luxembourg ? Non. Le roi Léopold

écrivait à M. Van de Weyer, le 17 avril : « Le roi Guillaume a joué à la loterie en n'acceptant pas le traité du 15 novembre. Il pouvait gagner; il a perdu. C'est à ceux qui perdent de payer. » La Belgique était maintenant résolue à résister, elle aussi, aux injonctions de l'Europe, dût-elle succomber dans une lutte inégale.

Demandons-nous, toutefois, si le cabinet de Bruxelles, en se confiant trop aveuglément aux stipulations provisoires de 1833, avait montré toute la prévoyance nécessaire; s'il n'eût pas mieux valu, durant la trêve même issue de la convention du 21 mai, entamer spontanément de nouvelles négociations que d'être mis en demeure de les reprendre? Quand ce moment fatal fut arrivé, le gouvernement belge, du moins, ne négligea rien pour défendre les graves intérêts qui lui étaient confiés.

M. Van de Weyer avait émis l'avis que les négociations entre la Belgique et la Hollande devaient désormais être directes et non plus soumises à l'intermédiaire de la conférence. « Un pareil traité, disait-il, ne peut se conclure qu'à l'aide d'une négociation directe entre les deux parties, où elles consulteraient leurs convenances et leurs intérêts réciproques en ce qui concerne le territoire, la dette, la navigation

des fleuves et rivières, etc. » Cet avis avait été approuvé par le roi Léopold et par M. de Theux, qui réunissait alors dans ses mains les portefeuilles des affaires étrangères et de l'intérieur. En outre, M. Van de Weyer estimait qu'il fallait, avant tout, essayer de maintenir le *statu quo* (').

C'était se faire illusion que d'espérer de se soustraire à l'intervention de la conférence. Ce haut tribunal européen existait toujours et ne songeait point à renoncer aux prérogatives qu'il s'était attribuées. Mais il avait subi des changements considérables depuis 1834 : Talleyrand, le cauteleux ami des Belges, était descendu dans la tombe; Wesseberg, suspect de libéralisme, avait encouru, disait-on, la disgrâce du gouvernement autrichien, et vivait dans un château près de Fribourg, avec quelques amis et ses livres; le prince et la princesse de Lieven pour d'autres motifs, avaient aussi été retirés de la scène politique. La conférence de 1838 se com-

(') M. de Theux lui écrivait, le 30 mars 1838 : « Je vois avec plaisir que nous sommes bien d'accord sur l'utilité de conserver le *statu quo*. Quant aux moyens à employer, je compte entièrement sur votre habileté à tirer parti des hommes et des choses. »

posait du plus riche des magnats hongrois, le prince Esterhazy, suppléé, lorsqu'il était absent, par un vétéran de la diplomatie, le comte Senfft-Pilsach, ministre d'Autriche à la Haye; du baron Bülow, le représentant de la Prusse, remarquable à la fois par la mobilité et la vigueur de son esprit; du comte Pozzo di Borgo, qui représentait la Russie et prétendait hériter de la renommée du prince de Talleyrand; du général Sébastiani, l'ambassadeur français, encore imbu des idées du premier empire, mais libéral à sa façon et très-aristocrate. Lord Palmerston, qui représentait l'Angleterre, est suffisamment connu. MM. Dedel et Van de Weyer étaient seulement accrédités près de la conférence. Un ancien diplomate disait que M. Dedel était ce que l'on pouvait attendre d'un gentilhomme hollandais élevé en Angleterre pendant les épreuves de la maison de Nassau; il unissait la prudence et la loyauté de son pays natal à la résolution d'un Anglais. Quant à M. Van de Weyer, on ne pouvait voir en lui, suivant un écrivain de Berlin, le prototype de ses « rudes et turbulents compatriotes; » c'était un savant, un homme littéraire. Il n'avait rien de commun avec les loups et les renards de la diplomatie; il se distinguait par la douceur, l'adresse, la souplesse :

il fascinait ses collègues et atteignait avec une étonnante habileté l'objet qu'il avait en vue (!).

Les ministres de 1838 ont eux-mêmes rendu justice à M. Van de Weyer, qui les seconda avec une rare intelligence. Déjà un projet de note avait été rédigé, par lequel la conférence déclarait qu'elle était prête à signer les vingt-quatre articles avec le plénipotentiaire hollandais. On aurait ainsi coupé court aux réclamations de la Belgique, et on l'aurait réduite à subir silencieusement des conditions contre lesquelles elle protestait. M. Van de Weyer, dans des pourparlers officieux, combattit énergiquement ce projet ; il fit comprendre aux plénipotentiaires

(!) Citons le texte anglais que nous nous sommes borné à résumer... : « M. Van de Weyer ably represents the Belgian crown, but he is no prototype of his coarse and noisy countrymen. Previous to his rise in the world he was engaged in a trade in which he has become familiar with, and imbued all that is civilising in literature. If other diplomatists may be compared with foxes and wolves, he may aptly be likened to a cat in diplomacy. He moves softly, stealthily, and warily to his object ; his touch is so velvety and soft, and he purrs round his colleagues with so coaxing a voice that they are apt to forget that in an *à propos* moment he will fix his claws on his prey, and secure it out of reach. » Lettre de Berlin du 18 novembre 1838, dans le *Morning Post* du 7 décembre.

français et anglais, lord Palmerston et le général Sébastiani, le préjudice qui résulterait pour les Belges d'un acte aussi décisif. Il obtint le résultat désiré. Après de vives discussions entre les mandataires des diverses puissances, il fut enfin convenu, le 6 avril, que le représentant de la Grande-Bretagne répondrait à M. Dedel par un simple accusé de réception, pendant que les représentants des autres cours demanderaient à leurs gouvernements respectifs des instructions nouvelles (').

(') On lit dans le rapport fait, le 1<sup>er</sup> février 1839, par M. de Theux, ministre des affaires étrangères : « Dès que j'eus reçu avis de la communication de M. Dedel, je m'empressai de faire savoir à M. Van de Weyer que, dans le cas où il serait appelé à prendre immédiatement part aux conférences, il s'y refusât, attendu qu'il n'avait pas cru devoir, en l'absence d'une notification officielle de la démarche du cabinet de la Haye, réclamer des instructions de son gouvernement. M. Van de Weyer recevait en même temps l'invitation de ne rien négliger pour éviter la reprise des négociations sous l'influence de la conférence, de continuer ses rapports officieux avec les plénipotentiaires, rapports si utiles en ce qu'ils permettaient d'agir sur les esprits, mais en ayant soin qu'ils ne pussent, en aucun cas, être envisagés comme une sorte d'adhésion à un arbitrage désormais sans motif. Je fis sentir que la ratification pure et simple des vingt-quatre articles n'était plus possible et

Les séances de la conférence furent alors suspendues de fait, sans toutefois que la diplomatie se condamnât à l'inactivité. Les plus grands efforts furent, au contraire, déployés, de part et d'autre, pour soutenir ou pour combattre les prétentions de la Belgique. Dès le 20 mars, le cabinet de Bruxelles avait écrit à M. Van de Weyer qu'il fallait s'attacher à la conservation du territoire, et le ministre belge s'efforçait, par ses démarches et ses entretiens, de seconder les manifestations nationales dont son pays était le théâtre. Malheureusement, il venait dès lors se heurter contre des déterminations qui paraissaient irrévocables.

Des travaux excessifs et les inquiétudes d'une tâche difficile avaient exercé une influence fâcheuse sur la santé du ministre belge, lorsque, au mois d'avril, il perdit son père. Le roi

que les plénipotentiaires réunis en conférence ne devaient prendre aucun engagement à l'égard du cabinet de la Haye, avant un sérieux examen de la situation diplomatique, si essentiellement modifiée. Notre intérêt était de prévenir tout acte *positif* de la part de la conférence, de nous procurer des délais et de les mettre à profit pour sonder le terrain et préparer les voies à notre système. Mes instructions furent rédigées dans ce sens. Nos efforts obtinrent un premier succès... »

Léopold, en lui exprimant la part vive et sincère qu'il prenait à cet événement, lui recommanda de la manière la plus instante de songer avant tout à sa propre santé (¹).

Mais bientôt M. Van de Weyer fut obligé de redoubler de vigilance politique. Contraint par la majorité de ses collègues, lord Palmerston avait fait connaître aux cours du Nord, sans même s'être concerté avec le cabinet de Paris, que le gouvernement britannique était résolu à maintenir les arrangements territoriaux des vingt-quatre articles. C'était remplir les vœux les plus ardents des cours du Nord et décourager le cabinet des Tuileries (²). Si la Belgique des

(¹) Le roi Léopold à M. Van de Weyer, 23 avril 1838. Il réitère sa recommandation le 27. Puis, le 22 mai, il lui écrit : « ... Je vous remercie pour tout le zèle et tout le dévouement dont vous n'avez cessé de me donner des preuves; chez vous il y a cette harmonie du cœur et de l'esprit qu'on rencontre si rarement et bien rarement dans notre pays ici. Je vous apprécie beaucoup et vous porte une grande affection. »

(²) La correspondance du représentant de la Belgique à Paris nous a fait connaître les causes de cette sorte de démonstration. — Piqué du mode d'opposition de lord Palmerston; dans les premières séances de la conférence, le prince de Metternich agit sur l'esprit de sir Frederic Lamb, ambassadeur d'Angleterre à Vienne et beau-frère de

vingt-quatre articles, comme disait Louis-Philippe, eût été attaquée, la France l'aurait défendue; mais pour les parties contestées du Limbourg et du Luxembourg, le roi des Français, destitué du concours de l'Angleterre, se résignait maintenant à leur sacrifice et devait s'attacher, en outre, à recommander la même résignation au roi des Belges.

Le cabinet de Saint-James avait également émis l'opinion que rien ne pouvait être changé

lord Melbourne. On chercha à le convaincre qu'une affaire aussi grave que celle de Belgique méritait l'attention de tout le ministère anglais; que probablement la France, en vue d'ajourner la constitution définitive du nouvel État belge, favoriserait tous les moyens d'empêcher le maintien intégral et l'exécution immédiate du traité; qu'une pareille tactique était absolument en opposition avec l'intérêt anglais; que lord Melbourne et ses collègues ne pourraient s'y associer, même indirectement, sans compromettre leur existence, et que, pour prévenir tout reproche fondé de connivence ou de participation à ce système, ils devaient prendre une position nette vis-à-vis de la conférence et des parties intéressées. Lord Melbourne, lord Lansdown et lord Holland auraient vivement adhéré à cet avis et auraient même fait forcer le main à lord Palmerston. Voir le travail que nous avons consacré au *comte Le Hon*, ministre plénipotentiaire de Belgique à Paris, etc., p. 153.

au chiffre de la dette annuelle, mise à la charge des Belges par le traité des vingt-quatre articles. Cette dette s'élevait au chiffre énorme de 8,400,000 florins, et une commission d'État, présidée par le baron d'Huart, ministre des finances, venait de démontrer que la part des Belges, au moment de la dissolution du royaume des Pays-Bas, ne dépassait pas une rente de 2,215,000 florins. Deux membres de la commission, MM. Du Jardin et I. Fallon, se rendirent à Londres et se joignirent à M. Van de Weyer pour rectifier les erreurs de la conférence.

Dans une dépêche du 4 août, M. Van de Weyer informa le cabinet de Bruxelles que les plénipotentiaires des cours du Nord avaient l'intention de proposer à la Belgique, par l'entremise officielle de lord Palmerston, la signature d'un traité avec la Hollande. Ce traité aurait compris les vingt-quatre articles, sauf quelques modifications, maintenu les cessions territoriales et abandonné à l'examen d'une commission, et, au cas d'un désaccord complet dans le sein de cette commission, à l'arbitrage de la conférence, la question des arrérages et celle de la liquidation du syndicat d'amortissement. « Lorsque lord Palmerston me parla de ce projet, écrivait

M. Van de Weyer, je lui déclarai, sans hésiter, qu'il était inacceptable ; qu'en effet, si je saisisais bien le sens de ces propositions, elles n'auraient eu pour résultat que de décider contre nous la cession du territoire et le paiement de la rente annuelle de 8,400,000 florins...; qu'il ne s'agissait plus, en 1838, d'insérer les vingt-quatre articles dans un traité avec la Hollande et d'y ajouter quelques articles explicatifs; qu'il fallait un traité définitif, réglant tous les points, tranchant toutes les difficultés, établissant, enfin, d'une manière stable et durable, les rapports des deux États... » Cette fermeté, qui ne se relâcha point dans des conférences ultérieures sur les questions financières, ne déplut pas à lord Palmerston. Le représentant de la Belgique disait en terminant: « Lord Palmerston a hâte d'en finir; mais son empressement n'est ni de la tiédeur ni de l'hostilité envers la Belgique. Il prend vivement ses intérêts à cœur, et il voudrait qu'il lui fût permis de seconder ses vœux pour l'intégrité du territoire; mais il me reste peu ou point d'espoir à cet égard. Cependant, j'ai prié Sa Seigneurie de faire en sorte, après l'examen du travail sur la dette, que je fusse mis en rapport direct et personnel avec le plénipotentiaire hollandais. Nous pour-

rions alors, si le chiffre de la dette était rectifié en notre faveur, lui faire des propositions relatives au territoire. — Je doute, me répondit lord Palmerston, que M. Dedel soit autorisé à s'entendre directement avec vous, et je doute même que sa cour consente à vous suivre sur ce terrain. — Je crois devoir ajouter que je me suis abstenu, depuis quinze jours, de voir aucun des plénipotentiaires du Nord. Je n'ai voulu leur montrer ni empressement, ni inquiétude, et j'ai mis autant de soin à me tenir à l'écart que j'ai mis d'assiduité à voir les ministres de France et d'Angleterre <sup>(1)</sup>. »

M. Van de Weyer dépeignait la situation en deux mots, lorsqu'il disait qu'il lui restait peu ou point d'espoir de sauver l'intégralité du territoire belge <sup>(2)</sup>. Pour se conformer aux instructions du cabinet de Bruxelles, il s'était occupé

<sup>(1)</sup> *Histoire parlementaire du traité de paix du 19 avril 1839 entre la Belgique et la Hollande* (Bruxelles, 1839), t. I<sup>er</sup>, pp. 35 et suiv.

<sup>(2)</sup> Le 48 août, M. de Theux s'adressait en ces termes à M. Van de Weyer : « Je ne me dissimule en aucune manière les grandes difficultés que nous rencontrons en présence de diplomates pressés de mener à fin la question belge. Je sais, d'autre part, tous les soins que vous prenez pour soutenir nos intérêts. »

sans relâche aussi des questions financières. Il prit une part active aux entretiens que MM. Fallon et Du Jardin eurent avec les plénipotentiaires de France et d'Angleterre pour étayer les assertions énoncées dans le mémoire de la commission dont ils avaient fait partie. Les plénipotentiaires des autres puissances reçurent communication de ce mémoire et essayèrent de le réfuter. Après un nouvel échange de notes, lord Palmerston, d'accord avec le plénipotentiaire de France, finit par déclarer qu'un chiffre transactionnel était le seul moyen pratique d'en finir. Le cabinet de Bruxelles ne fut pas de cet avis et refusa de s'associer au moyen indiqué par lord Palmerston. La diplomatie s'émut de nouveau. « Le 16 octobre, dit un document officiel, les plénipotentiaires des cinq cours se réunirent en conférence ; et, malgré la déclaration du gouvernement belge, les explications verbales et les efforts du ministre du roi et des commissaires, ils repoussèrent le système de la révision, persistant dans le projet d'une transaction. Le chiffre de la déduction à faire sur la portion de la dette à mettre à la charge de la Belgique fut, par eux, porté à 3,000,000 de florins. Ils arrêtèrent, en outre, que des démarches seraient faites auprès des deux parties, pour les

amener à l'adoption de ce système de transaction (1). »

Toutes les puissances représentées à la conférence étaient impatientes, pour des motifs divers, d'aboutir à une prompt solution. Dans un entretien qu'il avait eu, à Paris, avec le comte Molé, président du conseil, lord Holland avait dit nettement que l'existence du ministère anglais tout entier était subordonnée à cette solution, et qu'il fallait l'amener sans trop faire crier la Hollande, qui avait de nombreux amis dans la Cité et dans les Chambres. Telle fut la pensée qui domina, dès lors, les délibérations du cabinet de Saint-James. Assemblé le 26 novembre, il décida, à l'unanimité, qu'il y avait

(1) A cette époque (octobre 1838), M. Van de Weyer signait à Londres une convention entre la Belgique et le royaume de Sardaigne. « Le cabinet de Turin, écrivit-il, attache une grande importance à la convention que nous avons conclue ; il l'a fait publier à Gènes pendant le séjour du roi, et cette publication a été fort bien accueillie par le commerce. Le roi de Sardaigne se propose de resserrer ses nouveaux liens avec la Belgique par l'envoi d'une mission permanente à Bruxelles. » Charles-Albert se plut, en outre, à témoigner sa satisfaction au représentant de la Belgique à Londres en lui conférant le grand-cordon des Saints-Maurice et Lazare.

lieu de terminer dans le plus court délai possible l'affaire hollando-belge, et que la mesure des sacrifices de la Hollande était comble. Il s'associa en conséquence à une nouvelle déclaration, tendante à constater officiellement l'immutabilité des arrangements territoriaux.

Se conformant toujours aux instructions du cabinet de Bruxelles, M. Van de Weyer proposa, moyennant certaines conditions, de porter à 4,000,000 de florins la rente annuelle qui devait être imposée à la Belgique. Mais le représentant du roi Léopold put de nouveau se convaincre que la conférence n'accueillerait point cette proposition; qu'une offre supérieure ne serait même discutée qu'autant que la Belgique renoncerait à toute prétention sur le territoire (<sup>1</sup>).

Le 6 décembre, la conférence adopte le protocole final, qui fixe à une rente annuelle de 5,000,000 de florins la part des Belges dans les dettes du royaume uni des Pays-Bas, mais qui, d'autre part, reproduit et maintient strictement les arrangements territoriaux du 15 novembre 1831.

Le cabinet de Bruxelles fit alors une dernière tentative. M. de Gerlache fut envoyé à Londres,

(<sup>1</sup>) *Histoire parlementaire, etc.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 79.

avec des instructions secrètes. En fixant le jour où il recevrait, au Foreign-Office, le confident de M. de Theux, lord Palmerston écrivit à M. Van de Weyer (Broadlands, 11 janvier 1839) : « Je ne dois pas, cependant, vous induire en erreur en vous faisant croire que la mission de M. de Gerlache pourra arrêter ou changer la marche de la conférence. M. de Gerlache est arrivé huit mois trop tard. » Le 15, M. Van de Weyer, accompagné de l'ancien président du Congrès national, remit officiellement à lord Palmerston une note, où le gouvernement belge proposait de racheter le territoire qu'on voulait lui arracher. « Le soussigné, disait-il, doit terminer en déclarant que la Belgique ne saurait se soumettre au chiffre de cinq millions, en l'envisageant sous le rapport du droit et isolément; mais il s'empresse d'ajouter que, en rattachant cette question à celle du territoire, le gouvernement du roi, si l'on reconnaît son état de possession actuelle, n'hésiterait pas à accepter la dette ainsi fixée, et que même, dans des vues de paix et de conciliation, il ajouterait à la rente de 5,000,000 de florins une somme capitale de 60,000,000 de francs, à payer immédiatement. »

Cette suprême tentative échoua également, comme l'avait prédit lord Palmerston, et il fallut

courber la tête pour ne pas exposer la nationalité belge à de nouveaux et redoutables périls (<sup>1</sup>).

Le 19 février, M. de Theux propose aux Chambres l'acceptation des dernières décisions de la conférence. Après des débats orageux et émouvants, les propositions du gouvernement sont adoptées, le 19 mars, par la Chambre des représentants, et, le 26, par le Sénat.

Le jour même de l'adoption du traité par la Chambre des représentants, M. Surlet de Chokier, l'ancien régent, écrivait à celui qu'il se plaisait à appeler son « ancien ministre des relations extérieures » : — « Nous sommes loin de cette union, de cet admirable accord qui faisait

(<sup>1</sup>) On lit dans le rapport du ministre des affaires étrangères : « M. Van de Weyer et M. de Gerlache virent successivement les plénipotentiaires d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne et de Prusse; ils les trouvèrent également *inébranlables*. » — De retour à Bruxelles, M. de Gerlache écrivit à M. Van de Weyer (7 février) : « ... M. de Theux vous rend pleine justice, et je ne crois pas même que personne songe à vous attaquer dans les Chambres. Quant à moi, j'ai parlé, comme je le devais, à l'occasion, en rapportant ce dont j'avais été témoin dans la lutte énergique que vous avez soutenue contre les Sébastiani, les Palmerston, les Bülow, etc. »

la force du Congrès, dont la convenance, la gravité et la sagesse des débats excitaient l'admiration chez l'étranger ; c'est qu'alors nous n'avions tous qu'un même but : le bonheur et l'indépendance de notre patrie. Les petits intérêts personnels n'avaient pas encore corrompu les hommes qui s'étaient dévoués sans arrière-pensée au bien de tous, sans penser à leur bien être particulier. Ah ! mon cher collègue, que je plains les hommes qui sont au timon des affaires, et *mes ci-devant cousins* <sup>(1)</sup> qui sont loin d'être aussi heureux sur leurs trônes que je le suis dans ma retraite de Gingelom. »

Le cabinet de Bruxelles, voyant disparaître, à Paris, le cabinet présidé par M. Molé, ne se pressait point de signer le traité. Impatienté, lord Palmerston adressa, le 4 avril, à M. Van de Weyer, ce billet assez vif, écrit en français : « ... Mais l'autorisation que vous attendez pour signer, où est-elle donc ? Le paquebot a-t-il fait naufrage ? ou bien, est-ce que votre gouvernement attend encore les chances des arrangements ministériels à Paris ? Si cela est, il n'y a

(1) L'ancien et caustique régent appelait familièrement Louis-Philippe : *mon cousin*, et le roi, aux Tuileries même, avait toléré de bonne grâce cette familiarité.

rien à gagner par ce délai ; qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard, tandis que ces manœuvres épuisent la patience de tout le monde. Quand on a pris une résolution, on doit s'exécuter de bonne grâce... » Dans ce même billet, lord Palmerston faisait allusion à une discussion très-vive que le ministre belge avait eue avec le général Sébastiani, à propos des modifications dont le traité pourrait encore être susceptible. M. Van de Weyer répondit le lendemain : « .... J'ai pris depuis longtemps, à Lisbonne comme à Londres, la ferme résolution de ne jamais permettre à un ambassadeur de France de parler peu respectueusement du roi des Belges ou légèrement de l'indépendance de mon pays. »

M. de Theux informait alors M. Van de Weyer que M. Nothomb, ministre des travaux publics, allait se rendre à Londres, pour « suppléer à ce que les instructions écrites laisseraient subsister de doutes, suivant les circonstances qui pourraient se présenter. » De nouvelles démarches furent alors combinées, et non sans succès, pour améliorer certains détails du traité. Enfin, le 19 avril, M. Van de Weyer, accompagné de M. Nothomb, se rendit au Foreign-Office, afin d'achever l'œuvre à laquelle il avait participé à

travers tant d'angoisses et de périls. Il signa les traités entre la Belgique et les cinq puissances, entre la Belgique et la Hollande, et entre la Belgique et la Confédération germanique. Mais avant d'accomplir cette formalité solennelle, il remit à la conférence une dernière note, que la postérité même ne lira jamais sans émotion :

« S. M. le roi des Belges a retrouvé avec douleur, dans les projets qui lui ont été soumis, les stipulations territoriales imposées dans des jours de malheur, et demeurées sept années sans exécution ; le temps a exercé une bienfaisante influence sur d'autres questions, et celle-ci, digne d'une généreuse sollicitude, est restée irrévocablement résolue. Il a fallu que ce résultat se reproduisit avec son caractère primitif de nécessité, pour que le pays pût se résoudre à un si grand sacrifice ; il a fallu que l'empire des circonstances fût de nouveau constaté de la manière la plus évidente. Sa Majesté devait un dernier effort à des populations qui ont montré tant d'affection et de dévouement ; et, si elle renonce à les conserver, c'est moins à cause des dangers qui menaçaient la Belgique entière qu'en considération des maux qui devaient fondre sur les provinces du Limbourg et du Luxembourg. Jamais Sa Majesté n'a senti plus péniblement toute l'étendue de la tâche qu'elle a acceptée dans l'intérêt de la paix générale, et pour constituer une nationalité devenue une condition nécessaire de la politique européenne ; elle trouvera une consolation dans l'idée que cette nationalité et cette paix sont désormais à l'abri de toute atteinte. »

Après avoir signé le traité, M. Van de Weyer écrivit au roi Léopold : « Votre Majesté aura sous les yeux toutes les pièces qui ont été échangées depuis quelques jours, et aura acquis la conviction que le temps a été bien et utilement employé. Je me félicite de l'arrivée de M. Nothomb. Elle a beaucoup facilité les heureux résultats que nous avons obtenus. Le plus parfait accord a régné entre nous sur tous les points. Il sera constaté aux yeux de la nation que, bien que le gouvernement de Votre Majesté fût muni par la Chambre de l'autorisation de signer, il n'en a fait usage qu'après avoir obtenu de nouveaux avantages. Nous espérons que les actes que nous avons posés obtiendront la haute approbation de Votre Majesté. Dans la note d'adhésion, nous avons surtout fait ressortir la grandeur du rôle que Votre Majesté a accepté, non dans son intérêt de prince, mais dans l'intérêt de la paix européenne et d'une nationalité naissante..... Le pays comprendra que c'est à Votre Majesté que l'on doit les nouvelles modifications. »

Pendant les dernières et suprêmes négociations qui devaient consolider l'indépendance belge, les défenseurs de la maison d'Orange avaient redoublé d'activité et d'énergie dans

leurs attaques contre les défenseurs de la révolution. On vit avec surprise parmi les premiers M. Wallez, qui, sous le gouvernement des Pays-Bas, s'était signalé par sa violente opposition à la maison d'Orange et qui, depuis 1831, avait rempli les fonctions de secrétaire de la légation belge à Londres. M. Wallez, ayant quitté Londres, s'était laissé séduire et corrompre à Paris par le gouvernement néerlandais; M. Van de Weyer en eut bientôt les preuves entre les mains. Ce fut pour lui une triste déception. Le 8 octobre, dans une lettre au roi Léopold, il exprimait l'avis que les troubles de Gand, fomentés par la presse orangiste, n'avaient pas le caractère et l'importance politique que celle-ci cherchait à leur donner : ce n'était point un mouvement hostile à l'indépendance du pays. Mais, d'autre part, il ne voulait pas, cependant, qu'on laissât sans réponse les calomnies de la presse orangiste; il demandait qu'on réfutât les brochures de M. Wallez et qu'on arrachât à celui-ci le masque dont il se couvrait encore (1).

(1) M. Van de Weyer avait découvert que M. Wallez était l'auteur des brochures ayant pour titres : *Le dernier des protocoles*, *Lettre d'un poir de France à M. Thiers*, *La Belgique de Léopold*.

« Pourquoi, disait-il, n'oppose-t-on point à ces publications le tableau qu'ont fait de la Belgique des écrivains étrangers dont l'impartialité est à l'abri de tout soupçon? Les revues anglaises contiennent, depuis quelque temps, des articles fort remarquables à ce sujet. Pourquoi ne point les traduire, et, en rectifiant ce qu'ils peuvent avoir d'erroné, les publier en Belgique et les répandre avec cet à-propos dont nos ennemis nous donnent si bien l'exemple? Je m'offre volontiers à faire ce travail, si on le juge utile; j'irai même plus loin, je rentrerai dans la lice, ne fût-ce que pour engager de plus habiles à sortir de cette apathie politique où nous aimons trop à nous plonger. »

Dans toutes les conjonctures importantes, on retrouvait l'énergique patriote de 1830. Le rang qu'il occupait dans la société anglaise, la renommée qu'il avait acquise comme savant et comme diplomate, le bonheur qu'il s'était assuré par une heureuse union, rien ne lui faisait oublier son pays natal : toujours il eut pour la Belgique le même amour, le même dévouement.

Le 16 décembre 1838, jour anniversaire de sa naissance, le roi Léopold avait apposé sa signature au contrat de mariage entre M. Van de Weyer et M<sup>lle</sup> Bates. Au mois de février

suis, après avoir reçu les félicitations du roi, M. Van de Weyer lui écrivit : « Vous avez daigné, Sire, prendre à mon mariage un intérêt plein de bienveillance et de bonté, et je suis heureux d'annoncer à Votre Majesté que, dans cet acte de ma vie privée, j'ai trouvé en Angleterre, chez les hommes de tous les partis, les attentions les plus délicates, et que j'ai reçu de toutes parts le témoignage le plus flatteur d'une amitié à laquelle j'attache le plus grand prix, et comme particulier, et comme homme politique. » Ce n'était pas seulement le roi Léopold qui s'intéressait à la félicité de son ministre à Londres : la reine Victoria montrait les mêmes sentiments que son oncle. Par une faveur spéciale, elle voulut être marraine du premier enfant issu de l'union qui avait sa haute sympathie. Depuis le jour où Philippine de Hainaut, épouse d'Édouard III, avait tenu sur les fonts baptismaux Philippe d'Artevelde, pareil honneur n'avait été accordé à une famille belge par les souverains de l'Angleterre.

Le roi Léopold qui, au mois de décembre, prévoyait la dissolution peut-être prochaine du ministère présidé par M. de Theux (car, disait-il, dans un pays constitutionnel, on ne sait jamais d'avance comment la bataille tour-

nera), avait jeté les yeux sur M. Van de Weyer, pour la formation d'une autre administration. « Je ne vous rends que justice, lui écrivait-il, en vous disant que vous êtes du petit nombre de ces hommes de cœur et d'esprit aptes à se charger du ministère. » Mais plusieurs années devaient encore s'écouler avant que ce royal désir pût être accompli.

---

## VII

Le maréchal Saldanha, chargé, en 1840, d'une mission spéciale à Londres, pria M. Van de Weyer d'accepter les fonctions d'arbitre dans les questions litigieuses qui restaient à régler entre le Portugal et l'Angleterre. Il savait, disait-il, que les intérêts portugais seraient bien défendus par lui, et qu'il ne pourrait proposer à lord Palmerston un nom qui lui fût plus agréable <sup>(1)</sup>. Avec l'autorisation du roi

<sup>(1)</sup> M. Van de Weyer rendit compte au roi Léopold de cet entretien avec le maréchal Saldanha : « — Londres, 30 juin 1840. — Sire, la mission du maréchal Saldanha marche à sa fin. Il a obtenu que le remboursement des créances dues à l'Angleterre ne s'effectuât qu'à terme, au lieu de s'opérer immédiatement, ainsi que l'exigeait d'abord

Léopold et l'acquiescement de l'Angleterre, M. Van de Weyer accepta les délicates fonctions qui lui étaient offertes. Cet arbitrage, qui dura plusieurs années, fut, par le nombre et l'importance des questions engagées, un incident remarquable dans la carrière du diplomate belge. On verra plus tard en quels termes chaleureux

lord Palmerston. Il reste à examiner les réclamations des militaires anglais. De ces réclamations, les unes sont admises, les autres contestées par le gouvernement portugais. Lord Palmerston veut que les cas douteux soient référés au ministre de la guerre (*secretary at war*) et décidés par lui en dernier ressort. Le maréchal Saldanha soutient qu'il n'est pas de la dignité du Portugal de se soumettre à cette prétention et de prendre pour juge l'une des parties. Il propose, en conséquence, de nommer deux commissaires, l'un anglais, l'autre portugais, et, en cas de dissentiment, de s'en rapporter à un arbitre désintéressé. « Vous pouvez, me dit avant-hier le maréchal, rendre à la reine et au Portugal un grand service, en acceptant ces fonctions d'arbitre. Nos intérêts seront bien défendus par vous ; et nous ne pouvons guère proposer à lord Palmerston un nom qui lui soit plus agréable que le vôtre. » Je répondis au maréchal que je m'estimerais d'autant plus heureux de contribuer à terminer ce différend, que, pendant mon séjour à Lisbonne, j'avais exposé tout le danger qu'il y avait à en laisser subsister la cause ; mais que je ne pouvais accepter ces fonctions, sans l'autorisation spéciale de Votre Majesté. »

lord Palmerston lui adressa les remerciements du gouvernement anglais.

Déjà, en 1841, dans une lettre écrite par M. Baron à M. Van de Weyer, et publiée par le premier en tête de son *Histoire de la littérature française*, l'arbitrage portugais était considéré comme un vrai titre d'honneur. Après avoir rappelé ses entretiens littéraires et philosophiques avec l'homme d'État, qui était resté l'ami de ses anciens collègues, après avoir constaté également le chagrin de celui-ci, lorsque des intérêts plus pressants l'obligeaient d'interrompre ces savantes conversations, l'éminent professeur ajoutait : « A demain, me disiez-vous; aujourd'hui de plus pressants intérêts m'appellent. Il s'agit de défendre, devant les hauts et puissants seigneurs du monde, notre nationalité naissante. Demain arrivait; et votre nom retentissait glorieusement à la première tribune constitutionnelle de l'univers, et, par un choix qui honore également la Belgique et son représentant, deux peuples soumettaient à votre arbitrage les difficultés les plus délicates de leur politique. Et demain recule toujours. »

Il faut certes regretter que M. Van de Weyer n'ait point, avec sa plume si fine et si colorée, dépeint ces « hauts et puissants seigneurs du

monde » devant lesquels il défendait depuis dix années bientôt les intérêts de son pays et de la civilisation. Moins réservé, M. Guizot, ambassadeur de France près du cabinet de Saint-James en 1840, ne s'est pas fait faute de tracer, dans ses *Mémoires*, des silhouettes, assez réussies d'ailleurs, de la plupart de ses collègues du corps diplomatique. Après avoir esquissé diverses autres physionomies, il dit du ministre de Belgique : « M. Van de Weyer était un interprète spirituel, discret et bien placé dans la société anglaise, du roi Léopold et de sa pensée politique sur les affaires européennes ('). »

Ce fut, en effet, par l'entremise de M. Van de Weyer que le roi Léopold travailla le plus activement pour prévenir les conséquences fatales qui pouvaient résulter du célèbre traité du 15 juillet 1840; pour faire cesser l'isolement de la France; pour rendre enfin de nouveau possible le système de concessions réciproques qui avait maintenu la paix du monde depuis dix ans. Généreuse tentative, efforts habiles et heureux qui, en augmentant la renommée du roi des Belges, lui méritèrent la reconnais-

(') *Mémoires* de M. Guizot (édition de Leipzig), t. V, p. 58.

sance, des hommes d'État dignes de ce nom, en même temps que la gratitude des peuples préservés des horreurs de la guerre. « Le roi Léopold, disait à ce sujet le représentant de la Prusse à Londres (le baron de Bülow), le roi Léopold a rendu un grand service à l'Europe. Il a rempli avec une sagesse et une prudence qu'on ne saurait trop louer, cette mission de médiateur à laquelle il est appelé et par sa position et par son caractère. » — Plus expansif encore fut lord Holland, dans un de ses entretiens avec le ministre de Belgique; s'exprimant avec une vivacité et une chaleur qui partaient du cœur, il s'écria: « L'Europe ne reconnaîtra jamais suffisamment tout ce que le roi Léopold a fait pour elle; moi, je le considère comme le protecteur le plus habile de la civilisation, et je lui voterais volontiers une statue au nom de tous les hommes éclairés. »

M. Van de Weyer avait pu apprécier mieux que personne les services du souverain, dont il recevait les confidences. Il pouvait donc, le 12 décembre 1840, lui écrire sans être soupçonné de flatterie: « La prudence de Votre Majesté a fait prendre à la Belgique, dans les circonstances difficiles que nous venons de traverser, une attitude que l'Europe a approuvée, et dont elle

nous tiendra compte. Elle sait aujourd'hui que notre neutralité n'est point un vain mot ; que le sentiment de l'indépendance nationale s'est enraciné dans les cœurs, et que le parti du mouvement n'a pas trouvé d'écho en Belgique. C'est, depuis que nous sommes constitués, la première fois que la Belgique a eu occasion de se déclarer à cet égard ; et les circonstances étaient telles que la France elle-même n'a pu s'offenser de son langage. C'est une nouvelle épreuve par laquelle la Belgique a passé honorablement. »

Quelque temps après, M. Van de Weyer fut chargé par le roi Léopold, le duc régnant de Cobourg, le prince Albert et les autres membres de la famille royale, d'une négociation confidentielle et particulière.

Le rôle de médiateur, que le roi Léopold avait courageusement assumé, pendant la dangereuse crise de 1840, il continua de l'exercer. Les mariages espagnols, l'affaire Pritchard, la guerre avec le Maroc, etc., appelèrent de nouveau son utile intervention et furent l'objet d'une active correspondance avec M. Van de Weyer, durant les quatre années suivantes.

Le premier représentant de la Belgique indépendante à Londres avait alors conquis une position remarquable dans la société anglaise.

Hommes d'État des divers partis, personnages marquants de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, écrivains illustres, publicistes influents, tous lui témoignaient une haute considération et se plaisaient à rechercher ses entretiens si vifs et si spirituels. Il n'était pas un des hôtes les moins brillants de *Holland-house*, ni l'un des émules les moins appréciés du révérend Sydney Smith, déjà son vieil ami. « *Holland-house*, dit M. Guizot, n'était pas seulement le rendez-vous habituel des whigs engagés dans la vie politique; c'était aussi le salon favori, le *home* adoptif des lettrés libéraux, étrangers à la conduite des affaires, mais dévoués à leurs idées et au redressement des vieilles injustices sociales. Ce fut là que je rencontrai pour la première fois le révérend Sydney Smith et lord Jeffrey, tous deux fondateurs, en 1801, de la *Revue d'Édimbourg*, et les deux hommes de ce temps qui, en dehors du Parlement, ont le plus contribué au succès du parti whig et aux progrès de la liberté. Ils étaient l'un et l'autre bien loin, en 1840, du puissant élan de la jeunesse et de leur influence; mais M. Sydney Smith conservait, à soixante-neuf ans, cette vive originalité d'imagination et d'esprit, cette verve inattendue et plaisante,

qui éclataient partout, dans la vie familière comme dans les salons, et probablement aussi dans sa propre pensée, quand il était seul dans son cabinet <sup>(1)</sup>. »

Au mois d'octobre 1843, M. Van de Weyer et sa famille, se trouvant dans l'ouest de l'Angleterre, rendirent visite au célèbre chanoine de Saint-Paul, dans le modeste mais agréable presbytère (*parsonage*) de Combe-Florey (Somersetshire). Ce fut une véritable fête qui se prolongea pendant quarante-huit heures. Le temps était affreux ; mais si la pluie fouettait les vitres, tout était gaieté au dedans. La conversation était intarissable, chacun y apportant un riche contingent d'anecdotes, de réflexions et de saillies <sup>(2)</sup>.

M. Van de Weyer continuait à déployer la même verve dans les écrits qui sortaient encore de temps en temps de sa plume. En 1843, il avait publié : *L'Autorité*; *La petite ville*, etc., etc.; *Lettre à un ministre belge*. L'année suivante, sous un voile plus que transparent, il défendit avec éloquence, contre un des chefs du parti catho-

(1) *Mémoires de M. Guizot*, t. V, p. 156.

(2) *Memoir of the reverend Sydney Smith*, by his daughter, lady Holland, t. I, p. 322 et suiv. On retrouvera avec plaisir le texte dans notre Appendice.

lique, le grand mathématicien brugeois qui, resté fidèle à la foi protestante, avait émigré dans les Provinces-Unies, préférant Maurice de Nassau à la fille de Philippe II. Il écrivit l'œuvre intitulée : *Simon Stevin et M. Dumortier* ('). Là il disait :

« Il y a peu de despotismes égal à celui que peut exercer une assemblée législative... Laissez-la transporter dans le passé les passions politiques du moment, et vous verrez ce qu'elle fera de notre histoire. Quoi ! vous livreriez la mémoire de nos grands hommes à la tendre merci d'une majorité catholique, aux chances capricieuses d'un vote par assis et

(') On lisait à ce sujet dans la *Revue nationale de Belgique*, dirigée par M. P. Devaux (1844, t. XII, p. 220) : « Cette brochure nouvelle est signée du nom fictif de J. du Fan, élève en sciences. Elle est datée de Nieupoort ; mais la forme des caractères étrangers avec lesquels elle est imprimée, et certaine odeur bien caractérisée qui s'exhale du papier, font soupçonner qu'elle vient d'un peu plus loin. Une franche vivacité dans l'attaque, de l'esprit et de la grâce dans le style, de piquantes épigrammes mêlées à une patiente érudition, une impression anglaise, des idées parfaitement belges, et une complète connaissance des choses de la Belgique ; cela suffit peut-être pour rendre assez transparent le voile du pseudonyme que nous n'essayerons pas de soulever davantage. » Ce fut, comme on l'a dit, un événement politique et littéraire ; six éditions furent rapidement enlevées.

levé (!) ! Rome et Malines décideraient, par personnes interposées, quels écrivains il convient au pays d'honorer, quels de proscrire ! Ce serait dans la sacristie ou le confessionnal que nos députés feraient leur cours de biographie nationale ! Si vous acceptez ce tribunal pour les morts illustres, vous en subirez vous-même un jour les décisions inquisitoriales... Nous assistons à un spectacle curieux. Le jésuitisme a ressaisi d'un effort désespéré la société qui lui échappait. Les uns y voient l'étreinte vigoureuse d'une main sûre de son fait ; les autres, le mouvement convulsif de gens qui se noient. Mais les uns et les autres sont animés de ces haines implacables qui, lorsqu'elles se traduisent en faits, font souvent gémir l'humanité. Nous sommes à la veille d'un combat à outrance ; tout ce que je désire, c'est que deux vertus essentielles à la société, la foi et la charité chrétiennes, ne périssent point chez nous dans la lutte. Laissons la France invoquer contre les jésuites la police et les tribunaux, la Suisse employer la carabine et les corps francs ; en Belgique, pour nous soustraire à leur despotisme, il suffira de la plume et de la presse, ces deux armes redoutables que Dieu a mises entre nos mains pour défendre les droits de la raison humaine ; car, au fond, c'est de cela qu'il s'agit, et le refus d'élever une statue à Stevin n'est qu'une des mille formes que prend cette lutte éternelle entre l'autorité et la liberté de l'intelligence ; on s'essaye sur les morts, en attendant qu'on puisse opérer sur les vivants. Mais n'oublions point pour cela nos anciens principes. Mieux vaut écrire que proscrire. Les *Provinciales* ont fait

(1) Il s'agissait de voter un subside pour ériger à Bruges une statue à Simon Stevin.

aux jésuites plus de mal, à l'esprit humain plus de bien, que tous les arrêts du Parlement. Montrons que, si nous leur laissons avec justice la même liberté dont nous entendons jouir nous-mêmes, nous ne leur permettrons jamais de nous parler en maîtres, d'agir en despotes, d'abuser de leur influence pour traîner aux gémonies les plus beaux noms de la science. Nous pouvons tout tolérer, hormis l'intolérance. »

Ce redoutable pamphlet, par le bruit qu'il fit, appela de nouveau l'attention sur M. Van de Weyer. Chacun l'avait deviné, l'avait reconnu.

Au mois de juin 1845, une crise ministérielle éclatait en Belgique, à la suite des élections qui avaient renouvelé une partie de la Chambre. Sans donner encore la majorité à l'opinion libérale, les électeurs avaient montré pourtant la volonté d'appuyer celle-ci avec plus d'énergie. M. Nothomb, chef de l'administration *mixte* qui avait succédé, en 1841, au cabinet libéral formé par M. Lebeau, prit la résolution de se retirer devant une manifestation qui, à ses yeux, rompait l'équilibre. Le moment était venu, en effet, de marquer plus fortement dans le gouvernement l'influence croissante du parti progressiste.

Parmi les tentatives qui furent faites pour reconstituer le ministère en ce sens, on remarqua surtout les pourparlers qui eurent lieu

avec M. Rogier, le chef de l'opposition parlementaire. Si le pouvoir ne lui fut pas offert formellement, M. Rogier put du moins indiquer les conditions auxquelles il croirait, le cas échéant, devoir subordonner son acceptation. Ces conditions ne furent pas agréées. Le chef de l'État, attaché à la politique unioniste, conçut l'espoir de la maintenir par une combinaison imprévue. Il jeta les yeux sur M. Van de Weyer et fit un appel à son dévouement. Il voyait en cet homme d'État une éclatante personnification de l'union qui avait créé la Belgique indépendante.

On savait que M. Van de Weyer continuait de professer et de pratiquer la plus large tolérance en philosophie et en politique. Et si les hautes fonctions qu'il exerçait depuis quinze ans près la cour de Saint-James l'avaient éloigné de la politique militante, il avait néanmoins, de son hôtel de Portland Place, à Londres, suivi avec un vif intérêt les luttes dont le Parlement belge était le théâtre. Les catholiques modérés espéraient le retrouver tel qu'il était au gouvernement provisoire et au Congrès. Quant aux libéraux, comment auraient-ils pu se défier du philosophe qui naguère attachait son nom à l'université libre de Bruxelles comme l'un des fondateurs et des professeurs honoraires de cet

établissement, institué pour neutraliser les doctrines de l'université catholique de Louvain? Comment auraient-ils oublié que, après la chute de l'administration libérale de 1840, il était revenu en Belgique pour donner aux ministres qui venaient de tomber un témoignage de sympathie (1)? Et plus récemment encore, n'avait-il pas donné un autre gage de ses opinions franchement libérales? Il avait, selon les expressions d'une revue anglaise, rivalisé de vigueur avec Chateaubriand et d'esprit avec Paul-Louis Courier, pour réhabiliter la mémoire d'un savant illustre, d'un protestant du xv<sup>e</sup> siècle.

Plein de reconnaissance pour le prince qui avait fait, lui aussi, de grands sacrifices au pays, M. Van de Weyer ne déclina point les offres qui lui furent transmises. Le 30 juillet, il était nommé ministre de l'intérieur, et son avènement fit une grande sensation en Angleterre (2).

(1) Voir le discours prononcé par M. Dolez à la Chambre des Représentants, le 21 novembre 1845.

(2) On en trouve la preuve certaine dans les articles publiés, entre autres, par le *Times*, principal organe de la presse quotidienne, et par *the Examiner*, une des revues les plus estimées de Londres. Le *Times* disait : « ... In addition to the interest which we have always taken in all that concerns the independence and prosperity of Belgium, we must

Tout aussitôt, le nouveau premier ministre, fidèle aux traditions les plus chères de sa vie, porta une sérieuse attention sur le développement intellectuel de la nation. Il croyait, avec raison sans doute, que les progrès des sciences, des lettres et des arts sont, comme ceux de l'industrie et du commerce, nécessaires à l'existence même comme à la renommée des peuples. Déjà

be allowed to express on this occasion the personal interest which cannot but be felt upon the promotion of a gentleman who has been so long known and so deservedly respected in this country..... In the political society of London his place will not easily be filled ; but he has left us, like M. Guizot, to rise to the highest position to which a constitutional minister can aspire ; and we trust that he will retain a lasting confidence and regard for a people whom he has known more as a countryman than as a foreign envoy... » *The Examiner* du 16 août 1845 signalait particulièrement les difficultés du gouvernement en Belgique, en présence des aspirations contraires des libéraux et des ultra-catholiques, constatait le sacrifice que faisait M. Van de Weyer en acceptant une tâche vraiment laborieuse et délicate, estimait, enfin, qu'il pourrait, en réussissant, rendre un service considérable, et que, en toute hypothèse, il saurait demeurer fidèle à ses convictions. « . . . If he succeed, even for a year or two, in the difficult task, he will have rendered an important service to king Leopold. Whether he does or not, M. Van de Weyer will have kept unsullied his own liberal and intellectual reputation. »

en 1835, mécontent d'une indifférence littéraire et scientifique poussée, dans les régions administratives, jusqu'à l'excès, il disait : « Nous avons, en Belgique, une incroyable insouciance pour tout ce qui n'est pas d'une utilité immédiate. Il faut que l'initiative vienne d'en haut (!). »

En ouvrant, le 15 août, l'exposition des beaux-arts à Bruxelles, le ministre de l'intérieur fit entendre ces paroles remarquables :

« Vous pouvez, sans être taxés d'exagération, parler de la gloire promise aux artistes belges qui, loin de se laisser éblouir et décourager par l'éclat de nos grands maîtres, ont su puiser, dans l'étude de leurs chefs-d'œuvre, la force et l'inspiration qui élèveront l'art en Belgique à la même hauteur qu'autrefois.

« Ce n'est point nous qui portons seuls ce jugement ; il est aussi sanctionné par l'étranger ; j'en ai entendu plusieurs fois, avec bonheur, l'expression désintéressée, et croyons-le, Messieurs, la voix de l'étranger a devancé pour nos artistes contemporains la voix de la postérité.

« L'histoire dira combien le sentiment d'indépendance nationale a ravivé chez nous le goût des arts et des lettres ; et avec quel sens profond le pays a compris que le culte élevé du beau, la libre recherche du vrai sont, avec la mâle pratique du bien, les éléments les plus solides de cette nationalité qui nous est chère. Ces sentiments vous ont

(<sup>1</sup>) Voir, dans l'Appendice, une lettre au roi Léopold, du 10 février 1835.

soutenus, Messieurs, dans la tâche difficile que vous avez remplie, et vous ont animés de ce zèle auquel je suis heureux d'être le premier à rendre un public hommage. »

Il eût été difficile de parler avec plus de noblesse de ce culte des arts qui, à diverses époques, avait jeté tant d'éclat sur le nom des Belges. Mais la peinture et la sculpture ne formaient pas tout notre patrimoine. Aussi M. Van de Weyer entreprit-il de fortifier l'enseignement dans les universités de l'État, de préparer la réorganisation légale des athénées et des collèges, et de multiplier les bonnes écoles primaires. En instituant les agrégés universitaires, il avait fait usage d'un droit que lui conférait la loi sur l'enseignement supérieur. Lui-même justifia mieux que personne cette mesure dans un discours prononcé, le 3 novembre, devant les autorités académiques de Liège :

« ... Il existait, dit-il, un préjugé que les ennemis de notre indépendance ont longtemps exploité, à savoir que la Belgique n'était pas apte à se gouverner elle-même, et que les hommes capables manquaient aujourd'hui sur un sol qui jadis en avait produit un si grand nombre. Si, avant 1830, on avait dit : « Dans dix ans, tous les postes importants de la magistrature, de l'administration, de l'armée, des corps savants, seront occupés en grande majorité, et honorablement occupés par des Belges, » cette prédiction n'eût rencontré que des incrédules, même parmi nos compa-

tristes ; et pourtant les hommes n'ont point manqué aux circonstances. C'est qu'il y avait alors comme il y a encore aujourd'hui, en Belgique, une foule de talents auxquels il ne fallait que le moyen de se produire. Donnons-leur ce moyen ; mettons-les en évidence ; celui qui sent l'œil du public fixé sur sa vie devient bientôt digne de l'attention qu'il excite, lorsque d'ailleurs il porte en lui-même tout ce qu'il faut pour la mériter. Et remarquez, messieurs, que les hommes qui, chez nous, ont le plus de valeur, sont précisément ceux qui savent le moins se faire valoir. Je ne les en blâme point ; cette modestie, cette espèce de pudeur du savoir est dans notre caractère un trait qui nous honore. Mais quel est alors le devoir du Gouvernement ? C'est de faire pour ces hommes ce qu'ils ne font pas, ce qu'ils ne veulent pas faire eux-mêmes. C'est de les mettre en relief, c'est de placer de ses propres mains, si je puis m'exprimer ainsi, toutes ces lumières sur le boisseau... »

Trois jours après, parlant devant les autorités académiques de Gand, M. Van de Weyer ne fut pas moins éloquent :

« ... Ce que j'ai dit aux professeurs de Liège s'adressait aussi, messieurs, aux professeurs de Gand. Mais la vieille cité flamande, ce centre du mouvement de votre renaissance littéraire, mouvement d'autant plus beau qu'il est aujourd'hui libre et spontané, la vieille cité, dis-je, attend peut-être du ministre, organe de cette haute sollicitude que le chef de l'État étend à tous les éléments vivaces de notre nationalité, quelques mots de plus sur la place que le roi a faite dans l'université à ceux qui cultivent avec succès l'antique idiome de vos pères. Non, messieurs, le Gouver-

nement ne pouvait méconnaître les titres des écrivains flamands de nos jours, à notre reconnaissance. En les agrégeant à un corps respectable et haut placé dans l'opinion, il a rendu à leurs talents une justice que la postérité nous reprocherait de ne pas avoir osé leur rendre. Si cette littérature a fait, en quinze années, plus de progrès que dans les deux siècles qui ont précédé notre indépendance, c'est que rien ne féconde le génie comme le sentiment qu'il produit pour une patrie attentive aux travaux de ses enfants. Un pays devient bientôt étranger aux muses, quand les muses n'y sont invoquées que pour chanter l'étranger... »

Cette harangue fut traduite en flamand par les promoteurs du mouvement, auquel un si légitime hommage avait été rendu, et un exemplaire imprimé en lettres d'or remis solennellement au ministre.

Le 26 septembre, présidant la distribution des prix décernés aux lauréats du concours des athénées et des collèges, M. Van de Weyer avait, selon les expressions d'un publiciste national, parlé à la jeunesse le langage d'un moraliste et d'un philosophe. Citons encore les paroles suivantes :

« ... Lorsque le ministre patriote (1) qui conçut, le premier, le projet de ce concours, fixa le jour où les lauréats recevraient le prix de leurs travaux, parmi les jours anniversaires de notre indépendance, ce fut une idée heureuse

(1) M. Ch. Rogier.

et féconde. Il eut, sans doute, cette pensée qu'à côté de l'enthousiasme qu'inspirerait à ces jeunes cœurs la conquête de nos libres institutions, devait se trouver ce grave avertissement que la science seule peut en assurer le maintien ; qu'il n'y a de véritable liberté qu'une liberté éclairée, et que, sous ce rapport, plus nous avons acquis de droits, plus nous avons à remplir de devoirs envers la patrie. — Pour nous, messieurs, nous tâcherons de bien comprendre les nôtres. Déjà, dans l'intérêt de cette jeunesse studieuse qui occupe si vivement la sollicitude du roi, Sa Majesté a ouvert, par l'organisation de l'institution des agrégés, une voie nouvelle à l'intelligente activité des lauréats, au culte désintéressé de la science pour elle-même, à la composition nationale du corps universitaire ; de même que, par le rétablissement d'une inspection permanente des athénées, le gouvernement pourra, guidé par l'expérience, réunir les éléments d'une bonne loi sur l'instruction moyenne. Me sera-t-il permis d'ajouter combien je m'estime heureux d'avoir à exécuter comme ministre des mesures auxquelles j'aurais applaudi avec reconnaissance comme professeur, à l'époque où les abords de l'enseignement supérieur présentaient des difficultés presque insurmontables ? Ces souvenirs de temps déjà si loin de nous s'emparent plus vivement de mon esprit en présence de cette élite de savants où je retrouve des professeurs qui ont été, qui sont encore mes collègues. »

Membre de l'Académie des sciences de Bruxelles depuis 1840, M. Van de Weyer entreprit aussi de la réorganiser sur des bases plus larges, et il en fit l'*Académie royale de Belgique*, où les sciences, les lettres et les beaux-arts

devaient être également représentés. Il n'imposa point cette œuvre de régénération : il la discuta lui-même avec les autorités constituées de l'ancienne académie, s'aidant des conseils et des lumières de MM. Quetelet, l'éminent secrétaire perpétuel; de Gerlache, l'ancien président du Congrès national; de Ram, recteur de l'université catholique de Louvain, et de Stassart, ancien préfet de l'empire français et ancien président du Sénat belge, célèbre surtout par un recueil de fables (1).

Dans le courant de l'été, le Parlement avait tenu une session extraordinaire pour voter les mesures exigées par une crise alimentaire dont on n'a pas encore perdu le souvenir. Il avait été alors résolu que les explications sur la formation et les principes du cabinet seraient ajournées jusqu'à la session ordinaire du mois de novembre (2).

(1) Voir les explications données par M. Van de Weyer à la Chambre des Représentants, le 6 décembre 1845.

(2) Les électeurs de Bruxelles, ayant été appelés à choisir un représentant, M. Van de Weyer, malgré de pressantes sollicitations, refusa de poser sa candidature, voulant d'abord, selon ses expressions, avoir reçu le baptême parlementaire. Malgré cette abstention, cinq cents suffrages lui furent donnés spontanément.

Le roi ouvrit, le 11 novembre, la session législative de 1845-1846. Dès que l'adresse en réponse au discours du trône eut été mise en délibération au Sénat, M. Van de Weyer fit sa profession de foi : « Mes principes, dit-il, dans la séance du 13 novembre, sont tels aujourd'hui qu'ils étaient en 1830 ; je ne vois nulle nécessité de les modifier, et j'appartiens, aujourd'hui comme alors, au parti du progrès. Mais je me hâte d'ajouter que le ministère, en se formant, a pris le parti de n'être d'aucun parti. » On représentait le cabinet comme une coalition d'hommes appartenant à des opinions avancées, extrêmes. A cette observation, M. Van de Weyer répondit : « Je n'accepterai pas la position que l'on veut me faire, bien que je ne recule devant aucun progrès légal de l'opinion à laquelle j'appartiens. Homme de modération, je me suis vu fort jeune, trop jeune peut-être, jeté au sein d'événements graves, où vous m'avez vu et parler et agir. Si j'ai quelque valeur dans mon pays, si j'ai pu recevoir aujourd'hui même l'expression de votre confiance et de votre estime, c'est qu'au sein des orages révolutionnaires, je suis resté un homme modéré. Tel que j'étais alors, tel je suis aujourd'hui... »

Le Sénat montra beaucoup de bienveillance :

le projet d'adresse fut voté à l'unanimité (1).

Il fallait maintenant affronter les libéraux de la Chambre des représentants, qui se groupaient autour des hommes d'État renversés en 1841. Quelles que fussent leurs sympathies personnelles pour l'ancien membre du gouvernement provisoire, ils le voyaient avec surprise dans un cabinet où siégeaient trois représentants considérables de l'opinion catholique: MM. d'Anethan, Dechamps et Malou (2). Cet étonnement, M. De-

(1) Les défenseurs s'offraient à M. Van de Weyer, et parmi ceux qui aspiraient à l'honneur de le soutenir, on distinguait M. Ch. Durand, l'ancien rédacteur du *Journal de Gand*. Il proposa, moyennant une somme mensuelle qu'il fixait, de défendre le ministre de l'intérieur de Belgique, dans tous les journaux français dont il disposait, savoir : la *Presse*, le *Courier français*, le *Journal du Commerce*, etc. Il finissait sa lettre (4 novembre 1845) en ces termes : « Il ne s'agit maintenant que d'une chose, c'est-à-dire si, devant l'intérêt public, M. Van de Weyer, ministre, a oublié les injures de M. Van de Weyer, littérateur. » M. Durand se souvenait de Louis XII, oubliant les injures souffertes par le duc d'Orléans. M. Van de Weyer ne répondit pas.

(2) MM. d'Anethan et Dechamps avaient fait partie de l'administration de M. Nothomb; quant à M. Malou, il était entré comme ministre des finances dans le nouveau cabinet. Les autres membres étaient : M. d'Hoffschmidt, libéral modéré, et le général Dupont. Deux ministres

vaux, dont l'autorité sur ses collègues de la gauche était grande, ne le dissimula en aucune façon. M. Van de Weyer répondit avec la même franchise : « Dans un ministère de transaction, toutes les opinions doivent être représentées. Je n'ai pas besoin de vous dire quelles sont les miennes dans le cabinet. Mes opinions, ce n'est pas d'hier qu'elles sont nées ; ce n'est pas aujourd'hui que je suis appelé à les exprimer devant vous. J'appartenais à l'opinion libérale avant même que plusieurs d'entre vous eussent pris parti dans nos luttes politiques. Dès 1828, c'est-à-dire à une époque où la défense de nos droits politiques ne rapportait ni places, ni faveurs, ni influence ; où elle nous conduisait souvent et devant le juge d'instruction et à la prison des Petits-Carmes ; à cette époque, messieurs, je professais ces opinions libérales que je n'ai plus abandonnées, que je n'abandonnerai jamais. Je défendrai donc, ou plutôt je n'aurai pas à défendre, mais je maintiendrai, au sein du conseil, ces opinions libérales dont je ne me suis jamais écarté. — Mais je veux,

d'État, M. de Muelenaere et M. d'Huart, faisaient également partie du conseil, où le premier renforçait l'élément conservateur.

messieurs, dans l'application de ces principes, rester fidèle à mes antécédents; je veux poser des actes libéraux, non pas *contre* un parti, non pas *contre* les catholiques, mais *avec* les catholiques; et, en professant ces sentiments, je ne fais que maintenir, messieurs, les principes que nous pouvons tous invoquer avec une espèce d'orgueil patriotique...

M. De Decker, qui était rapporteur de la commission chargée de la rédaction du projet d'adresse, essaya, un peu plus tard, de saisir et reproduisit, en quelques pages dignes d'attention, la physionomie vraiment intéressante de ces débats parlementaires (1). »

Un incident important leur servit en quelque sorte de prologue. Incomplètement renseigné, M. Van de Weyer avait déclaré qu'une des causes de son entrée aux affaires était la prétention émise par M. Rogier, lorsque la couronne lui avait offert de constituer un cabinet, d'obtenir un blanc-seing qui lui permit de dissoudre la Chambre quand il le jugerait opportun. C'eût été, selon M. Van de Weyer, l'abdication de la

(1) Voir la brochure intitulée : *Quinze ans (1830-1845)*, par P. DE DECKER, membre de la Chambre des représentants (in-8°, 1845). M. De Decker était un unioniste catholique.

couronne. Or, il résulta ensuite, d'une déclaration rédigée d'un commun accord et lue dans la séance du 21 novembre, que le pouvoir n'avait pas été formellement offert à M. Rogier. Quant aux conditions indiquées par celui-ci, M. Van de Weyer se référait, de même que son honorable contradicteur, aux explications données à la Chambre et déjà recueillies par le *Moniteur*.

Les discussions sur l'adresse se prolongèrent pendant sept séances. M. Van de Weyer montra un esprit toujours alerte, une éloquence à la fois facile et élégante et une incontestable droiture. Ne voulant point se contenter d'une déclaration équivoque, il réclamait de la Chambre l'engagement que le ministère recevrait de sa part le concours qui lui était demandé. Le 20, en réponse à un remarquable et pressant discours de M. Devaux, il disait : « ... Messieurs, j'ai toujours accepté nettement et franchement ma position, et vis-à-vis de l'opinion libérale et vis-à-vis de l'opinion catholique. C'est précisément pour que cette position fût nettement dessinée que nous avons demandé à la Chambre, composée de deux éléments, de déclarer si les hommes qui se présentent devant vous de toutes pièces, avec leur passé, avec leur présent, méritent la confiance des deux parties de cette Chambre.

Pour moi, professant des opinions libérales, mais m'étant en même temps imposé toujours pour règle d'admettre la conciliation, c'est-à-dire restant fidèle aux principes de l'union dont je ne me suis jamais écarté, je suis venu vous demander si un homme qui représentait ces idées en 1828, en 1830, comme il les représente en 1845, est un homme que l'opinion libérale peut ne point admettre et que l'opinion catholique doit repousser.— Vous aurez, messieurs, à vous prononcer sur ce point... Pénétrez-vous de cette pensée qu'aujourd'hui, comme en 1830, nous pouvons, quelles que soient nos opinions théoriques, philosophiques ou religieuses, nous entendre pour la bonne administration du pays... »

M. Van de Weyer l'emporta dans cette lutte (').

(') Le ministre de l'intérieur s'était, il faut le répéter, distingué par la netteté de ses déclarations ; rarement la franchise avait été poussée plus loin. On lira encore avec intérêt les paroles suivantes prononcées, le 22 novembre, sur une des questions les plus graves qui puissent être portées devant une assemblée parlementaire : — « ... Ce n'est pas la première fois que des hommes politiques ont laissé entrevoir la pensée que nos institutions fondamentales avaient un caractère dangereux ; qu'il était prudent de prévoir le jour où elles pourraient subir des modifications.

Le 22 novembre, sur quatre-vingt-neuf membres présents, soixante-trois votèrent l'adresse avec la déclaration de confiance demandée par le ministère (1).

Eh bien, qu'ai-je fait? Je me suis demandé quel est le devoir des hommes qui sont pénétrés de cette conviction. N'est-ce pas de se faire les représentants de cette pensée franchement, courageusement? — Il faut que l'on pratique en Belgique, messieurs, ce qui se fait en Angleterre. Lorsque lord Grey conçut, à l'âge de vingt-cinq ans, le projet d'introduire, dans son pays, la réforme électorale, il était seul de son avis. Cela ne le découragea point : il présenta son projet. Qu'en résulta-t-il? C'est qu'il resta isolé non-seulement au sein de la représentation nationale, mais au sein de la société anglaise, au sein même de sa famille. Il n'en reproduisit pas moins sa pensée dans toutes les occasions, et ce vénérable vieillard eut, à l'âge de soixante-dix ans, la gloire de la réaliser. — Eh bien, je voudrais que cette noble conduite fût imitée en Belgique. Je voudrais que tous les hommes politiques qui ont l'intention de modifier notre constitution (et j'admets qu'on puisse consciencieusement croire à l'utilité de ce projet) vinsent le dire franchement, se posassent en réformateurs de nos institutions, en poursuivissent l'exécution, ouvertement, à la face de la nation, et devant cette assemblés même... »

(1) Le général Goblet, ministre des affaires étrangères dans la précédente administration, où il représentait l'élément libéral, s'exprimait en ces termes dans une lettre adressée à un haut personnage (novembre 1845) : « ... Je

Le même jour, le roi Léopold écrivit à M. Van de Weyer : « ... Vous vous êtes noblement défendu et avec un rare talent, et constamment vos sentiments d'honneur ont percé. Croyez-moi, c'est une victoire qui, même pour votre pays, que vous aimez, ne sera pas stérile... » Et, le 5 décembre : « La reine Victoria vient de me charger de vous exprimer combien elle se réjouit, ainsi qu'Albert, des succès que vous avez obtenus dans la dernière bataille parlementaire. »

Le cabinet du 30 juillet 1845, si brillamment inauguré, n'eut cependant qu'une très-courte durée (¹). Malgré son esprit de conciliation, son bon vouloir, son talent, sa fermeté aussi, M. Van de Weyer vint se heurter bientôt contre des écueils infranchissables (²).

ne suis pas injuste pour les membres du cabinet ; je reconnais qu'il est composé d'hommes éminents et je rends hommage aux talents et au beau caractère de M. le ministre de l'intérieur ; mais, je le répète, c'est pour avoir vécu moi-même dans un cabinet mixte que je connais toutes les difficultés qu'y rencontre un tel ministère. Dans cette situation, je désire le voir à l'œuvre avant de me prononcer... »

(¹) Il faut lire sur la situation des partis en Belgique, à cette époque, un intéressant article dans la *Revue nouvelle*, t. VI, p. 102 et suiv.

(²) M. Van de Weyer savait défendre avec fermeté ses

Au mois de janvier 1846, la Chambre discutait laborieusement une loi sur la chasse, et, durant ces débats parfois pittoresques <sup>(1)</sup>, de

principes. A propos d'une question relative à l'instruction publique, les évêques s'étaient adressés collectivement à lui. Il pria le cardinal-archevêque de Malines de se rendre à Bruxelles pour conférer. L'archevêque vint, et le ministre lui dit qu'il aurait pu lui répondre officiellement, mais qu'il avait préféré s'entretenir avec lui afin d'éviter un éclat. Il ajouta que le gouvernement ne pouvait pas constitutionnellement reconnaître un épiscopat, c'est-à-dire un corps constitué formé des évêques, et qu'il priait en conséquence l'archevêque de retirer la pièce. Son Éminence s'écria : « Une pareille déclaration est chose inouïe. » Alors le ministre lui mit sous les yeux une dépêche où l'impératrice Marie-Thérèse défendait sous les peines les plus sévères aux évêques des Pays-Bas autrichiens de correspondre collectivement avec le gouvernement, et l'archevêque se rendit à cet argument.

(1) Le ministre de l'intérieur avait dit au début de la discussion : « Messieurs, je suis, pour la défense du projet de loi sur la chasse, dans une position tout à la fois singulièrement avantageuse et défavorable. D'abord, je ne suis pas chasseur, c'est pour la défense de la loi un avantage; je n'y mettrai ni passion pour le gibier, ni haine trop vive contre le braconnier, ni intérêt personnel, ni intérêt de parti. Voilà l'avantage de ma position. L'inconvénient, c'est qu'étranger aux plaisirs de la chasse, je n'ai pas, pour examiner les détails du projet de loi, cette foule de connais-

plus hautes préoccupations absorbaient le cabinet. Il s'occupait d'une tâche vraiment périlleuse : l'accomplissement de la promesse, faite dans le discours du trône, de présenter une loi sur l'enseignement moyen. Le chef du cabinet, ayant communiqué à ses collègues l'œuvre qu'il se proposait de soumettre à la législation, dut reconnaître qu'il ne pourrait s'accorder avec les ministres catholiques sur les principes essentiels de la loi. Vers la fin de février, le cabinet était en pleine dissolution. Le 4 mars, dans une lettre très-digne d'attention et restée inédite jusqu'à présent, M. Van de Weyer exposait les causes qui l'obligeaient à se séparer de ses collègues. C'est un document historique qu'il faut citer :

« Si j'étais entré au ministère dans des circonstances normales et ordinaires, je pourrais accepter un nouveau programme de transaction. Mais que m'a-t-on dit en juillet dernier? « Consentez à faire partie du cabinet, et vous lui

sances spéciales qu'on acquiert seulement le fusil sur le dos, et lorsqu'on est soi-même chasseur et peut-être même quelque peu braconnier. Il résulte de cette position que j'examinerai le projet de loi avec une parfaite impartialité, *sine ira et studio*, s'il est permis de citer Tacite, à l'occasion de lièvres et de perdrix. » La discussion s'étendit du 21 au 31 janvier.

donnez la couleur de votre opinion. Il ne dépendra que de vous de faire de ce ministère un ministère libéral. Vous serez maître de la situation. Les élections du mois de juin ont ouvert les yeux aux catholiques. Ils sentent la nécessité de faire des concessions. Vous les trouverez fort effrayés de l'avenir, et partant fort raisonnables pour le présent. Que si cependant vous rencontriez, plus tard, une résistance imprévue, vous seriez maître, après quatre ou cinq mois de tentatives de conciliation, de vous retirer, de quitter la partie, car on n'exige de vous le sacrifice d'aucun de vos principes. » — Fort de ces assurances, et de ces mêmes principes auxquels je suis toujours resté fidèle, je déclarais à la Chambre que, libéral, je poserais des actes libéraux; que, si c'était avec raison que le pays se plaignait des empiétements du clergé sur le terrain réservé au pouvoir civil, j'arrêterais ces empiétements. En ce qui concerne l'enseignement moyen, nous primes, à la vérité, pour base de notre politique, le projet de loi de 1834; mais en ajoutant, 1° que ce projet subirait les développements et les améliorations dont l'expérience avait fait reconnaître la nécessité, et 2° que l'action de l'État y serait renforcée. Plus tard, des faits nouveaux, révélés pour ainsi dire sous forme de provocation (je veux parler de la convention de Tournai et de sa publication dans le *Journal de Bruxelles*), m'imposèrent le devoir de faire à la Chambre une profession de mes principes à cet égard, et de déclarer que je ne sanctionnerais jamais des transactions de ce genre. Elles sont, à mes yeux, la violation la plus flagrante de l'art. 8 de la loi communale, l'empiétement le plus dangereux tenté par le clergé, la base la plus solide de sa domination temporelle. En effet, ces conventions accordent aux évêques, qui

ne sont point *un pouvoir*, qui agissent sans publicité, sans contrôle, sans responsabilité, le droit de nommer, dans les collèges communaux, de révoquer, de déplacer, de destituer les directeurs, professeurs, instituteurs, surveillants, etc., etc., droit dont les catholiques ne veulent point investir l'État, le roi, le pouvoir civil, tuteur impartial et responsable de tous les intérêts !

« Dans cet état des choses, il était impossible que le simple projet de 1834 restât la base unique de la politique du cabinet : cette base a été nécessairement élargie par la force des circonstances, par les discussions qui s'ensuivirent, et par l'étude plus approfondie du *statu quo* en matière d'enseignement. Il ne s'agit donc plus, entre mes collègues et moi, d'un dissentiment sur l'interprétation que je donne aux améliorations indiquées par l'expérience au projet de loi de 1834 ; mais il s'agit de savoir si un abus, quelle que soit sa durée, et quelle que soit l'habileté avec laquelle on l'a insinué dans l'administration, peut jamais devenir un droit ; il s'agit de savoir si le principe de conventions avec le clergé sera sanctionné par la loi ; il s'agit de savoir si la loi communale doit être modifiée, ou entendue dans ce sens que les magistrats pourront déléguer leur autorité ; il s'agit de savoir si l'Église dominera l'État, et jouira de droits que l'on conteste au souverain. — Voilà la véritable cause du dissentiment entre mes collègues et moi. Cette question, il serait inutile d'essayer de la rétrécir : elle a pris des proportions qui en montrent toute l'importance. Il faut donc envisager l'ensemble des circonstances que je viens de rappeler succinctement, pour se faire une idée juste de la situation du ministère et de ma position personnelle. Je rencontre aujourd'hui dans toute sa force la résis-

tance *imprévue* que l'on *prévoyait* en juillet dernier. J'ai fait tout pour la vaincre ; j'ai, pour me rapprocher de mes collègues, tout essayé, *tout*, excepté l'abandon d'un principe dont la violation serait de ma part un acte de haute trahison envers le roi et mon pays. »

Le 7 mars, interpellé à la Chambre, M. Van de Weyer s'exprima en ces termes :

« Messieurs, jusqu'à présent le ministère, retenu par un sentiment de haute convenance que la Chambre appréciera, n'a pas répondu aux différentes interpellations qui lui avaient été adressées relativement à la situation ministérielle. Aujourd'hui, messieurs, mes collègues et moi, nous pouvons rompre le silence qu'un haut devoir nous imposait, et nous nous empressons de répondre à l'attente de la Chambre et de déclarer qu'à la suite d'un dissentiment sur la portée et l'application des principes qui avaient servi de bases premières à la loi sur l'enseignement moyen, nous avons cru de notre devoir de supplier Sa Majesté de vouloir bien accepter les démissions respectives des fonctions que nous tenions de sa royale confiance. — C'est, messieurs, le 2 de ce mois que ces démissions ont été adressées à Sa Majesté. — Depuis, le roi, avant d'accepter ces démissions, m'ayant fait l'honneur de me demander si j'accepterais la haute mission de former un ministère sur les mêmes bases que celui du mois de juillet, je crus répondre à ce royal désir, en m'adressant à mes propres collègues dont je tenais à ne me point séparer ; à mes collègues, messieurs, dont j'estimais et j'honorais les talents, le caractère, la droiture et la sincérité ; à mes collègues qui avaient dirigé avec moi, dans le plus parfait accord, dans l'harmonie la plus con-

stante, les affaires du pays. — En conséquence, je fis près de mes honorables collègues une nouvelle tentative, et nous examinâmes de commun accord, consciencieusement et profondément, toutes les questions sur lesquelles avait porté notre premier dissentiment. Après de longues et mûres délibérations, mes collègues et moi, nous avons été convaincus que nous devons persister dans la résolution que nous avons prise le 2 de ce mois, et maintenir les démissions que nous avons supplié Sa Majesté de bien vouloir accepter. — En conséquence, messieurs, en ce moment, Sa Majesté avise, et je crois avoir rempli envers le roi la seconde tâche que Sa Majesté avait daigné me confier, en m'adressant à mes collègues et en faisant la démarche qui est restée sans résultats (¹). »

L'attitude de M. Van de Weyer lui ramenait de nombreux partisans. Le libéralisme lui offrait formellement son appui. M. Verhaegen, le chef du parti à Bruxelles, lui écrivait qu'il était prêt à le défendre; M. Gendebien adressait à son ancien collègue du gouvernement provisoire les adjurations les plus pressantes pour qu'il tint bon (²). D'autres le sollicitaient de former un

(¹) *Annales parlementaires* de Belgique (session de 1845-1846), p. 924.

(²) *M. Gendebien à M. Van de Weyer*. « Mon cher ami, n'oubliez pas que la Belgique, que l'Angleterre, l'Europe ont l'œil fixé sur vous. Ce n'est pas une question belge qui vous divise, c'est une question de haute philosophie européenne.

nouveau ministère dans le sens libéral. Mais M. Van de Weyer était revenu en Belgique avec des idées *unionistes* très-arrêtées : il ne crut pas devoir tenter une nouvelle épreuve, après avoir échoué une première fois, malgré toute sa droiture.

Le 31 mars, le roi accepta la démission de M. Van de Weyer, qui alla reprendre près la cour d'Angleterre les hautes fonctions qu'il avait quittées pour montrer son dévouement au pays. Les catholiques prirent le pouvoir et devaient le garder jusqu'en 1847. Non-seulement M. Van de Weyer conserva toute leur estime, mais il gagna en même temps, comme

— Tenez bon, ferme, conséquent avec toute votre vie publique et privée ; les sacrifices, quels qu'ils soient, vous seront compensés, vous ne perdrez rien à persister, vous gagnerez tout en considération. — Tenez bon. — C'est un ami sincère, dévoué, désintéressé qui veille à l'honneur, à la considération, au bonheur d'un frère. — Tout à vous et pour toujours de même.

• " ALEX. GENDEBIEN.

" 24 mars 1846. "

M. De Potter lui-même oubliait l'éclatante rupture qui avait suivi la réunion du Congrès national (*voir t. I, p. 114*). Nous nous souvenons que M. De Potter nous parla avec éloges, même en termes affectueux, de son ancien défenseur, des difficultés qu'il avait à vaincre, de son intelligence et de sa loyauté.

on l'a vu, les sympathies des libéraux, même de ceux qui le combattaient naguère ('). S'il avait succombé, c'était avec honneur.

(') Les membres du cabinet du 30 juillet 1845 arrêtaient en commun des explications sur l'objet de leur dissentiment, et le départ de M. Van de Weyer les détermina à publier immédiatement ces explications dans le journal officiel. Elles formèrent ensuite la brochure intitulée : *Dissentiment entre les membres du cabinet sur la question de l'enseignement moyen* (Bruxelles, 1846, in-8° de 40 pages). On peut lire aussi dans la *Revue nouvelle*, t. VIII, p. 368, un bon article sur la crise ministérielle de 1846. Ailleurs, un organe du libéralisme disait : « . . . Pour notre part, nous ne saurions trop comment qualifier l'opposition qu'a rencontrée M. Van de Weyer, dans le sein même du cabinet, et nous serions curieux de savoir par quelles bonnes raisons des hommes d'État pourraient l'expliquer. D'ordinaire, ils sont jaloux de la moindre de toutes les prérogatives du pouvoir, ils n'épargnent rien pour que la part de celui-ci soit aussi belle et aussi large que possible ; ils s'ingénient à chercher tous les moyens de rendre plus puissante l'action gouvernementale, comme étant la meilleure de toutes. Ici c'est tout le contraire... »

---

## VIII

Le roi Léopold entretenait avec son représentant à Londres une correspondance régulière sur toutes les grandes affaires de l'Europe, et c'est là surtout que l'on peut apprécier les efforts incessants de cet illustre souverain pour conserver la paix générale. Mais, dès 1847, il avait de sérieuses appréhensions : il pressentait l'approche de la tempête (<sup>1</sup>). Il se méfiait des conséquences fatales qui surgiraient, pensait-il,

(<sup>1</sup>) Le roi Léopold à M. Van de Weyer : « Saint-Cloud, 18 octobre 1847. Mon cher ministre, vous me rendez bien justice en me disant que les événements qui influent sur votre position de famille et votre bonheur m'ont toujours inspiré un vif intérêt. Je vous ai toujours porté une sincère affection

des ressentiments que les mariages espagnols avaient provoqués en Angleterre et du mécontentement que d'autres fautes excitaient en France. M. Van de Weyer aussi voyait venir l'orage; le 7 février 1848, il écrivait au roi Léopold : « ... Si la Belgique se montre attachée à sa nationalité, dévouée à son roi, prête à s'armer en masse et à combattre à outrance les ennemis de son indépendance, elle peut compter sur les sympathies et l'appui de l'Angleterre. Je répète à tout le monde que je n'ai aucune inquiétude à cet égard... »

Dans une autre lettre, écrite quatre jours avant la catastrophe, il signalait les sentiments qui prédominaient en Angleterre : « La situation de la France, disait-il au roi des Belges, inspire ici de vives inquiétudes... Les journaux anglais

que votre excellent cœur et votre noble caractère méritent, et je ne vous cache pas que M<sup>me</sup> Van de Weyer, si bonne et si aimable *in every sense*, m'a toujours inspiré les sentiments qu'elle mérite si bien. — *Nous vivons dans des temps assez orageux. Il faut espérer que la raison humaine, dont on parle beaucoup, nous épargnera les dangers.* »

S'associant aux sentiments de la reine Victoria, son auguste nièce, le roi Léopold avait voulu, en 1842, tenir sur les fonts baptismaux le second enfant de M. et de M<sup>me</sup> Van de Weyer.

qui attaquaient le plus vivement M. Guizot ont singulièrement radouci leur ton, depuis l'aspect menaçant qu'ont pris les débats des Chambres françaises. C'est que personne, en Angleterre, ne veut encourager une France révolutionnaire, et les hommes politiques les plus libéraux, tout en regrettant vivement que le droit de discussion publique soit contesté aux Français, avouent franchement qu'ils verraient avec plus de regrets encore l'avènement de la gauche au pouvoir. L'un d'eux, habile observateur et homme pratique en affaires, me disait hier : « Nous avons le tort de juger la France avec nos idées anglaises. J'ai longtemps habité Paris, et j'ai eu lieu de me convaincre que, ce qui serait sans danger chez nous, la réunion de quelques centaines ou de quelques milliers de personnes, peut, en France, devenir un grave événement, et cela parce que les Français, avec plus d'esprit que nous, n'ont point ce sens commun qui nous retient dans les bornes, qu'ils sont, eux, toujours prêts à franchir. » — Cet homme est un écrivain radical qui a rompu plus d'une lance en faveur de lord Palmerston contre M. Guizot. Le langage de Sa Seigneurie est aussi devenu beaucoup plus modéré depuis la visite de Votre Majesté à Windsor. »

Le 24 février, la république triomphait à Paris, et le soulèvement des peuples allait s'étendre depuis le détroit de Messine jusqu'à la Vistule. Dans cette terrible crise, Louis-Philippe et sa famille avaient cherché un asile en Angleterre. M. Van de Weyer s'empessa d'accueillir les princes d'Orléans dans sa demeure même; et bientôt M. et M<sup>me</sup> Bates mirent à la disposition des nobles exilés leur château de Sheen, près de Richmond.

Le 29 février, le roi Léopold adressait à M. Van de Weyer la lettre suivante :

« Mon cher ministre, si l'Angleterre est maintenant si pacifique, elle n'aurait pas dû pousser à tant de maux. Pour ce qui nous concerne, les traités sont positifs. Nous désirons aussi peu qu'elle la guerre. Nous ferons tout au monde pour n'irriter en rien notre rivale et voisine; mais si elle nous tombe sur le corps, l'Angleterre est obligée de nous secourir. — Le pays se conduit admirablement dans ce moment. Je suis aussi très-content de mes ministres; ils sont dévoués et courageux (!). Fasse le Ciel que tout cela reste ainsi ! J'ose cependant m'en flatter; j'ai

(!) Le roi parlait des ministres libéraux entrés dans le cabinet formé le 12 août 1847 par M. Rogier.

joué le système constitutionnel régulièrement et consciencieusement. On a même dit quelquefois que j'étais trop constitutionnel. Je ne m'en repens pas; car nos gens disent: « On nous parle de république; mais nous avons bien plus de liberté que la plupart des républiques. » — Je suis bien fâché de voir le ministère en difficulté en Angleterre; je crois qu'il vaut mieux qu'il reste. — Tout ce que vous avez fait ainsi que vos excellents parents est *admirable*, et je vous en remercie de tout mon cœur. Offrez mes hommages à M<sup>me</sup> Van de Weyer et à vos excellents parents (\*). »

Quand la nouvelle de la révolution de Paris parvint au delà du détroit, le gouvernement britannique craignit le contre-coup qu'elle pourrait avoir en Belgique. Tout le monde, d'ailleurs, en Angleterre, paraissait convaincu que des tentatives immédiates seraient faites dans notre pays par le parti du mouvement. Lord Palmerston fit appeler M. Van de Weyer et lui communiqua les appréhensions du gouvernement. Le ministre belge répondit qu'il était sans inquiétude; que

(\*) La reine des Belges adressa à M. Van de Weyer une lettre des plus touchantes avec l'envoi d'une magnifique miniature de Louis-Philippe.

la population de Bruxelles ne partageait aucune des passions du peuple de Paris ; que le pouvoir, en Belgique, avait pris l'initiative de toutes les réformes ; que le bien était toujours venu d'en haut et que la nation, profondément attachée à son indépendance, repousserait toutes les tentatives du dehors. « *Rien* à craindre, ajouta-t-il, de l'intérieur ; *tout* de l'extérieur. L'intérieur, nous en répondons. L'extérieur est votre affaire autant que la nôtre. » Le 25 février, après cette conférence, M. Van de Weyer écrivait au roi des Belges : « Je compte sur le bon esprit et le bon cœur de nos populations. Une manifestation de leur dévouement au roi, à nos institutions, à notre nationalité effacerait les préventions enracinées dans bien des esprits. On nous croit toujours disposés à imiter la France et à faire bon marché de notre indépendance. »

L'attitude de la Belgique vint bientôt justifier la sécurité de M. Van de Weyer, et le roi Léopold lui adressa, le 4 mars, les paroles suivantes : « Je vous félicite de tout mon cœur de la conduite admirable de votre pays ; maintenant vous êtes et vous resterez une nation. — J'avoue que la conduite du pays me fait un plaisir que je ne saurais pas assez vous exprimer ; car j'ai toujours

beaucoup aimé le peuple, et je crois que la confiance entière que je lui ai toujours accordée a été cause que ces bonnes gens ont eu d'autres sentiments pour moi que ceux que l'on trouve, hélas ! dans tant de pays, de nos jours... »

Quelques jours après, le 11, s'adressant encore à M. Van de Weyer, il lui témoignait sa vive gratitude : « Je vous remercie du fond de mon âme pour tout le zèle, talent et dévouement que vous avez déployés dans les moments suprêmes que nous venons de passer, et j'ose espérer que le succès que nous avons eu nous sera le *harbingér* des succès que nous continuerons d'avoir. »

De son côté, M. Van de Weyer s'exprimait en ces termes, le 7 mars, dans une lettre également destinée au roi Léopold : « ... La conduite de la Belgique est une grande leçon de morale donnée aux peuples de l'Europe. J'espère que son exemple portera ses fruits. De toute part, les plus vives félicitations me sont adressées. J'en suis d'autant plus touché, qu'à toutes les époques j'ai constamment protesté de l'attachement des Belges à leur indépendance. Ma confiance est pleinement justifiée. Si Bruxelles avait été le théâtre des troubles qui ont, en ce moment, lieu à Londres, et surtout en Écosse, tous les journaux de l'Europe eussent retenti d'impré-

cations contre nous. — A Londres, ces troubles n'ont aucune portée... On assure qu'un grand nombre d'émeutiers de profession sont arrivés. Le fait est que j'ai vu beaucoup de Français dans la foule à Trafalgar square. »

Depuis les changements accomplis en Europe par la chute de la monarchie de juillet 1830 et l'établissement d'une république qui avait placé à sa tête le prince Louis-Napoléon Bonaparte, le roi Léopold veillait plus activement que jamais à la sécurité de la Belgique. Une franche réconciliation entre les Belges et les Hollandais lui paraissait extrêmement désirable à ce point de vue, et tel était également l'avis de son représentant à Londres. Quoiqu'il eût pris une part considérable à la révolution belge, M. Van de Weyer avait toujours professé une grande estime pour le peuple hollandais ; et, s'il avait aidé à détruire le royaume des Pays-Bas, c'était avec la persuasion qu'il serait avantageusement remplacé, comme barrière, par une solide amitié entre les Belges indépendants sous Léopold I<sup>er</sup> et les Hollandais toujours fermement attachés à la maison d'Orange. Il ne pouvait donc qu'approuver les vues si sages que le roi des Belges lui communiquait le 25 mars 1849 :

« Les deux pays ont tout à gagner par des

relations d'une cordiale amitié et n'ont qu'à perdre par une politique contraire. J'avais établi déjà avec Guillaume II de bonnes relations, et je pense que le nouveau règne offrira, sous ce point de vue, des chances favorables (¹). Vous ferez bien de parler dans ce sens en Angleterre. La Hollande et la Belgique, unies pour la défense commune et en bonne amitié, offrent ensemble, avec l'Angleterre, une force assez respectable, et je considère cet ordre de choses comme étant le plus important que l'Angleterre ait à protéger et à conserver sur le continent de l'Europe. »

M. Van de Weyer achevait la tâche laborieuse qu'elle avait imposée l'arbitrage anglo-portugais. Lorsqu'il en connut les résultats, lord Palmerston lui adressa officiellement, au nom du gouvernement britannique, l'expression d'une vive gratitude pour les services rendus en cette occasion, et il se fit un devoir de reconnaître la haute impartialité avec laquelle les questions les plus délicates avaient été résolues (²).

La position politique de M. Van de Weyer était certes excellente, même exceptionnelle à

(¹) Le roi Guillaume II était mort le 17 mars 1849.

(²) On trouvera dans l'Appendice le texte de cette lettre de lord Palmerston, datée du Foreign-office, 29 juin 1849.

certains égards. « Vous êtes vu de tous les partis avec confiance, lui disait le roi Léopold, et cela n'est pas facile à obtenir, en nos temps moins que jamais. » Cette confiance générale dont il jouissait permit à M. Van de Weyer de se charger d'une autre médiation. On n'a pas encore oublié les procédés insolites dont le gouvernement de la reine Isabelle II avait usé, par représailles, à l'égard de sir Henri Bulwer, qui avait été, à Madrid, le ferme adversaire du ministère Guizot dans la question dite des mariages espagnols. Le représentant de la reine d'Angleterre fut congédié de la manière la plus étrange en même temps que les chefs libéraux se voyaient condamnés à la prison ou à l'exil. A Londres, les chefs des différents partis s'accordèrent pour approuver la conduite de sir H. Bulwer, et les relations diplomatiques avec le gouvernement de Madrid restèrent suspendues. En 1849, M. Van de Weyer, accédant au désir du roi des Belges, fut l'intermédiaire des négociations engagées pour le rétablissement de ces relations. Il vit ses efforts couronnés de succès, et le gouvernement espagnol lui témoigna sa reconnaissance en lui envoyant les insignes du grand-cordon de l'ordre de Charles III.

M. Van de Weyer, cependant, ne renfermait

point exclusivement son activité dans les régions diplomatiques. Il était plus qu'un habile négociateur ; il était un érudit tout aussi renommé. Il avait conservé sa vieille passion pour les livres, et celle-ci s'était même accrue. Il possédait une des plus riches et des plus curieuses bibliothèques du continent, une bibliothèque comme des chefs-lieux de comté et des capitales même n'en possèdent point, et elle était accessible à tous ceux qui voulaient consulter l'éminent bibliographe. La Chambre des communes elle-même eut recours à ses lumières et à son expérience.

En 1849, MM. Van de Weyer et Guizot consentirent à comparaître devant un comité de la Chambre, où ils exprimèrent leurs opinions sur l'établissement de bibliothèques publiques en général, et de bibliothèques provinciales en particulier. Les vues émises sur cet important sujet par l'ancien conservateur de la bibliothèque de Bruxelles frappèrent vivement les commissaires anglais. Au lieu de ne fournir aux bibliothèques populaires que des ouvrages de second ordre, comme étaient généralement les traités faits expressément à l'usage des classes laborieuses, il fallait, selon M. Van de Weyer, mettre les chefs-d'œuvre mêmes de l'esprit humain à la disposition des ouvriers studieux.

L'homme du peuple, selon lui, savait aussi bien que le lettré admirer les beautés des classiques; ne voyait-on pas, aux représentations gratuites, le peuple rester froid devant des farces, tandis qu'il applaudissait les chefs-d'œuvre de la scène aux endroits même qui excitaient aussi l'admiration des savants? Quant aux bibliothèques provinciales, elles devaient, selon lui, être appropriées expressément aux besoins des localités : ce qui convenait à Oxford ne pouvait convenir à Manchester. Indépendamment des ouvrages d'un intérêt universel, il fallait, pour composer une bonne bibliothèque provinciale, que celle-ci contint tout ce qui se rattachait à l'histoire, aux antiquités, aux ressources, à la situation présente de la localité. En un mot, les bibliothèques provinciales, pour se rendre vraiment utiles, devaient avoir un caractère « topographique (1). »

La position littéraire de M. Van de Weyer était donc au niveau de sa position diplomatique. Les plus grandes distinctions lui avaient été accordées. Il était membre honoraire de la Société

(1) Voir, dans l'Appendice, des extraits de l'intéressante enquête de la Chambre des communes sur les bibliothèques publiques.

royale de littérature, de la Société royale de géologie, de la Société royale des antiquaires, etc. Lorsque le prince Albert devint chancelier de l'université de Cambridge, celle-ci conféra au ministre belge le titre de docteur en droit.

Les journaux ont conservé le souvenir du banquet solennel, par lequel la Société royale de géologie célébrait, en 1849, l'anniversaire de sa création. La fête était présidée par sir Charles Lyall, qui avait à sa droite l'archevêque de Canterbury et sir Robert Peel; à sa gauche, le ministre de Belgique et le marquis de Breadalbane. Parmi les toasts on remarqua celui qui fut porté par le président aux géologues de Belgique et à M. Van de Weyer. Le ministre belge était signalé comme un emblème d'immutabilité dans le corps diplomatique en Angleterre, de même que la Belgique était une image de la stabilité au milieu des ruines qui attristaient les nations environnantes. M. Van de Weyer se leva, aux applaudissements de l'assemblée, et répondit en anglais avec beaucoup de verve et d'esprit. Il dit que si un poète anglais voulait prendre pour sujet les jouissances de la vie politique, il pourrait l'assurer qu'il n'y avait point de plaisir égal à celui que ressentait un ministre lorsque son pays était l'objet de si chaleureux

éloges. Il jeta ensuite un rapide coup d'œil sur l'état de la science géologique en Belgique, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque actuelle, rappelant les noms des Belges qui, dans cette science, avaient conquis une réputation européenne. Quant à son existence diplomatique qui comptait dix-huit ans déjà, c'était sans doute une sorte de phénomène ; mais cette longue carrière, il ne l'attribuait point à son mérite ; il en était plutôt redevable à la nation qu'il avait l'honneur de représenter et qui, après avoir achevé l'œuvre de son indépendance, s'était préservée des passions conduisant à l'anarchie et à la confusion. Il avait été démontré, ajouta-t-il, que la formation géologique de la Belgique et des Iles britanniques était la même ; mais il y avait encore d'autres points de similitude entre les deux contrées : chacune montrait le même attachement à ses institutions et professait les mêmes sentiments de loyauté. Les deux peuples possèdent également, dit-il en terminant, toutes ces qualités qui les ont rendus invulnérables au milieu des convulsions qui pendant les derniers mois ont agité l'Europe<sup>(1)</sup>.

(1) Le discours de M. Van de Weyer sur les progrès de la géologie en Belgique mérite d'être reproduit. On en

Sir Robert Peel, se levant après le ministre de Belgique, commença par exprimer le plaisir qu'il avait ressenti en entendant le discours que l'on venait d'applaudir si justement. S'il lui était permis, poursuivit-il, d'être l'organe du sentiment public sur ce sujet, il dirait que le maintien de leur indépendance par les Belges devait être attribué, non-seulement à l'esprit de loyauté et au patriotisme qui animaient le peuple, mais aussi à la haute sagacité du souverain qui avait la direction des affaires et dont l'éducation politique s'était faite dans la Grande-Bretagne. Le peuple d'Angleterre devait toujours porter un profond intérêt aux Belges. D'autre part, les Belges ne pouvaient ignorer que rien ne leur importait plus que le maintien d'une cordiale intelligence et de bons rapports avec le gouvernement britannique. Cette sympathie existait heureusement depuis longtemps, et elle était due pour une bonne part, ajouta sir Robert Peel, à cette bonne fortune que les Belges

trouvera le texte dans l'Appendice où nous reproduisons aussi le discours prononcé à la Société royale des antiquaires. Cette seconde harangue a un tout autre caractère : c'est un ingénieux et piquant parallèle, au point de vue des prérogatives et des usages, entre les ambassadeurs d'autrefois et les représentants diplomatiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

ont eue d'être représentés en Angleterre par un homme, que recommandaient et son caractère et la sagesse de ses vues. Parlant ensuite de son propre pays, sir Robert Peel émit l'opinion que le gouvernement ne faisait pas assez dans l'intérêt de la science, et il prononça ces belles paroles : « La véritable gloire de l'Angleterre est inséparable de ses pacifiques triomphes sur les autres nations, et les noms de Newton, de Watt et de Herschell sont aussi sacrés dans l'histoire du pays et doivent être aussi fièrement transmis aux générations futures, que les noms de Marlborough, de Wellington et de Nelson. »

Depuis longtemps M. Van de Weyer appartenait également à l'institution, fondée en 1790 et régularisée en 1818, sous la dénomination de : *Royal literary fund*, pour venir en aide aux auteurs distingués qui auraient été réduits à la détresse par des calamités imprévues, ou que l'affaiblissement de leurs facultés et le déclin de l'âge auraient rendus incapables de continuer leurs travaux. Cette institution compte, parmi ses présidents successifs, ses membres, ses bienfaiteurs, les hommes les plus éminents de l'Angleterre. Au dîner anniversaire de 1838, présidé par le marquis de Landsdowne, et où se trouvaient, avec plusieurs représentants des puis-

sances étrangères, Thomas Moore, E.-L. Bulwer, sir H. Ellis, le révérend M. Milman, etc., M. Van de Weyer répondit, au nom des ministres étrangers, et son discours concis, simple et bien approprié à la circonstance, passa pour le meilleur de la soirée (1).

Le 18 mai 1850, la Société célébra, dans Freemasons' Hall, le soixante et unième anniversaire de sa création. Le fauteuil était occupé par l'honorable juge Talfourd, et l'assistance était nombreuse. On y remarquait encore plusieurs membres du corps diplomatique, et parmi les « visiteurs » se trouvait le célèbre philanthrope Joseph Peabody, Esq. de Massachusetts. Plus de quatre-vingt-dix dames se trouvaient dans la galerie. L'honorable M. Talfourd s'exprima en ces termes sur M. Van de Weyer, nommé président pour l'année suivante : « .... Je suis heureux d'annoncer la nomination et l'acceptation de S. Exc. le ministre de Belgique. Messieurs, notre société est, à la vérité, anglaise dans sa racine, mais elle est universelle dans ses branches. Et l'Anglais le plus exclusif, celui qui voudrait renfermer les efforts de notre institution dans la contrée où elle a son origine, admettra les titres de mon

(1) Voir *the Examiner*, n° 1583, 3 juin 1838, p. 346.

illustre ami au poste pour lequel il a été choisi, car il est dans sa meilleure moitié un Anglais : il est allié à la beauté anglaise; il a été pendant de nombreuses années l'ornement de notre société; il a cultivé les goûts anglais, il est le représentant d'un pays que nous devons toujours regarder avec une affection particulière ..... »

M. Van de Weyer, après avoir remercié avec une exquise délicatesse, ajouta ces paroles : « Messieurs, lorsque je fus informé pour la première fois que j'aurais l'honneur d'être choisi pour votre prochain président, je procédai à un sévère examen de moi-même, et je me demandai comment j'avais pu mériter un si grand honneur. Ce n'est point, messieurs, parce que je débutai de bonne heure comme écrivain et que j'ai publié quelques timides essais, maintenant entièrement oubliés de chacun et presque de moi-même; ce n'est point parce que, fidèle à ces commencements, je suis fier d'être encore professeur de philosophie à l'université de Bruxelles, circonstance très-peu connue et de minime importance, excepté pour moi. Non, messieurs, c'est parce que, depuis le premier jour de mon arrivée en Angleterre, je me fis un devoir de comprendre ce grand et beau pays, de m'identifier avec ses institutions, de me fami-

liariser avec son passé, et d'apprendre à connaître sa condition actuelle ... » De longues acclamations accueillirent cet hommage rendu à la Grande-Bretagne.

Le 14 mai 1851, M. Van de Weyer présida à son tour, dans Freemasons' Hall, le soixante-deuxième anniversaire de la Société. Il s'assit dans ce fauteuil qu'avaient occupé avant lui tant d'hommes illustres et les princes même de la famille royale, le duc de Kent, le duc de Sussex, le duc d'York, le duc de Cambridge, et, en 1842, le prince Albert. A l'exception du savant chevalier Bunsen, ambassadeur de Prusse, aucun étranger n'avait encore été l'objet d'un pareil honneur. Entouré d'une assistance d'élite, M. Van de Weyer sut l'intéresser et l'émouvoir par son éloquence et son esprit. Il porta le premier toast à la reine, « patronne de la Société, » et rendit un magnifique hommage à la souveraine constitutionnelle. Il la montra dirigée, dès le premier jour de son avènement, par ce grand principe qu'elle est la reine de la nation entière et non d'un parti; il la dépeignit n'ayant d'autre intérêt à cœur que le bien-être du royaume confié à sa sollicitude impartiale. « L'Angleterre, ajouta-t-il, n'est pas le seul pays qui jouira du bénéfice et cueillera les fruits de

si hautes vertus constitutionnelles. En ces temps troublés, lorsque l'Europe est encore agitée par les difficultés et les dangers qui entourent la solution de ce grand problème : comment le principe monarchique peut être maintenu et combiné avec une juste et raisonnable liberté, — un tel exemple aura la plus salutaire influence au dehors, et il indique le véritable moyen d'empêcher de nouvelles révolutions..... Messieurs, durant les événements extraordinaires des trois dernières années, un fait curieux s'est produit, et qui est bien digne d'être rappelé dans une réunion littéraire, parce qu'il est de nature à augmenter encore, s'il est possible, notre vive admiration pour notre illustre protectrice. Parmi les papiers les plus secrets et les plus confidentiels, que dispersaient naguère les tempêtes révolutionnaires du continent, se trouvèrent plusieurs lettres, écrites en français par S. M. la reine, et depuis lors réunies et publiées. Les juges les plus difficiles les admirèrent justement pour leur gracieuse simplicité, la pureté et l'élégance du style, la délicatesse des sentiments dont elles portaient l'empreinte.....» On peut imaginer si ces paroles furent applaudies. Le président porta ensuite un toast au prince Albert, au prince de Galles et aux autres membres de la

famille royale. Honoré de la confiance du prince Albert, avec lequel il était accoutumé de s'entretenir des plus hautes questions philosophiques et sociales, nul ne pouvait parler avec plus d'autorité du promoteur de l'exposition universelle et de tant d'autres utiles entreprises. « S. A. R. le prince Albert, dit M. Van de Weyer, au lieu de s'ensevelir dans les grandeurs de la cour ou de dépenser sa vie et son énergie dans les vaines pompes de la représentation ou dans la poursuite énervante du plaisir, Son Altesse Royale, avec un sentiment profond de ses devoirs comme homme et comme prince, s'est proposé un grand et noble but; elle a dévoué son temps et ses pensées à tout ce qui est propre à améliorer la condition physique, intellectuelle et morale de la race humaine. Dans les admirables discours du prince, — discours qui mériteraient d'être recueillis et de devenir le manuel des têtes couronnées, — tout auditeur ou lecteur a dû être frappé du sens si éminemment pratique qui s'y joint aux plus profondes vues philosophiques et aux plus douces aspirations. Nous n'y trouvons aucune trace de ces folles idées sur l'amélioration des classes laborieuses, qui ont eu, pour un moment, tant de succès ailleurs. Quel contraste entre les tentatives dangereuses

d'Albert l'*ouvrier* et les sages suggestions d'Albert le *prince*!..... »

C'était aussi le devoir du président de former des vœux pour la prospérité du *fond littéraire*. M. Van de Weyer, en s'acquittant de cette obligation, montra une noble sollicitude pour la position, parfois si précaire, des lettrés et des savants; il dit que jamais un pays ne devait décourager les hommes qui se dévouent aux pénibles et glorieux labeurs de l'intelligence. Après avoir rappelé les services déjà rendus par la société, il indiqua ce qui restait à faire : rechercher les moyens de procurer à des écrivains distingués la tranquillité d'esprit et le revenu certain, qui leur permettraient de consacrer leurs facultés à des travaux de longue haleine. On pouvait, croyait-il, atteindre ce but par la création de bibliothèques publiques dans les principales villes. Les fonctions de bibliothécaire deviendraient la récompense d'éminents services littéraires. « Et ne serait-ce pas, ajouta-t-il, un spectacle digne de ce bon et grand pays que de voir vos principales villes rivaliser pour obtenir le concours et assurer le bien-être d'un homme comme Southey? Puis vous appelleriez dans ces établissements des aspirants littéraires et vous leur permettriez

ainsi de poursuivre en paix leurs études. Je parle, Messieurs, avec quelque chaleur sur ce sujet, parce que moi-même, au début de ma carrière littéraire, j'ai été grandement assisté en devenant bibliothécaire de la ville de Bruxelles et conservateur des manuscrits du roi. »

Lord Ashburton ayant proposé le toast à M. Van de Weyer, celui-ci se leva de nouveau et dit : « .... Si j'ai consenti à occuper ce fauteuil, remplaçant ici tant d'hommes distingués, ce n'est pas que je me crusse des titres pour devenir leur successeur. C'est parce que je suis désireux de saisir toutes les occasions de remercier ce grand pays, ses hommes d'État et ses hommes littéraires pour l'appui constant qu'ils ont donné à notre nationalité et au maintien de notre indépendance. Ce jour ne s'effacera jamais de ma mémoire et, après moi, il ne sera point oublié, j'en suis sûr, par quelqu'un qui, né sur votre sol et ici présent, a le plaisir de voir avec quelle faveur son père est accueilli par ses compatriotes littéraires. Messieurs, j'ai *un* titre à cette bienveillance : parvenu par ma plume à la position que j'occupe, j'ai toujours été fidèle à la littérature et n'ai pas négligé une occasion, comme ministre de la couronne, de procurer à mon pays les moyens de conquérir

et de garder son rang dans le monde scientifique et littéraire. Un pays, messieurs, qui a produit des hommes comme Froissart, Commines, Van Helmont, Stévin, Vésale, et permettez-moi d'ajouter des hommes comme mon ami M. Quetelet, ici présent, n'a rien à craindre pour l'avenir.» M. Van de Weyer proclama ensuite le nom du président de la société pour la future année : c'était le grand juge, lord Campbell, l'éminent biographe.

Plusieurs hommes célèbres, Archibald Alison, l'historien, Thackeray, le romancier, Rawlinson, le hardi voyageur, et d'autres encore prirent la parole dans cette imposante réunion. Alison témoigna à M. Van de Weyer la reconnaissance de l'assemblée pour les sentiments qu'il avait exprimés avec une éloquence qui aurait fait honneur, disait-il, aux orateurs les plus exercés du barreau et du sénat de la Grande-Bretagne.

La même année M. Van de Weyer prenait une part importante à l'exposition universelle de Londres. Déjà le 2 mai 1850, dans un meeting préparatoire tenu sous la présidence de lord Portman, et où se trouvaient sir B. Hall, Cobden et d'autres partisans actifs de la grande idée due à l'initiative du prince Albert, M. Van de Weyer proposa une résolution exprimant le

ferme espoir que les nations étrangères aideraient cordialement l'Angleterre à réaliser une entreprise qui intéressait le monde entier. Il ne se borna point d'ailleurs à émettre un vœu éloquent ; il accepta la présidence de la section (1) chargée d'apprécier les produits se rattachant à la typographie, à la librairie, à la papeterie, etc. Les rapporteurs des divers jurys adressèrent publiquement de vifs remerciements à leur président pour son assistance et sa collaboration. M. Firmin Didot, qui s'était chargé de la partie historique et technique du rapport, déclara également que divers renseignements étaient dus « au savoir étendu et si varié » de M. Van de Weyer. Celui-ci, dans une occasion solennelle et devant une assemblée d'élite réunie à Richmond, reporta au prince Albert tout l'honneur du succès obtenu par la grande œuvre dont l'époux de la reine avait été le promoteur ; il avait été témoin, dit-il, des labeurs assidus et de la rare persévérance du prince.

La brillante érudition, dont M. Van de Weyer avait donné tant de preuves, n'était pas moins appréciée au fameux *Club*, que le docteur Johnson, de concert avec sir Joshua Reynolds, avait

(1) *Class XVII.*

fondé en 1764. Les membres de ce cénacle, toujours en petit nombre, s'étaient constamment recrutés parmi les plus illustres représentants de la littérature et de la politique. On y avait vu Burke, Johnson, Goldsmith, Fox, Sheridan, Windham, Adam Smith, Gibbon, Boswell; on y avait vu aussi lord Liverpool, premier ministre en 1825; et, de nos jours, M. Van de Weyer s'y rencontrait avec le profond Hallam, l'éblouissant Macaulay, le savant doyen Milman et d'autres hommes d'élite, qui savaient maintenir l'esprit anglais à son ancien niveau <sup>(1)</sup>.

M. Van de Weyer, même dans les plus hautes positions, n'avait jamais renoncé au culte des lettres. Il continuait d'entretenir avec M. Van Meenen une savante correspondance sur les plus hautes questions de la philosophie; M. Gruyer, autre philosophe, aussi profond que

<sup>(1)</sup> Lord Mahon, après avoir (*History of England from the peace of Utrecht, etc.*, 5<sup>e</sup> édit., t. VI, p. 345-347) raconté l'origine et la splendeur intellectuelle de la société qui s'appela par excellence : *The Club*, ajoute : « A member of the Club will have little cause to complain of the degeneracy of mankind so long as he enjoys the high privilege of sharing in the converse of M. Hallam and M. Macaulay, dean Milman and bishop Wilberforce, Dr Holland and Monsieur Van de Weyer, lord Landsdowne and lord Aberdeen. »

modeste, ancien membre de la Société des Douze, consultait souvent aussi M. Van de Weyer sur les Essais pleins de vues originales qu'il n'imprimait qu'à un petit nombre d'exemplaires (1). Parmi les autres savants qui avaient recours à l'érudition du ministre belge, il faut mentionner le docteur Payen. Montaigne, ses *Essais*, leur influence sur la littérature anglaise, sujet piquant, firent entre eux l'objet d'une active correspondance (2). Parfois aussi M. Van de Weyer

(1) On trouvera dans l'Appendice quelques détails sur MM. Van Meenen et Gruyer, ainsi que sur leurs relations avec M. Van de Weyer.

(2) Le Dr Payen écrivait à M. Van de Weyer : « ... Ce point de vue est absolument nouveau ; c'est un sujet vierge qui peut offrir un grand intérêt.... On convient généralement, on dit partout que Shakespeare a fait des emprunts à Montaigne ; mais je ne connais nul ouvrage français où ces passages soient rapprochés. Voudriez-vous bien me dire s'il est quelque édition anglaise qui cite les passages analogues de Montaigne?... J'ai l'honneur de vous adresser deux exemplaires d'une impression, non d'une publication, à très-petit nombre, dont la simple vue vous fera tout de suite comprendre le but. Je n'ai confié ces feuilles qu'à quelques personnes intimes et dévouées, MM. Cousin, Villemain, de Sacy, Barthélemy Saint-Hilaire, Sainte-Beuve, Weiss, Hase, Paulin Paris, etc. J'ai déjà reçu quelques renseignements, mais

redevenait lui-même auteur, et tandis que l'ambassadeur s'efforçait de garder l'anonyme, on retrouvait en lui l'ancien publiciste libéral et national. On le reconnaissait à des signes irrécusables : à l'originalité des pensées, à un spirituel et caustique enjouement, à un style toujours pur et vif, même à un certain luxe de citations, réminiscences chères à l'un des maîtres les plus éminents de la science bibliographique.

- En 1854, M. Van de Weyer donna à la *Société des Philobiblon* les *Lettres sur les Anglais qui ont écrit en français*. « ... Vous savez, écrivait-il à M. Milnes, que je me suis fait une petite bibliothèque spéciale, composée de livres écrits en français par des Anglais. Or, je m'engage d'au-

« il ne me semble pas que je doive en obtenir plus du  
 « quart. Je ne doute pas, si vous voulez bien jeter un  
 « regard sur mes lacunes, que vous ne me mettiez à même  
 « d'en combler un certain nombre. Cet appel vous prou-  
 « vera que je pense sérieusement à donner une édition des  
 « Essais. Aussi vous jugez avec quelle joie et quel transport  
 « de reconnaissance je recevrais les renseignements dont  
 « vous me parlez. »

En résumé, M. Van de Weyer recueillit et envoya au Dr Payen tous les éléments d'un chapitre intitulé : *De l'influence de Montaigne sur la littérature anglaise*.

tant plus volontiers à vous donner de temps en temps des notices détaillées sur ces écrivains, que ce filon, plus riche qu'on ne pense, n'a jamais, que je sache, été exploité par les amateurs des *Curiosités de la littérature*. C'est ma Californie ! Si je ne vous en rapporte point de l'or bien pur, n'en accusez que moi et mon inhabileté à creuser le sujet. » Le savant bibliophile se défiait trop de lui-même. La biographie de Thomas Hales, qui se faisait appeler à Paris *M. d'Hèle*, n'est point seulement un hommage rendu à l'un des plus brillants amis de Grétry, resté inconnu de ses compatriotes : c'est aussi une vivante peinture de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle au moment où l'anglomanie pénétrait et allait dominer dans les hautes classes.

Trois ans plus tard, en 1857, M. Van de Weyer laissait publier la brillante dissertation qui a pour titre : *De la littérature de l'exil*. A propos d'un plagiat commis, en 1828, par un M. Poupar, au détriment d'un marquis de Sy, qui avait cherché asile en Angleterre pendant la révolution française, M. Van de Weyer aborde un sujet neuf, que le Dante avait pressenti et que tant d'hommes illustres, successeurs du poète florentin dans la voie douloureuse, ont rendu encore plus imposant. « De tout temps, dit notre auteur,

le caprice des rois, l'injustice des peuples, l'intolérance des religions, la haine des partis, les guerres civiles, les tempêtes politiques ont jeté dans l'exil une foule de nobles cœurs et de hautes intelligences, qui ont exhalé de la manière la plus touchante leurs douleurs, leurs regrets, leurs craintes, leurs espérances. » Or, ce sont ces livres écrits dans l'exil qui ont toujours eu pour M. Van de Weyer un attrait particulier. « Je les recherche, dit-il encore, je les recueille, je les lis avec une curiosité pleine d'émotion. L'intérêt que j'y prends est peut-être l'effet d'un secret retour que je fais sur moi-même. Quel est, depuis soixante ans et plus, l'homme engagé dans les luttes politiques sur le continent, qui n'ait pas été proscrit ou menacé de l'être? Et si Dieu n'eût point, quasi miraculeusement, fait sortir, du fond des plus graves difficultés, l'indépendance de la Belgique et, du sein de l'Angleterre, un roi profondément habile et sage pour nous gouverner, au lieu de vous écrire de la chambre même (¹) où Chateaubriand rédigea, pendant sa brillante ambassade, une partie de ses tristes et sombres *Mémoires d'outre-tombe*, je daterais peut-être ma lettre

(¹) Portland-Place, n° 50.

de l'ancien grenier du Haymarket où il traça les premières pages de son *Essai sur les révolutions*, et je n'aurais point comme lui, pour consolation, la perspective de cette gloire littéraire qu'il affecta plus tard de dédaigner avec superbe, après l'avoir savourée jusqu'à l'enivrement. Mais, à part ces considérations personnelles, un livre écrit dans l'exil a presque toujours un cachet qui le distingue de tous les autres livres, et y ajoute un grand charme. L'homme, et non l'auteur, s'y montre tout entier, naïvement, dans toute sa force ou toute sa faiblesse, avec des convictions qui honorent ou des passions qui font peur, et une façon d'envisager les choses de ce monde qu'on chercherait vainement ailleurs. »

La magnifique bibliothèque du ministre belge était ouverte, avons-nous déjà dit, aux écrivains qui désiraient la consulter (<sup>1</sup>). Plus d'un, pour témoigner sa gratitude à notre compatriote, lui dédia le fruit de ses travaux. Ces dédicaces sont même nombreuses, et, si nous les mentionnons, c'est parce qu'elles n'ont pas un caractère

(<sup>1</sup>) En 1839, il engageait l'abbé Carton à fonder à Bruges une société de bibliophiles et mettait à sa disposition un manuscrit précieux sur la célèbre famille de Gruthuise.

banal. Robert Bell, en dédiant à M. Van de Weyer le roman intitulé : *A ladder of gold* <sup>(1)</sup>, rappelle qu'il l'adresse à un savant accompli, à un politique dont la carrière est glorieuse, à un écrivain qui a toutes les sympathies de ses confrères. Lorsque le même auteur publia les poésies de Samuel Butler, il rendit un nouvel hommage à la courtoisie de M. Van de Weyer, « de la bibliothèque duquel, disait-il, j'ai tiré une aide puissante pour l'avancement de cette œuvre. » W. Noël Sainsbury, éditeur de *Lettres inédites de P.-P. Rubens, avec commentaire* <sup>(2)</sup>, dit aussi qu'il n'aurait pu achever ce travail sans l'assistance de M. Van de Weyer, car c'est lui qui avait mis à sa disposition des ouvrages rares et néanmoins indispensables <sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> 1850, 3 vol.

<sup>(2)</sup> *Original unpublished Papers illustrative of the life of sir Peter-Paul Rubens, as an Artist and a Diplomatist, etc.* (London, 1859, in-8°.)

<sup>(3)</sup> L'éditeur disait : « To his Exc. M. Van de Weyer I am under the deepest obligations. Without his patronage I could not have continued my labours ; without his assistance I should never have completed them. The books which his Excellency has placed at my disposal, and the courteous and ready manner in which he has invariably rendered me assistance, demand from me this public acknowledgment of gratitude and thanks. »

M. Blakey dédia également son Histoire de la logique à l'ancien professeur de philosophie du Musée de Bruxelles. Enfin, en 1855, M. A. Vera mit en tête de son *Introduction à la philosophie de Hegel* l'épître suivante :

« Lorsque j'écrivais ces pages, je ne pouvais espérer pour elles l'insigne honneur de les voir un jour présentées au public sous vos hauts auspices. Je dois ajouter que, sans vous, sans vos conseils et vos encouragements, par suite de l'indifférence des temps et des vicissitudes de ma vie, elles n'auraient peut-être jamais vu le jour. C'est donc vous qui les faites, si je puis dire ainsi, pour le public et pour la science, et si jamais elles parviennent à faire mieux connaître un des plus grands penseurs dont s'honore l'intelligence humaine, à répandre, comme j'en ai la confiance, — car quel est l'auteur qui n'a pas cette confiance? — quelques germes de vérité, et à ranimer l'ardeur philosophique qui, dans ces dernières années, a paru s'attédir, c'est à vous qu'on en sera redevable.

« Ce patronage accordé à la science, qui, chez d'autres, est souvent une affaire de condescendance ou de position, n'est, chez vous, que l'expression naturelle et spontanée des habitudes de votre esprit. Ceux qui s'intéressent au sort de la philosophie, savent que vous fûtes un des premiers, en Belgique, à relever et à défendre, par la parole et par la plume, le drapeau philosophique, comme ceux qui connaissent l'histoire de votre pays n'ignorent point que vous êtes un des fondateurs de sa liberté et de sa régénération politique. Mais, ce que beaucoup d'entre eux

ignorent peut-être, c'est qu'au milieu des nombreux devoirs de votre haute position, au milieu de soins qui, quelque graves et quelque importants qu'ils soient, détournent l'esprit de la vie contemplative plutôt qu'ils ne l'y invitent, vous avez fidèlement gardé à la science, qui occupa vos premières pensées, la première place dans vos affections. Jé ne puis ici que parler en mon nom; mais, s'il m'était permis de parler au nom de la philosophie, je vous en remercierais pour elle, et j'ajouterais qu'elle attend de vous que vous nous communiquiez le fruit de vos méditations et de vos travaux. »

Nous devons, quoique à regret, abandonner le protecteur des lettres pour rappeler les travaux qui occupaient le diplomate alors même qu'on le croyait tout entier livré à de curieuses recherches bibliographiques.

Depuis longtemps le commerce maritime en Belgique réclamait un traité de commerce et de navigation avec le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Mais c'était là une œuvre que la législation anglaise rendait extrêmement ardue. En 1851, sous le ministère du comte de Derby, les principaux obstacles furent enfin aplanis et, le 27 octobre, M. Van de Weyer apposa sa signature à un traité auquel les Chambres belges firent un bon accueil. « Une simple inspection des positions et des législations respectives des deux pays démontre, disait le rap-

porteur de la section centrale de la Chambre des représentants, les embarras que la Belgique a rencontrés ; nous félicitons donc le gouvernement d'avoir réussi à mener cette négociation difficile à bonne fin. » Le roi Léopold se montrait également satisfait. « Ce si bon traité, écrivait-il à M. Van de Weyer, le 20 novembre, ne peut que faire le plus grand bien : il était essentiellement dans le véritable intérêt des deux pays. »

Quelques semaines après le coup d'État du 2 décembre 1851, par lequel le prince Louis-Napoléon Bonaparte établissait sa dictature en France, M. Van de Weyer, à la demande du roi des Belges, se rendit à Paris pour juger de la situation. Il eut plusieurs entrevues avec le prince-président et ses principaux auxiliaires, MM. de Morny, Turgot, etc. Il a tenu un journal de ce voyage accompli au moment où l'héritier de Napoléon le Grand posait les fondements du second empire, aujourd'hui disparu, comme le premier, et dans un désastre plus terrible encore que celui de Waterloo.

M. Van de Weyer venait de remplir la mission confidentielle dont nous avons parlé, lorsque, en février 1852, un dissentiment se manifesta entre le ministère belge et lui sur l'exécution

du traité de commerce conclu avec l'Angleterre. Le représentant de la Belgique à Londres donna sa démission et écrivit au roi Léopold : « Comprenant mes devoirs de citoyen dans les circonstances difficiles où nous sommes, je continuerai non officiellement à servir Votre Majesté avec le même zèle, le même dévouement, à la tenir au courant de ce qu'il lui importe de savoir, et à mériter la continuation de cette confiance *affectueuse et illimitée* qu'elle a toujours daigné me montrer. Ces mots ne sortiront jamais de ma mémoire. » Le différend fut aplani, et la démission non acceptée.

Le roi Léopold, selon ses propres expressions, considérait M. Van de Weyer comme un ami qui depuis plus de vingt ans s'était montré inébranlablement et affectueusement dévoué. « Mon bon et fidèle ministre, lui écrivait-il une autre fois, vous n'avez pas votre pareil. » Le roi ne négligeait d'ailleurs aucune occasion de témoigner hautement des sentiments qui l'animaient envers son représentant à Londres (1).

(1) Lorsque M. Van de Weyer perdit sa mère, le 11 juin 1853, dès le lendemain le roi lui écrivit : « Quand je vous ai vu, j'espérais que votre excellente mère était hors de danger; le ciel a décidé contre nos espérances. Déjà éprouvé par un

A cette époque la question d'Orient absorbait l'attention du roi Léopold, et il entretenait sur ce sujet avec son ministre en Angleterre une intéressante correspondance. Les efforts du roi tendaient à prévenir une lutte et à maintenir la paix européenne, à laquelle il attachait un si grand prix. On sait que ces efforts échouèrent.

Après l'issue glorieuse de la guerre de Crimée, où les drapeaux de la France et de l'Angleterre s'étaient unis pour la première fois, la reine Victoria, accompagnée du prince Albert, fit un voyage à Paris (1855). M. Van de Weyer s'y rendit également et adressa au roi des Belges de nombreuses lettres confidentielles.

La même année, il réussissait à conclure avec l'Angleterre une convention pour garantir les droits réciproques de la propriété littéraire et artistique.

Au mois de juillet 1856, la Belgique célébra le vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration

malheur récent, vous aurez été doublement accablé par l'immense perte d'une mère qui vous aimait tendrement et qui était en même temps une femme bien distinguée sous tous les rapports. On ne peut que partager la douleur et exprimer combien on sympathise avec celui qui souffre; patience et résignation restent, hélas! sur cette terre sans cesse nos principaux guides. »

ration de son premier roi. M. Van de Weyer se trouvait à Bruxelles avec les anciens membres du gouvernement provisoire et du Congrès national. Quel spectacle pour le patriote qui avait siégé à l'hôtel de ville pendant les combats de septembre 1830 ! Quelle source d'émotions pour celui qui, peu de temps après, se trouvait à Londres, songeant déjà au prince que la Providence destinait à consolider l'indépendance belge ! Vivement frappé des témoignages de gratitude et de dévouement qui lui furent donnés en ces jours solennels, le roi Léopold écrivit, le 30, à M. Van de Weyer : « ... Le fait historique qu'une assemblée quasi républicaine, dont un grand nombre (de membres) encore présent, a pu, après un quart de siècle, déclarer librement que toutes les promesses avaient été religieusement observées et que, en plus, il y avait des résultats que des siècles souvent ne sauraient montrer, vaut bien la peine de devenir l'objet de quelque attention de la part du public anglais si prompt à blâmer... »

M. Van de Weyer, qui venait de recevoir le grand cordon de l'ordre national, était loin pourtant de croire sa tâche accomplie. Les Anglais, par ignorance ou par prévention résultant d'anciens préjugés, émettaient trop sou-

vent encore des idées fausses sur la Belgique. En 1856, M. Van de Weyer eut à redresser des appréciations qui pouvaient porter préjudice à la renommée de son pays; il défendit celui-ci avec énergie et dans la presse et dans des entretiens avec des ministres anglais et autres. Le 11 mai, le roi Léopold lui avait déjà écrit : « Je dois vous remercier d'avoir si bien défendu votre patrie et d'avoir ainsi obtenu de beaux résultats. Il est pour nous de la plus vitale importance d'être appréciés en Angleterre; c'est notre soutien *naturel*, comme nous sommes pour elle d'une importance très-réelle, qui est parfaitement indépendante d'une politique de sentiment comme elle peut suivre en Italie. » Le 17 septembre, le roi lui exprimait sa satisfaction avec plus de chaleur encore : « Je vous remercie de tout mon cœur pour les efforts que vous faites pour votre patrie qui le mérite; mais vous méritez aussi que j'ajoute qu'elle ne possède pas un seul de ses enfants qui soit aussi patriote que vous. Le spectacle qu'offre la Belgique est vraiment si instructif, si honorable pour elle, et si utile aux gouvernements monarchiques sages, qu'on ne saurait trop y appeler l'attention publique. »

Un jour s'offrit à M. Van de Weyer l'occasion de se rendre également utile à l'Angleterre et

de mériter, lui aussi, la gratitude du grand peuple au milieu duquel il vivait depuis plus d'un quart de siècle.

Identifié avec les habitudes de la haute société, aimant la campagne et s'intéressant aux travaux des champs, M. Van de Weyer n'était pas seulement membre de la grande Société royale d'agriculture, il avait également sa place parmi les landlords du Berkshire. Or, le 6 octobre 1857, se réunit, sous sa présidence, à Stroud-Farm, près de Maidenhead (paroisse de Bray), l'assemblée annuelle de l'association agricole du comté. C'était la première fois qu'un gentleman étranger présidait un meeting d'agriculteurs anglais; le ministre belge sut toutefois remplir de la manière la plus brillante les devoirs qu'il avait acceptés à la demande du comité. Aucun Anglais n'aurait pu, dit la relation officielle, se mettre à l'œuvre avec plus de zèle et de cordialité, et la manière dont le « chairman » s'acquitta de sa mission, lorsqu'il distribua les prix gagnés par les exposants et lorsqu'il présida ensuite le banquet traditionnel, provoqua l'admiration de ceux qui l'entendirent (').

Au banquet, qui eut lieu à la maison com-

(') *Royal East Berks agricultural association. From the*

munale (Townhall) de Maidenhead, assistaient cent cinquante convives. Après un toast porté à l'armée et à la marine d'Angleterre, M. Van de Weyer prononça des paroles qui produisirent un immense effet. Il rendit un éclatant hommage à l'indomptable bravoure que les soldats de la Grande-Bretagne déployaient dans l'Inde soulevée ; il glorifia l'héroïsme du général Havelock qui, avec une poignée de braves, avait opposé à l'ennemi une résistance telle qu'il n'y en avait point d'exemple dans les annales militaires. Ces vaillants soldats ne combattaient pas seulement pour la restauration et le maintien du pouvoir de l'Angleterre dans l'Inde, ils combattaient pour la civilisation même. « Écoutez, poursuivit l'orateur, l'insolent langage de vos ennemis, de ceux qui sont aussi les ennemis de toute liberté civile et religieuse. Déjà ils se réjouissent de ce qu'ils appellent votre humiliation et votre dégradation ; déjà ils prédisent orgueilleusement la chute de l'Angleterre et de son haïssable gouvernement constitutionnel. En présence de ces dangers et d'une crise, dont il serait puéril de dissimuler la gra-

*Eton and Windsor Express, the Reading Mercury and Oxford Gazette, and the London papers* (broch. in-12), passim.

tivité et la durée, vous voulez, j'en suis sûr, attester avec moi que c'est notre devoir suprême de témoigner notre admiration à l'armée et à la marine de l'Angleterre, non-seulement par des effusions patriotiques et sympathiques, non-seulement par des toasts et des applaudissements, non-seulement par des paroles, quelque éloquentes et émouvantes qu'elles soient, mais par la ferme recherche de tous les moyens propres à accroître la noble armée de nos défenseurs. Que chacun de nous donne un coup d'épauLe. Joignons nos têtes et nos cœurs; faisons un appel pratique au bon sens de l'un et à la bourse de l'autre (1); que chaque bras qui peut être épargné à la ferme et à la charrue soit employé pour tirer vengeance des bourreaux de femmes innocentes et d'enfants. Disons à tous ceux qui se plaignent de se trouver désœuvrés : Vous pouvez assister vos frères chrétiens dans l'Inde, et nous vous fournirons les moyens de traverser les mers; là vous trouverez en ce moment le plus noble emploi qu'un Anglais puisse souhaiter, car vous y mériterez la reconnaissance de votre pays ainsi que l'ad-

(1) « ... Let us make in a practical way an appeal to the sterling sense of the one and the pound sterling of the other... »

miration du monde civilisé, et nous appellerons sur vous les bénédictions de Dieu. »

Des acclamations enthousiastes accueillirent ces paroles tout anglaises, car l'orateur avait dit lui-même qu'il éprouvait les mêmes sentiments qu'un Anglais né sur le sol britannique. L'effet fut immense non-seulement à Maidenhead, mais à Londres, et dans l'empire britannique tout entier. Le *Times* opposa les viriles paroles du ministre belge aux sinistres prédictions des ennemis de l'Angleterre. Le *Globe* et l'*Observer* se joignirent au *Times*. De toutes parts des félicitations parvinrent au diplomate qui s'était fait le défenseur non-seulement de la cause britannique, mais de la civilisation même. Lord Howard de Walden, ministre d'Angleterre à Bruxelles et ancien collègue de M. Van de Weyer à Lisbonne, dans une lettre fort intéressante, opposa également les fières paroles de celui-ci à l'esprit ultra-français de certaine presse; et il faisait savoir en même temps que de tous les rangs de l'armée belge se présentaient des hommes dévoués qui offraient leurs services contre les mécréants de l'Inde ('). De son côté, le roi Léopold écrivait à son représentant près

(') Voir le texte de cette lettre dans l'Appendice. Nous y

la cour de Saint-James : « Je vous félicite de tout mon cœur sur le juste succès de votre excellent discours. Puisse-t-il avoir l'effet de faire comprendre aux populations l'énorme importance de la lutte dans l'Inde et l'influence que cette même Inde exerce sur le bien-être intérieur de l'Angleterre; c'est à cela que même beaucoup d'hommes instruits ne font pas assez d'attention et qui méritent cependant leur plus grave examen. Ils verraient alors que si l'Inde cessait d'être à l'Angleterre, des avantages d'un caractère bien solide lui seraient ravis. » Les vœux du roi s'accomplirent. Par ses mâles paroles, M. Van de Weyer avait rendu un service réel à l'Angleterre : de toutes parts des *volontaires* accouraient, offrant leur sang pour dompter la révolte qui menaçait le prestige et, à certains égards, la sécurité même de l'empire britannique.

donnons également le texte du remarquable discours prononcé à Maidenhead.



## IX

A trois milles du château royal de Windsor, sur la lisière même de la célèbre forêt, s'élève une splendide habitation construite dans le style de la première époque des Tudor. C'est *New-Lodge*. Entourée d'arbres séculaires, au milieu d'un parc et de jardins magnifiques, *New-Lodge* rappelle les demeures seigneuriales du xvi<sup>e</sup> siècle. Elle a été érigée sur l'emplacement d'une habitation plus modeste (*Hounds lodge*), qui fut pendant quelque temps la résidence de lord Raleigh (\*). Selon la tradition, ce

(\*) Voir *The history and antiquities of the hundred of Bray, in the country of Berks*, par CHARLES KERRY. (Londres, in-8°, 1864, p. 128-129.)

fut à New-Lodge aussi que le roi Jacques I<sup>er</sup> arma chevalier le naïf chaudronnier avec lequel il avait si joyeusement vidé un cruchon d'ale dans l'allée des Merles (1) Vers 1856, M. Bates fit commencer les premiers bâtiments du château actuel. La devise du fondateur : *Labore et virtute* est incrustée sur le fronton de l'édifice. Le château fut achevé en 1858-1859 et faillit coûter cher à M. Van de Weyer : il n'échappa que par une sorte de miracle à un terrible accident (2).

Si l'extérieur de New-Lodge mérite une franche admiration, l'intérieur est non moins remarquable. Il est arrangé avec ce goût exquis dans lequel on reconnaît l'intelligence d'une femme distinguée. Tout frappe l'imagination ou évoque des souvenirs : ici les images de la

(1) Voir dans l'Appendice la ballade intitulée : *King James and the tinker*.

(2) Il fut presque écrasé par la chute d'une porte. Le roi Léopold lui écrivait à ce sujet : « 12 novembre 1858. J'ai été horrifié de votre accident et je vous prie instamment de vouloir faire attention, et de ne plus exposer votre excellente tête à des épreuves aussi rudes. Vous êtes unique dans votre genre, et pour moi, mon cher Van de Weyer, il n'y a personne qui pourrait vous remplacer dans mon cœur, et vous méritez cela, car depuis vingt-sept ans passés vous ne m'avez donné que des preuves de dévouement. »

reine et de la famille royale; là, des tableaux flamands, et partout disséminés, des portraits d'Anglais illustres : Swift, Burke, Macaulay, Hallam, Palmerston, Clarendon, Aberdeen, etc. Il faut encore signaler un excellent portrait du baron de Stockmar, qui fut le premier guide de M. Van de Weyer dans la carrière diplomatique (1). Est-il besoin de dire que la bibliothèque contient un choix excellent de livres rares et curieux? Ils portent la propre devise de M. Van de Weyer : *Science et conscience*. La salle à manger dénote aussi les goûts philosophiques de l'amphytrion : des devises fort ingénieuses, données par lui-même, invitent la cordialité et l'esprit à présider aux repas.

M. et M<sup>me</sup> Van de Weyer ont créé autour de leur demeure la nouvelle paroisse de Bray-Wood. Ils ont érigé à la mémoire de M. Bates l'église que l'on aperçoit de New-Lodge. Du sommet de la colline où a été élevé ce temple de la piété filiale on a une vue superbe : à l'horizon se dressent les tours imposantes de cette célèbre demeure royale, qui rappelle toute l'histoire de l'Angleterre, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Victoria I<sup>re</sup>.

(1) L'hôtel de M. Van de Weyer, dans Arlington-street,

L'année où s'achevait New-Lodge, M. Van de Weyer fut de nouveau sur le point de quitter sa position officielle par suite d'un second désaccord avec le cabinet de Bruxelles : il s'agissait cette fois de questions qui concernaient la défense du pays. M. Van de Weyer ne retira même sa démission qu'à la demande pressante et très-honorable du ministre des affaires étrangères <sup>(1)</sup>. Du reste, il continua d'approuver les vues du roi Léopold sur le système de défense nécessaire à la Belgique.

Parmi les hommes d'État anglais qui ont soutenu notre pays avec le plus d'énergie et de constance, il faut mentionner particulièrement lord John Russel qui, durant tant d'années, a occupé les postes les plus élevés du gouvernement. Secrétaire d'État pour les affaires étrangères dans le cabinet que présida lord Palmerston, depuis le 13 juin 1859 jusqu'à sa mort, lord Russell, dans plusieurs occasions, donna des preuves irrécusables de ses chaudes sympathies pour l'indépendance de la Belgique. Déjà le 16 février 1852, quelques semaines après la

renferme aussi beaucoup d'objets d'art qui rappellent la Belgique. De Green-Park, qui est contigu à l'hôtel, on a la vue de Buckingham-Palace.

(1) M. le baron de Vrière (19 mai 1859).

révolution bonapartiste, il avait fait évidemment allusion à la Belgique, lorsqu'il exhortait l'Angleterre à ne pas souffrir d'usurpation violente de la part de tout État qui avait été partie dans l'établissement du système continental de l'Europe. Parlant, le 6 février 1861, à la Chambre des communes, à propos des affaires d'Italie, lord Russell saisit l'occasion de proclamer hautement la légitimité de la révolution par laquelle les Belges avaient recouvré leur existence nationale, et, à ce sujet, il fit publiquement l'éloge de M. Van de Weyer. « Un gentleman, dit-il, que tous nous connaissons et que tous nous respectons, un gentleman qui s'est fait une brillante place dans la société anglaise par ses manières hautement conciliantes, ses connaissances scientifiques et son habileté diplomatique, M. Van de Weyer, à présent ministre de Belgique à cette cour, signa un manifeste qui commençait par ces mots : *Aux armes ! aux armes* (!) manifeste dont on ne peut méconnaître le caractère essentiellement révolutionnaire : mais M. Van de Weyer avait la conviction que les circonstances l'autorisaient à agir ainsi (?). »

(<sup>1</sup>) Voir t. I, p. 72.

(<sup>2</sup>) En 1868, lord Russell fit tirer à vingt-quatre exem-

Un événement imprévu allait porter le deuil dans toute l'Angleterre. Vers le commencement de décembre (1861), la reine et le prince Albert, qui souvent honoraient M. et M<sup>me</sup> Van de Weyer de leur visite, étaient venus du château de Windsor à New-Lodge. Le prince se sentait déjà sérieusement indisposé. Hélas ! ses jours étaient comptés : il était sorti pour la dernière fois de l'enceinte de Windsor.

L'ange de la mort planait sur la famille royale.

Quatre années auparavant, le 10 novembre 1857, l'aimable duchesse de Nemours, qui était non-seulement la parente mais encore l'amie d'enfance de la reine Victoria, avait été presque soudainement enlevée à son affection. M. Van de Weyer lui-même avait retracé les touchants incidents qui suivirent cette fin également inattendue. « Dans l'humble

plaires une lettre qu'il adressa à M. Van de Weyer et où il racontait sa visite à Napoléon I<sup>er</sup> dans l'île d'Elbe, en 1815. Cette lettre avait été écrite (*Letter to M. Van de Weyer, Pembroke-lodge, 28 novembre 1868*) à l'occasion d'un ouvrage de celui-ci qui n'est pas non plus dans le commerce et qui a pour titre : *Napoléon et les Anglais depuis l'abdication de Fontainebleau jusqu'au retour de l'île d'Elbe*. Lord Russell voulait compléter ces renseignements historiques.

caveau de Weybridge, écrivit-il, la profonde émotion du prince-consort fut remarquée par tous les assistants, et à la plus solennelle et dernière partie de la cérémonie, lorsque, fondant en larmes, les membres inconsolables de la maison royale d'Orléans, entourés de tous les ministres de famille, étaient agenouillés devant les restes de la bien-aimée duchesse, un bouquet d'*immortelles* fut déposé par un écuyer sur le cercueil : chacun devina le cœur et la main qui avaient préparé ce dernier et touchant souvenir à la vertu et à la beauté enlevées si prématurément par la volonté insondable de Dieu d'un monde où tant de bien avait été fait par celle qui les possédait ('). »

Un coup plus terrible devait atteindre la reine Victoria. Le 14 décembre 1861, le prince Albert disparaissait prématurément aussi de ce monde où il s'était montré si digne de sa haute destinée.

Le duc de Brabant et le comte de Flandre vinrent assister, dans l'église Saint-Georges à Windsor, aux funérailles de leur auguste parent, et logèrent à New-Lodge.

(') *The Queen and the duchess of Nemours* (20 novembre 1857). Il n'y eut que quelques tirés à part de cette lettre écrite en anglais et adressée à un journal de Londres.

Sous l'empire de la plus profonde affliction, M. Van de Weyer rendit un magnifique hommage au prince dont il avait été le confident et l'ami. Le 20 décembre, il écrivait ces nobles paroles : « Le coup affreux qui frappe la famille royale a retenti jusqu'au fond de mon cœur, et je ressens cette grande calamité publique comme un malheur domestique. Vous savez combien, dans l'intimité des relations dont j'ai été honoré, j'ai eu d'occasions d'admirer l'élévation de caractère du prince que nous pleurons, ce pur amour du vrai, du bon et du beau qui l'animait en toutes choses, son dévouement à toute épreuve aux intérêts de son pays, sa tendre et active sollicitude pour les progrès de ses enfants. Ma vénération pour lui était égale à mon attachement. Le monde perd la plus haute des intelligences, le plus noble des cœurs. »

En 1862, M. Van de Weyer ne fut pas seulement occupé de la négociation d'un nouveau traité de commerce avec l'Angleterre. Il prit une part active aux travaux de l'un des jurys de la seconde exposition universelle tenue à Londres <sup>(1)</sup>. En outre, il publia l'un de ses plus

(1) Il fut membre du jury de la classe XXII. Voir, dans l'Appendice, le texte de la lettre des commissaires de la reine.

mordants et plus redoutables pomphlets. Le 19 septembre il mandait au roi Léopold :

« Votre Majesté recevra, j'espère, dans la journée de demain, ma réponse à M. Cobden. La publication de cette petite brochure a été retardée par la négociation du traité de commerce qui a absorbé tout mon temps. Mais, à la veille des journées de septembre, elle arrive encore opportunément.

.....  
 « La prolongation du séjour du prince de Galles à Bruxelles, sa réception à Laeken, l'accueil chaleureux des populations ont produit ici le meilleur effet. »

*Richard Cobden, roi des Belges!* Qui a oublié le retentissement qu'a eu en Angleterre et en Belgique cette vigoureuse réfutation de théories creuses et funestes (1)? A propos des fortifications d'Anvers, l'ancien apôtre du *Free Trade*, ébloui par nous ne savons quelles illusions, recommandait à la Belgique un système de conservation qui

(1) On lit dans l'avant-propos de l'éditeur : « A peine cette brochure fut-elle publiée de quelques jours, que tout le monde, en Angleterre comme en Belgique, reconnut M. Van de Weyer sous le pseudonyme de l'ex-colonel de la garde civique qu'il avait pris dans la première édition, publiée à Bruxelles, et la deuxième publiée à Londres. »

eût été l'humiliation et même l'anéantissement de notre nationalité. L'antagoniste des Russell et des Palmerston avait écrit : « Si j'étais roi des Belges, et que je voulusse conserver ma couronne à mes descendants, je garderais seulement sur pied quelques milliers d'hommes. Je me considérerais comme roi par la force morale seulement, et je dirais à mes puissants voisins : « Vous avez proclamé ma neutralité, et j'entends donner à mon peuple le bénéfice de cette situation, en en faisant la communauté la plus légèrement taxée et la plus prospère de l'Europe. Ce serait, croyez-moi, le moyen le plus certain d'attacher les Belges à leur indépendance. Mais d'élever des fortifications à Anvers avec l'idée d'y rallier une armée en cas de guerre, et d'inviter toute l'Europe à venir faire de la Belgique un champ de bataille, c'est placer votre population dans une si affreuse alternative qu'elle préférera encore l'annexion à une pareille destinée... » Ancien membre du gouvernement provisoire et du Congrès national, un des plus actifs et des plus illustres fondateurs de l'État belge, M. Van de Weyer s'indigna plus vivement que personne contre les désolantes doctrines du chef de l'école mercantile.

« M. Cobden, disait-il, fait, à notre usage, une nouvelle

théorie de l'amour de la patrie. La voici réduite à sa plus simple, à sa plus basse expression : Payons-nous peu à l'État, sommes-nous plus légèrement taxés que nos voisins, *nous préfererons certainement demeurer indépendants* ; payons-nous beaucoup, payons-nous, à notre sens, plus que de raison (et les armements mènent là), nous serons naturellement tous disposés à nous vendre corps et âme à la France. Le patriotisme se mesure à la prospérité dont on jouit. M. Cobden y ajoute bien la liberté, mais par simple manière d'acquiescer. La patrie est là où l'on s'enrichit et s'enrichit avec le moins de charges possible. Un pays pauvre, toujours menacé, toujours en armes, toujours appelé à faire pour sa défense de nouveaux sacrifices, ne serait pas une patrie. Spartiate, M. Cobden eût annexé la Grèce à l'Asie ; Suisse, il eût baissé la tête devant Gessler et Maximilien ; Batave, il eût subi le joug de Philippe II. Indépendance, nationalité, autonomie, patriotisme, dévouement, honneur, dignité, devoirs sacrés envers le pays, souvenirs de son passé, espérances pour son avenir..... vains mots, sentiments surannés, qui font sourire de pitié le froid et calculateur économiste. »

Le prenant corps à corps, le publiciste belge s'écriait :

« Mais quoi ! M. Cobden n'appartient-il pas à cette école qui écrit sur son drapeau : *Paix et non-intervention* ? N'a-t-il pas voulu que l'Angleterre, bien qu'elle eût garanti l'intégrité de l'empire ottoman, permit à la Russie de s'emparer de Constantinople ? Ne déverse-t-il pas tous les jours contre le gouvernement de son pays tout ce que son humeur

acariâtre et haineuse peut trouver d'amères injures pour lui reprocher ses armements et lui en imposer la réduction? Si M. Cobden veut que les Belges filent, tissent, forgent, labourent, trafiquent, vendent, achètent, et, de crainte de ne point assez s'enrichir, abandonnent à d'autres la défense de leurs foyers, de leurs lois, de leur prince, de leurs institutions, je le demande, de quel front pourrait-il, après ses diatribes anti-militaires, demander aux Anglais, en exécution de leurs engagements, de tenir sur pied un corps d'armée supplémentaire destiné à se battre pour nous? Supposons-le de bonne foi, lui permettra-t-on tant d'inconséquence? N'est-il point, comme tous les démagogues, l'esclave du parti dont il croit être le chef? Ah! si nous étions assez insensés pour commettre le suicide qu'on nous recommande, M. Cobden, pour obéir à son parti, serait le premier à présider à une enquête sur le cadavre de la Belgique, et à prononcer froidement un verdict de *felo de se!* Et c'en serait fait pour jamais : on ne ressuscite point d'une mort aussi honteuse. »

Réfléchissez! ô Belges, réfléchissez à ces conseils! Par imprévoyance ou par un faux calcul, n'allez pas livrer aux plus redoutables périls cette indépendance que vos pères ont eu tant de peine à reconquérir! Respectez et affermissiez leur œuvre, en marchant sur les traces des grands, sages et habiles patriotes qui ont créé notre État.

Après avoir lu la vigoureuse brochure de son ministre à Londres, le roi Léopold (25 septem-

bre 1862) lui manda « qu'elle ne manquerait point de produire son effet (1). » En réalité, elle produisit un revirement au delà du détroit; elle donna aux Anglais la conviction que les Belges avaient la ferme volonté de défendre leur existence nationale. « Les Anglais, écrivait quelque temps auparavant le roi des Belges (27 mars 1862), ont toujours eu en moi un ami fidèle et utile, et peut-être pourrai-je encore leur rendre service. »

A plusieurs reprises le roi Léopold, dans sa correspondance avec M. Van de Weyer, s'élève, non sans indignation, contre une accusation qui revenait fréquemment dans les journaux français. Les fortifications d'Anvers avaient été, d'après eux, exigées par l'Angleterre! Comme s'il n'avait pas suffi du sentiment national des Belges pour les porter à s'imposer spontanément les sacrifices nécessaires à leur défense! Le roi convenait d'ailleurs qu'*Anvers est une*

(1) M. Van de Weyer, ayant envoyé un exemplaire de la brochure à lord Clarendon, en cachant le nom de l'auteur, reçut de cet homme d'État une lettre extrêmement intéressante. On la trouvera dans l'Appendice. Lord Clarendon adresse ses félicitations à l'auteur *anonyme* et exprime le vœu que la brochure soit traduite et répandue jusqu'aux extrémités de l'Angleterre.

*position vraiment grandiose.* « Rien de semblable, ajoutait-il, n'existe en Europe et hors d'Europe. »

M. Van de Weyer fut nommé ministre d'État le 13 mai 1863. Il prenait alors, d'après le témoignage du roi, une part active et heureuse aux négociations pour la libération de l'Escaut.

Mais la république des lettres s'occupait de l'éminent diplomate autant que Downing-street. M. O. Delepierre, attaché comme secrétaire à la légation belge depuis de nombreuses années, honoré de l'amitié de M. Van de Weyer dont il partageait l'ardeur bibliographique, savant lui-même, toujours à la piste des raretés littéraires, à la fois érudit et homme de goût, M. Delepierre entreprenait une œuvre importante. Il mettait au jour la première série d'un *Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires de Sylvain Van de Weyer.* « Depuis longtemps, disait l'éditeur, nous nous sommes occupé de recueillir la collection complète des opuscules de M. Van de Weyer. Cette tâche n'était pas facile : quelques-uns sont tout à fait épuisés; d'autres, imprimés à petit nombre, sont devenus presque introuvables. Il eût été à regretter pour les lettres que les productions si remarquables d'un écrivain qui fait honneur à

la Belgique et qu'il n'eût jamais songé à réimprimer lui-même, eussent fini par disparaître, comme tant d'ouvrages, même modernes, dont les bibliothèques déplorent chaque jour la perte. »

Avons-nous un regret à exprimer? Oui. M. Delepierre aurait pu, ce nous semble, justifier mieux encore son entreprise en donnant une application opportune aux paroles suivantes, qu'Armand Carrel traçait dans la notice placée en tête des Œuvres complètes de Paul-Louis Courier : « Quoiqu'il n'ait pas été l'un des moins remarquables, on doit avouer cependant que sa réputation est restée jusqu'ici au-dessous de son immense mérite. Cela vient sans doute de ce que, sur les matières toutes sérieuses qui l'ont occupé, Courier ne composa jamais aucun ouvrage considérable, aucun traité *ex professo*, mais seulement des opuscules en littérature, en politique des pamphlets. Pour que l'écrivain soit remis à sa place, que faut-il? Réunir ces pamphlets et ces opuscules, et en donner un recueil complet. »

Eh bien, nous estimons également que le recueil complet des opuscules et pamphlets de M. Van de Weyer mettra cet écrivain à sa véritable place, non loin, comme on l'a déjà dit, de

Fontenelle, de Saint-Évremond, de Lamotte,  
de la marquise de Lambert, de Hamilton (').

(') La première série des *Opuscules* fut, du reste, accueillie avec une extrême faveur, en Angleterre, en France, en Belgique. *The Press* (9 janvier 1864) déclarait que M. Van de Weyer était l'heureux émule de Paul-Louis Courier et de Sydney Smith, aussi érudit et incisif que le premier, aussi plaisant et spirituel que le second. La *Saturday Review* rendait également un éclatant hommage à son talent. En France, M. Cuvilier-Fleury écrivait dans le *Journal des Débats* : « On a eu l'heureuse idée de réunir en un volume quelques-uns des piquans opuscules de M. Van de Weyer, ministre de Belgique à Londres. M. Van de Weyer est un des hommes qui lisent le plus, le plus longtemps et le mieux ; j'ajoute qu'il est un de ceux, si peu qu'il écrive, que j'aime le plus à lire. Il est de l'école de ces écrivains délicats et fins d'autrefois, qu'on appelle aujourd'hui, je crois, « les humoristiques ; » et il ne serait pas impossible de lui trouver une place, comme je l'ai dit ailleurs, à quelque distance de Fontenelle et de Saint-Évremond. Le charmant volume publié à Londres, chez Trübner, et chez Lorenz à Paris, est un vrai *vademecum* de voyage. Une série de traités qui voudraient être sérieux, et qui sont surtout amusans, des boutades caustiques avec agrément, philosophiques avec gaité, politiques avec politesse, quelle compagnie dans un wagon ! Et même quand vous êtes rentré chez vous, que la mauvaise saison est venue et que vous êtes les pieds sur les chenets pendant que la bise souffle au dehors, quel plaisir de causer avec

M. Van de Weyer n'est pas seulement un écrivain remarquable : sa conversation aussi doit être signalée. Écoutons un excellent juge, le roi Léopold, qui, revenu à Laeken, après un assez long séjour à Windsor avec son ministre, écrivait à ce dernier le 3 mai 1864 : « Voilà déjà presque quinze jours que nos bonnes relations viennent de cesser, et je les regrette bien vivement ; rien ici ne saurait en approcher sous tous les rapports, et cette absence complète de conversations aussi agréables qu'instructives *is a terrible deprivation.* » Si M. Van de Weyer était tant recherché dans le monde le plus élevé, ce n'était point seulement à cause de sa position, c'était aussi pour son esprit toujours fin et séduisant <sup>(1)</sup>.

un philosophe qui ne nous ennue jamais, avec un politique qui ne se met jamais en colère, et avec un ministre plénipotentiaire qui a tant d'esprit ! »

La deuxième série des *Opuscules* a paru en 1868. Mais il s'en faut que M. Delepierre soit au bout de sa tâche. Il reste encore à retrouver et à publier de curieuses dissertations comme : *Essai sur l'art d'être malade, Essai sur les dangers de la lecture de Plutarque, L'égotisme en littérature, etc.*

<sup>(1)</sup> Voici un intéressant billet adressé par Sainte-Beuve à l'auteur des *Opuscules*, qui, en 1867, se trouvait à Paris,

Au mois de juin 1863, M<sup>me</sup> Bates, que le roi Léopold appelait « une affectueuse mère », avait été enlevée à l'affection des siens, et l'année suivante M. Bates la suivit au tombeau. Le roi Léopold professait la plus haute estime pour cet homme distingué : plusieurs fois il l'avait consulté sur des questions de finances et sur les moyens de développer les exportations de la Belgique.

Dans l'été de 1863, M. et M<sup>me</sup> Van de Weyer perdirent par un affreux accident leur fille

n'avait pas, lors de sa première visite, rencontré l'éminent critique : « Monsieur, quel regret, mêlé au plaisir, ai-je eu hier en trouvant votre nom au retour d'une très-courte promenade, la seule que me permette mon état de santé ! D'anciens, de bien anciens souvenirs tout de bienveillance de votre part, se sont réveillés, et je me suis dit que cette conversation manquée se retrouverait pour moi. Je ne puis, malheureusement, l'aller chercher tout de suite, étant depuis plus de trois mois devenu impotent à demi. — On vous a suivi depuis plus de trente ans dans ces sphères de la politique où je sais que vous avez conservé tous vos goûts littéraires. Baron me le disait encore, la dernière fois que je l'ai vu à Paris. Votre souvenir, croyez-le bien, est pour moi le plus précieux témoignage.

« Agréé, je vous prie, Monsieur, l'hommage de ma haute considération et de mon dévouement.

« SAINTE-BEUVE. »

ainée, jeune femme accomplie, à qui un heureux mariage promettait de longs jours de bonheur. Cette mort presque soudaine excita dans toute la société anglaise la plus touchante sympathie. La jeune femme, qui était l'objet de ces regrets, s'était, par sa grâce et son esprit, attachée tous les cœurs. De nombreuses lettres prouvèrent aux parents désolés combien leur aimable fille était appréciée et aimée. La digne reine des Français s'associa à leur douleur dans des termes qui arrachent encore des larmes.

« — 23 juillet 1865. — Mon cher monsieur Van de Weyer, c'est une mère éprouvée par le malheur, c'est une vieille amie qui vient exprimer à vous et à M<sup>me</sup> Van de Weyer toute la part qu'elle prend au cruel malheur qui vient de vous frapper. Oui, je m'associe à toute votre douleur et je pleure avec vous l'objet de votre tendresse que vous venez de perdre d'une manière si cruelle. Il n'y a qu'à courber la tête et se soumettre à la divine volonté. Je sais qu'il n'y a pas de consolations à donner. — Le Seigneur seul peut les donner, et c'est là où je les ai trouvées dans mes malheurs. Que Dieu vous conserve à vos autres chers enfants ; que votre santé et celle de la pauvre M<sup>me</sup> Van de Weyer ne soient pas trop éprouvées, et comptez toujours

sur toute la sympathie et l'amitié de votre bien affectionnée MARIE-AMÉLIE. » Le 6 août, le roi des Belges écrit de Laeken : « Mon bien-aimé ministre, j'ai été dans la plus vive douleur quand j'ai reçu le coup désastreux qui vous a frappé, car ce coup me frappait au cœur. La chère enfant m'avait déjà à Ostende fait une si agréable impression et j'avais si sincèrement participé aux chances de son établissement qui avait si bien répondu à tout ce qu'on pouvait désirer! Schiller dit, dans la *Braut von Messina*, avec une si terrible vérité : Avec le destin il n'y a pas de pacte! Cela m'avait souvent frappé..... (1) »

Lord Palmerston, le plus constant ami de M. Van de Weyer et des Belges, mourut dans tout l'éclat de la puissance et de la gloire, le 18 octobre 1865. Au mois de décembre, le roi Léopold descendait lui-même dans la tombe, pleuré par les Belges qu'il avait glorieusement gouvernés pendant plus de trente-quatre années. Le 13 décembre, lord Clarendon écrivit à M. Van de Weyer : « Vous savez mieux que je

(1) Dans l'église de New-Lodge, le capitaine Brand, des gardes, a consacré un touchant souvenir à la mémoire de sa femme si regrettée.

ne pourrais vous le dire combien est profond et général notre regret de la perte qu'ont subie la Belgique et l'Europe, et combien aussi est sincère et universel notre vœu que toute prospérité puisse arriver à votre nouveau roi marchant sur les traces de son illustre père. » Parmi les autres lettres, en grand nombre, qui furent adressées à M. Van de Weyer, lors du décès du premier roi des Belges, pour exprimer les regrets et les sympathies de l'Angleterre, il faut distinguer une intéressante communication de lord Broughton. Lord Broughton était autrefois sir John C. Hobhouse, celui-là même qui, en 1830 et en 1831, avait si vivement appuyé les premières démarches de M. Van de Weyer en faveur de l'indépendance de la Belgique. A ses yeux, le roi Léopold I<sup>er</sup> avait été un grand monarque, et il justifiait cette opinion par des considérations remarquables (1).

Un autre personnage qui portait également un nom cher à la Belgique, le général Grey, fils du grand ministre de 1831 (2), se rendit à

(1) Voir, dans l'Appendice, le texte de la lettre de lord Broughton.

(2) L'affection du général pour la Belgique était un sentiment héréditaire. On sait que lord Grey avait journellement

Bruxelles pour assister à l'inauguration de Léopold II. Il ne tarda point à communiquer ses impressions : « J'ai, mandait-il à M. Van de Weyer, pensé beaucoup à vous pendant ce jour à jamais mémorable, — glorieuse confirmation et consolidation de votre noble ouvrage. Je vous écris tout de suite pour vous féliciter du fond du cœur de ce qui m'a frappé comme la plus vraie et la plus satisfaisante des démonstrations populaires que j'aie jamais vue, et j'en ai vu beaucoup. Je puis vous dire aussi combien j'ai été hautement satisfait du langage tenu par le roi, qui m'a honoré d'une audience particulière après la revue. Il est impossible d'imaginer une plus parfaite appréciation de sa position constitutionnelle et de la marche qu'il se propose de suivre. Jamais il n'y a eu de mesures plus sages que celles qu'on a adoptées pour laisser un intervalle de six jours jusqu'au moment de la prestation de serment du nouveau roi. »

Léopold II permit à M. Van de Weyer de continuer la correspondance politique que celui-ci avait entretenue pendant trente-quatre

des conférences avec lord Palmerston pendant la durée des négociations (1831-1832) et qu'il sut diriger celles-ci avec la plus haute sagesse.

ans avec son illustre père. Mais bientôt des travaux si soutenus, joints aux épreuves qu'il avait subies, ébranlèrent la santé de l'éminent diplomate : les médecins lui ordonnèrent absolument de quitter les affaires le plus tôt possible. Ils s'en exprimait ainsi à ses deux amis les plus intimes, M. J. Van Praet, dont le nom est inséparable de celui de Léopold I<sup>er</sup>, et M. J. Devaux, qui marche sur les traces de son oncle, homme d'État accompli<sup>(1)</sup> : « ... Juillet 1866. Vous le savez, j'avais depuis plusieurs années arrêté dans mon esprit que ma vie politique se devait terminer avec la vie du roi. Pendant mon dernier séjour à Bruxelles, je compris que ma retraite ne pouvait avoir lieu le jour de l'avènement de notre second roi, et qu'il me restait encore des devoirs à remplir. Depuis, j'ai reçu des *avertissements* dont mon âge et l'état de ma santé ne me permettent point de méconnaître la gravité. — Le sage, dit Lafontaine, est toujours prêt à partir. — Je veux tâcher d'être sage et tâcher d'être prêt. Or, pour cela,

(<sup>1</sup>) M. Van Praet, ministre de la maison du Roi, a été depuis 1834 jusqu'en 1865 secrétaire et conseiller intime de feu Léopold I<sup>er</sup>. M. J. Devaux est chef du cabinet de S. M. Léopold II.

il faut que je puisse consacrer le peu qui me reste de temps à mes affaires particulières. Ne croyez point que je veuille pendant l'orage quitter un vaisseau que d'*aucuns* croient à la veille de sombrer, mais qui, à mes yeux, est à l'abri de tout danger. Je resterai à mon poste jusqu'à ce que la bourrasque soit passée; mais faites en sorte, je vous prie, que, au commencement de l'année prochaine, ma retraite puisse avoir lieu sans opposition. Il n'y a pas d'homme indispensable. Si j'étais mort, il faudrait bien qu'on me remplaçât. » M. Van de Weyer écrivit respectueusement au roi dans le même sens et le même jour.

Les difficultés survenues à propos du barrage de l'Escaut et les négociations relatives à la neutralisation du Luxembourg, dernière grande transaction européenne à laquelle M. Van de Weyer prit part, le retinrent encore aux affaires. On le vit aussi prendre une part très-active à la réception si cordiale faite par la nation anglaise aux excursionistes belges (1).

Le roi Léopold II insistait vivement pour que le célèbre diplomate renonçât à son projet de

(1) Voir, dans l'Appendice, une lettre qui lui fut adressée au nom des volontaires belges.

retraite. Mais il dut se convaincre que M. Van de Weyer ne faisait qu'obéir à ce qui lui était impérieusement commandé par l'état de sa santé. Du reste, en quittant son poste, il ne délaissait point la Belgique, car, au besoin, son successeur trouverait en lui (on le savait) le secours de son expérience et l'appui de cette haute influence que lui avaient acquise un si long séjour en Angleterre et tant de services rendus à l'un et à l'autre peuple.

Le 27 juin 1867, M. Van de Weyer informa le roi des Belges qu'il avait en ce jour présenté ses lettres de récréance à la reine de la Grande-Bretagne.

Après la cessation de ses fonctions officielles, il continua d'habiter l'Angleterre, qui était pour lui une seconde patrie <sup>(1)</sup>. Mais la Belgique, nous l'avons déjà dit, conserva toujours la première place dans ses affections. Et ce fut pour la servir encore, et avec la même efficacité, qu'il se garda de négliger les hautes

(1) La première éducation de M. Van de Weyer avait eu un caractère tout à fait anglais, grâce aux soins d'un ancien ami de la famille, M. Th. Stoney, homme d'une rare distinction. M. Van Meenen prononça, en 1845, sur la tombe de cet homme respectable, un discours plein d'une grande élévation morale.

relations qu'il devait à son mérite personnel plus qu'à toute autre cause. Les hommes d'État de la Grande-Bretagne continuèrent de lui témoigner la même considération, et la reine Victoria ne mit point un terme aux sentiments de bienveillance qu'elle avait toujours eus pour le citoyen belge qui avait si dignement représenté, près la cour de Saint-James, les deux premiers rois de notre dynastie nationale.



## CONCLUSION.



Un écrivain d'un admirable sens, Montaigne, dit quelque part : « Je tiens moins hasardeux d'écrire les choses passées que présentes : d'autant que l'écrivain n'a à rendre compte que d'une vérité empruntée (1). »

Il nous est donc permis, en terminant ces pages d'histoire contemporaine, de solliciter encore une fois l'indulgence du lecteur. Au surplus, pourquoi ne dirions-nous pas nous-même qu'elles ont un mérite peut-être ? Dans ses entretiens de Sainte-Hélène, Napoléon I<sup>er</sup> se plaignait un jour de la manière pitoyable dont

(1) *Essais*, liv. 4, chap. XX.

l'histoire avait été généralement traitée et il exprimait le vœu qu'elle fût composée d'après les rapports et les lettres des ministres et des ambassadeurs. Or, la biographie qu'on vient de lire est fondée tout entière sur des documents politiques et diplomatiques d'une irrécusable authenticité en même temps que d'un sérieux intérêt.

Ces pièces historiques démontrent clairement que, pour la fondation du royaume de Belgique, M. Van de Weyer a été le plus actif et le principal auxiliaire de lord Palmerston, de l'énergique ministre qui eut le mérite d'achever l'œuvre à laquelle il s'était dévoué avec une remarquable ténacité.

Lorsque, au mois de novembre 1830, M. Van de Weyer débarqua pour la première fois en Angleterre, il put constater, avec angoisse, que la révolution belge était encore méconnue, même solennellement condamnée au delà du détroit. Que d'efforts il fallut pour ramener l'opinion publique, pour se concilier les whigs, pour convertir les torys ! La Belgique naissante trouva enfin des défenseurs résolus dans la presse, au Parlement, et jusque dans les conseils de la couronne ; et l'avènement du prince Léopold de Saxe-Cobourg vint clore heureuse-

ment cette première période marquée par tant de vicissitudes. Mais les Belges allaient être exposés à une nouvelle épreuve. En quelques jours néfastes du mois d'août 1831, l'œuvre si laborieusement construite faillit être anéantie. Et elle l'eût été sans l'intervention de la France et la vigilance de l'Angleterre. Mais tout en n'abandonnant pas les Belges, tout en déjouant les diaboliques projets du vieux prince de Talleyrand et d'autres Méphistophélès de la même école, le ministère britannique subit le contre-coup des revers que n'avait pu conjurer Léopold I<sup>er</sup>. L'œuvre, qui paraissait achevée au mois de juin 1831, dut être reprise dans des conditions moins favorables pour la Belgique.

Les négociations, ayant pour objet de consommer la séparation des deux peuples qui formaient naguère le royaume des Pays-Bas, se prolongèrent, sauf une trêve provisoire, jusqu'en 1839.

C'est dans ces négociations suprêmes, c'est devant l'aréopage chargé de prononcer sur les destinées de son pays, que M. Van de Weyer déploya toute l'énergie de son caractère et montra toutes les ressources d'un esprit que rien ne pouvait déconcerter. Il fut véritablement un habile et puissant intermédiaire entre

la nation anglaise et la Belgique. Avant le traité de paix de 1839, comme après la fin de nos différends avec la Hollande, pendant près de quarante années, il fut près de la Grande-Bretagne l'avocat éloquent du gouvernement et de la nation qui lui avaient confié leurs intérêts. Il s'adressait tour à tour à la raison des hommes d'État et à l'honneur du peuple. L'indépendance et la neutralité de la Belgique devinrent enfin des articles de foi, et des milliers de volontaires se montrèrent prêts à verser leur sang pour cette même cause qui était conspuée en 1830.

Il a été donné à peu d'hommes politiques de contribuer à un changement aussi profond, à une métamorphose aussi radicale. Torys et whigs se trouvaient maintenant d'accord pour défendre les droits des Belges. Ils agissaient sans jactance, sans ostentation, mais tous fièrement appuyés sur l'opinion publique. De son côté, le roi Léopold I<sup>er</sup> comptait fermement sur l'Angleterre, tout en se montrant bienveillant et loyal avec toutes les autres puissances.

Merveilleux spectacle que celui dont fut témoin depuis 1831 le représentant du premier roi des Belges près la cour de Saint-James! Il a vu à la tête du gouvernement ou dans les conseils de la royauté des hommes signalés

parmi les plus éminents du XIX<sup>e</sup> siècle, le duc de Wellington, lord Grey, lord Palmerston, lord Brougham, sir Robert Peel, lord Aberdeen, lord Derby, lord Clarendon, aujourd'hui couchés dans la tombe, les uns sous les voûtes de l'abbaye de Westminster ou de la cathédrale de Saint-Paul, les autres plus modestement, à côté de leurs aïeux. Il a vu s'accomplir les grandes réformes politiques et économiques auxquelles les Grey, les Russell, les Peel, les Gladstone, les d'Israeli, les Bright et les Cobden ont attaché leurs noms. Il a vu les prodiges de l'activité manufacturière et commerciale. Il a vu comment une nation s'élève au plus haut rang en alliant l'ordre à la liberté, l'énergie au bon sens, l'esprit de travail à la patience, et en montrant toujours et partout un patriotisme que rien ne décourage et ne rebute. Il a vécu à une époque où la population de Londres atteignait trois millions d'âmes et où celle de la Grande-Bretagne, qui ne dépassait pas onze millions en 1801, s'élevait à plus de vingt et un millions. Il a pris une part directe au développement littéraire de son temps ; il fut ou l'ami ou le collègue de Bentham, de Rogers, de Hallam, de Th. Moore, de Sydney Smith, de Macaulay, de Senior, de Thackeray, que la mort a également

emportés. Pour tout dire, l'histoire le signalera, lui aussi, comme un des personnages marquants du long et fortuné règne de la reine Victoria.



# APPENDICE.



# APPENDICE.

---

## I

(Page 9.)

### EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LADY MORGAN.

« May 1835. — Babbage's Party last night very pleasant; got into *mon petit coin* — had a Minister, a philosopher, a reviewer, a politician and a dandy, successively *sur la sellette*. Van de Weyer charming, *spirituel* and *observing*. He inspires one with views and opinions similar to his own, and we agree upon most things. I told him I had received a letter from our mutual good friend Rogier, in the morning, full of cordiality and warm feeling — reminding me of the old happy days of thirty-three. » (*Lady Morgan's Memoirs, autobiography, diaries, etc.* London, W. Allen, 1862. Tome II, p. 399.)

---

## II

(Page 62.)

## M. VAN DE WEYER ET SYDNEY SMITH.

In the autumn, hearing that his friend M. Van de Weyer and his family were coming into the west, my father sent him the following note :

« October 1843.

« Health to the greatest of diplomatists, and, to the belgian kingdom, trade, glory, and peace ! You must not pass this way without visiting Combe Florey ; we shall expect you on the 9<sup>th</sup>, we dine at seven, — Madame Van de Weyer, you, and the little ambassador. We are six miles from Taunton, and Taunton is an hour and a half from Bristol. If you write to Sweet's Hotel, they will have horses ready for you, and the people know the way to my house. Pray write a line to say whether we may expect you ; we shall be delighted to see you, and truly mortified to miss you.

« Yours ever very truly,

« SYDNEY SMITH. »

They came and spent a day or two with us ; days, alas ! of incessant rain, putting the charms of the little parsonage to the severest trial. But if it was dark and gloomy without, it was all gaiety and sunshine within ; for our guests came disposed to be pleased with every thing they found, and the intercourse of two such remarkable men as M. Van de Weyer

and my father, both loving to exercise their minds on grave and important subjects, and both possessing such a fund of knowledge, wit, anecdote and clever nonsense, to intermingle with them, made one quite forget the passage of time, and the visit seemed over almost as soon as begun. They left us on the most lovely morning, when Combe Florey had put on her gayest and freshest garb; and carried away, I trust, as agreeable impressions as they left behind. In the evening of the same day arrived M. Van de Weyer's secretary, bearing a summons to Windsor, which owing to M. Van de Weyer's movements, had remained some days unnoticed, and it became necessary to follow him to Bowood immediately. But as M. Delep.... could not arrive till one or two in the morning, my father thought Madame Van de Weyer might be much alarmed by suddenly hearing in the middle of the night, that a messenger had arrived *from home*, and it was agreed that M. Delep.... should send in the following note, to set their minds at ease.

« DEAR VAN DE WEYER,

• Long live the Belgic lion! long may he roar over the tiger of France! You are wanted at Windsor. Delep.... is below. The young ambassador, and all the children, and all the grandpapas are quite well. There is an air of piety in Delep.... that is very agreeable to me.

« Ever yours,

« SYDNEY SMITH.

« Get up immediately. »

And he wrote at more length, to explain, as he says, his share in the transaction.

« DEAR VAN DE WEYER,

« Let me explain my share in the proceedings. Between five and six o'clock appeared, in a fly, a grave person, who denominated himself Octave Delep...., in search of you. I concluded by the solemnity of his aspect, that he was come to announce the last days of the belgian monarchy. On the contrary it was to carry you off to the castle at Windsor. He could not go from hence, seeing the time of his arrival, till the eleven o'clock train ; and as he was resolute to have you, and I believe madame also, in London by six o'clock to morrow, we agreed that nothing remained but to proceed to Chippenham in the train, to extract you from Bowood, and to convey you to the metropolis. I told him he would most probably be shot at Bowood by the watchman ; but he declared that his papers were all in order, and to die in the performance of his duty was a glorious death for a Belgian. I wrote a jocular note to send up to your bedside, that you might not be alarmed about your children.

« If Octave Delep.... has perished in the invasion of Bowood, I certify that he died with the deepest admiration of the ever memorable Belgic revolution.

« Yours very truly,

« SYDNEY SMITH.

« 12 october 1845. »

(*Memoir of the reverend Sydney Smith*, by his daughter lady HOLLAND (1855), vol. I, pp. 322-325).

## III

(Page 69.)

## LA SCIENCE EN BELGIQUE.

*M. Van de Weyer au roi Léopold.*

\* Londres, 10 février 1833.

« Sire, je prends la liberté d'envoyer à Votre Majesté copie d'une lettre que M. Whewell, professeur à l'université de Cambridge, adresse à M. Quetelet, de Bruxelles. Cette lettre, que j'ai reçue tout ouverte, et avec prière de seconder les vues de l'écrivain, fixera sans doute l'attention de Votre Majesté. Il serait fort à désirer, dans l'intérêt de la science, et pour l'honneur de la Belgique, que le ministère de l'intérieur et celui de la marine prissent le plus tôt possible les mesures nécessaires pour que les observations dont parle M. Whewell fussent faites avec régularité sur les côtes du royaume. Mais en ceci, comme en tout, je ne crois au succès qu'autant que Votre Majesté prenne l'initiative. Nous avons, en Belgique, une incroyable insouciance pour tout ce qui n'est pas d'une utilité immédiate. Les savants étrangers se plaignent amèrement de nous, et disent qu'il est impossible d'obtenir à Bruxelles le moindre renseignement. Nous attendons toujours que l'impulsion nous soit donnée d'en haut. Votre Majesté l'a imprimée avec succès à notre marche politique et commerciale. Un mot de Votre bouche suffira, Sire, pour que, dans cette circonstance, nous ne restions pas en retard, et que la Hollande n'ait pas, aux yeux du monde

savant, un nouvel avantage sur la Belgique. Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'exprimer des regrets sur la résolution prise, à ce qu'il parait, par M. le ministre de l'intérieur, de n'autoriser cette année aucun savant belge à se rendre, aux frais du gouvernement, à la réunion scientifique qui doit avoir lieu en Angleterre. Le voyage fait, il y a deux ans, par M. Quetelet, a produit plusieurs résultats avantageux, et a beaucoup contribué à augmenter le nombre de nos amis. Personne n'est plus propre à remplir dignement cette mission, par la profondeur et la variété de ses connaissances, par une véritable modestie, que l'on sait apprécier en Angleterre, et par cette absence complète de charlatanisme scientifique dont d'autres étrangers ne sont pas toujours exempts. Nous espérons encore que M. le ministre reviendra de la décision qu'il a prise, et que la Belgique sera représentée au nouveau congrès. C'est pour le gouvernement un bien léger sacrifice, et la science et le pays gagnent plus à ces communications qu'on n'est peut-être tenté de le croire. Agréez, etc. »

---

#### IV

(Page 99.)

#### ARBITRAGE ANGLO-PORTUGAIS.

*Lord Palmerston à M. Van de Weyer.*

« Foreign-Office, June 29, 1849.

« Sir, now that the mixed British and Portuguese commission has completed its labours and has been finally closed,

it is my gratifying duty, to convey to you the warm thanks and acknowledgments of Her Majesty's government for the services which you have rendered as arbitrator between the British and Portuguese commissioners.

« Her Majesty's government are grateful to you for the attentive consideration which you gave to the cases which were referred to you, and for the impartial and able manner in which you arbitrated upon them ; and as the business of the late commission was peculiarly connected with my own department, I beg of you to permit me to add the expression of my personal thanks for the important assistance which you have afforded to the British and Portuguese governments in this matter.

« I have the honor to be, with the highest consideration, Sir,

« Your most obedient humble servant,

« PALMERSTON. »



## V

(Page 101.)

### ENQUÊTE SUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

« *Report from the select committee on public libraries ; together with the proceedings of the committee, minutes of evidence. Ordered, by the House of commons, to be printed, 23 july 1849.*

(Extrait.)

« ..... Q. Do you think it desirable that the best and

highest style of books should form the basis of a library, though frequented only principally by the working classes?

« R. I should positively say, on principle, that the first rate books ought to be put in the hands of the people, instead of the inferior publications prepared for them. They generally object to books being manufactured for them, and they enjoy and feel the beauties of the higher class of literature, I should say as deeply as any literary man. The same can be witnessed in the theatrical representations, when the people are admitted gratis; if a farce is given to them, they hiss it; if the best plays of Corneille or Racine are represented before them, they applaud, and applaud those very passages which a literary man most admires. »

(Suivent de nombreux détails sur les bibliothèques de la Belgique, leur administration, l'admission des lecteurs, le prêt des livres, les achats, etc., etc.)

« One of the great errors committed every where, as far as my own experience goes, is that no sufficient importance has been attached to the locality in which the library is to be situated. There are books of universal interest that no library can be without, but at the same time, in order to make a library perfectly useful, the wants of the population ought to be consulted. You could not establish a library of the same nature at Manchester as at Oxford: provincial libraries ought to be so collected, that all the natural, industrial and manufacturing interests should be consulted, and that any man, in applying to that library, could find the materials for improving the natural riches, which he has before his eyes. I should say that the same rules would apply

to a historical library in a provincial town. The success of a library very much depends on the nature of the collection ; and there is a great moral advantage in collecting every thing that is connected with the town, or province, its history, its biography, books relative to its manufacturing and agricultural interest. All that has been too much neglected.....

Q. Is it not very desirable that provincial libraries should be topographical libraries?

R. Topographical in the most general sense, its natural riches, its manufacturing interests, etc., etc.

Q. Its past history?

R. Just so : its past history, its present resources, and so on.

Q. Its ancient monuments, its remains of antiquity, and every thing which is topographical?

R. Exactly.

Q. You stated that you attached considerable importance to that ; is the tendency of that kind of works to create a topographical feeling?

R. I believe that the population is more attached to its own town, to its historical *souvenirs* and that there is a stronger local patriotism when there is a library where the past can be studied and where the future can be prepared.

Q. You would call out the *genius loci*, as it were?

R. I should say that those means of acting upon the moral and political feeling of the population have been too much neglected . . . . .

Q. You are understood to have stated, that, in your opinion, there should also be some distinction between libraries such as the royal libraries at Brussels, the British Museum

here, and the Bibliotheque royale at Paris, which are to be the great *dépôts* for all sorts of literature, and a public library for the ordinary use of a provincial town ?

R. Exactly : a great library ought to be the receptacle of books that are found no where else but there ; it is for that purpose that money is granted to them for paying books which may add comparatively little value to the collection. There ought to be in every country a great receptacle for such books where every thing is of value. But in provincial libraries one should only take what is of universal or local interest.

Q. Many works wick in the eyes of contemporaries appear trifling, may be very useful, as elucidating the history, manners and progress of society for future times ?

R. Exactly : and for that reason no great library ought to despise any publication. The very contemptible nature of the publication is an indication of the signs of the times, and ought to be collected in a large library, but not in a provincial library.

---

## VI

(Page 104.)

### DISCOURS DE M. VAN DE WEYER A LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOLOGIE.

After the allusion made by your President to Belgium, to the scientific labours of my countrymen, and to myself, and after the kind manner with which his words were recived,

I am in duty bound to overcome the natural dread of making a speech in english, and to try to express to him and to you, as well as I can, my deep sense of gratitude for the honour you have done us.

If ever one of your poets thinks of singing the *Pleasures of political life*, let him take my word for it that there is no pleasure more gratifying, more pure and elevating than the one which a foreign minister feels when his country and his countrymen are praised by such a man as your worthy President, and when that praise is applauded and responded to by such an assembly as I have now the honour of addressing. I now feel that I shall be justified in showing some national pride and in speaking with some confidence of the merits of our geologists. You have, sir, very considerably named only four of them, because you kindly wished to leave me something to say and some names to add to your list. We should have been unworthy of the unbounded richness with which a bountiful Providence has endowed our soil, if, satisfied with deriving from them all the material advantages, all the comforts, all the luxuries, we had not aimed at reaching a higher sphere, and tried to study them with a pure and disinterested love of science. — A few men gifted with genius have, in Belgium as else where, had at the end of the xvi<sup>th</sup> century, some glimpses of the future importance of geology. Those *guesses at truth* are forgotten. But, from the moment that geology, resting on the basis of philosophical induction, has become one of the most vigorous branches of the tree of knowledge, supported in its growth by all the sister branches, the number of men who, in Belgium, have bestowed upon it the whole of their time and of their faculties has increased so much that it would require more

time than you would allow me and more knowledge than I possess, to give you the shortest analysis of their labours. However, the names of Robert de Limbourg, De Launay and De Burtin, geologists of the xviii<sup>th</sup> century, are still remembered; and those of Bommel, Dethier and D'Omalius d'Halloy are still quoted as authorities every where. — But it is with the birth of our political independance that geology, like all the other sciences, has taken a much greater development in Belgium, as if all felt that it is not enough for a nation to occupy a place in the political world, and that, in order to enjoy a full and complete existence, an existence in which other people take a higher interest, a nation must also conquer a place in the scientific world. Then it was that the Royal Academy of Brussels proposed yearly a prise for the best memoir on the geological construction of all our provinces; and to those memoirs are attached the well known names of Drapiez, Cauchy, Shinninger, Engelspach Lari-vière, Davreux, Galeotti, Nyst, Dumont. Then it was that, for the first time, I read with an undescribable pleasure in one of the able and profound anniversary speeches of this Society an account, given by sir Roderick Murchison, of the progress of what he already called the belgian school of geology. Then it was that this society, struck with the gigantic labours of M. Dumont, assigned to him the Wollaston gold medal for his memoir, map and sections of the geological constitution of the province of Liège. No one who takes the slightest interest in the progress of geology in Belgium has forgotten the glowing terms in which Dr Buckland spoke of the task achieved by M. Dumont. The medal awarded to him in Brussels was certainly a great national recompense; but the voice of Dr Buckland sounded to him

and to us like the voice of posterity. Those of your members who have extended the field of their observations to Belgium, professor Sedgwick, sir Roderick Murchison, Dr Fitton, sir Charles Lyell well know what an impetus that honour conferred on a Belgian has given to the cultivation of geology, as they have also been able to ascertain by personal intercourse with what zeal, what deep knowledge their own discoveries have been adopted by and adapted to our country.

It is now high time that I should say a few words in answer to what it has kindly pleased your President to say about myself. It seems to him, and such an acute and profound observer must be right, that a minister of eighteen years standing is now a days one of the curiosities of the political world. I perfectly agree with him in the explanation given by him of that sort of phenomenon which surprises me less than it does him. A few words will explain the phenomenon which would have been equally observed if any other had occupied the same position.

If the geological phenomena of Belgium have sometimes perplexed the ablest observers, our political revolutions have often produced the same effect on foreign statesmen, who knew not what the Belgians were at. One great, deeply rooted passion kept them unruly, dissatisfied, and turbulent — the natural passion for national independence.

That once satisfied at the price of a last long convulsion, and our old municipal and provincial institutions buried under heaps of foreign laws and regulations, having sprung to life again, the whole nation cooled down, and no personal passions, no misdirected ambition came to disturb the happy state of things created by the last struggle. Thus may be explained the revolutions of the past and the stability of the

present, which, extending its influence on men and things, have not only kept us in place, but have also secured the country against the inroad of the lava of neighbouring volcanoes. — One word more: several successful attempts have been made by English and Belgian geologists to identify the Belgian formations with those of England. Is there not also, Gentlemen, some resemblance between the character of the two people, in our same respect for Law, in our attachment to our institutions, in our loyalty to our sovereigns, in all those qualities which have enabled the two nations to stand erect and unshaken in the middle of the convulsions of Europe? We have in that respect learnt many things from you, and I could, returning the compliment paid to me, point out many an English diplomatist who enjoys the advantage of having been left undisturbed in the fulfilment of his duty for more years than I have had the happiness of spending among you.

---

DISCOURS DE M. VAN DE WEYER A LA SOCIÉTÉ  
ROYALE DES ANTIQUAIRES.

In rising, as the senior member of the corps diplomatique, to return, in behalf of my colleagues and of my-self, our most sincere thanks to you, my Lord, for the honour you have conferred upon us in proposing our healths in such flattering terms, to you, Gentlemen, for the manner with which you have been pleased to receive that toast, I cannot forbear both as a foreign minister and as a member of the Royal

society of Antiquaries, expressing the wish that some future fellow of this Society may one day take for subject of a learned dissertation, the position held at different periods in England, by ambassadors and foreign ministers as compared with the one they enjoyed in the 19<sup>th</sup> century.

There was a time when those agents were looked upon with a jealous and distrustful eye, when the Lord mayor of London thought himself, on certain occasions, authorised to refuse their being admitted in the precincts of the city; when the great duc de Sully himself remarked, in finding to his utter astonishment, a collation prepared for him at Greenwich, that it was an established custom in England not to treat ambassadors, and not even to offer them a glass of water. There was a time when, in order to pave their way to a better welcome, they provided themselves with gloves, hawks'hoods, leather for jerkins, a perfumer, and all sort of delicacies which they bestowed amongst Lords and Ladies, and when the Netherlands ambassador accredited during the two short period of our first attempt at independance from Spain, did not venture to present his credentials without having a cargo of good flemish cheese for distribution among the court Ladies. Notwithstanding those precautions they seldom associated with the inhabitants on a footing of friendly intimacy; and their presence at a mask or a dinner at court, became an important state affair, and often a source of international difficulties.

Now a days, Gentlemen, there is no national or civic entertainment, no literary or scientific anniversary, no agricultural or industrial meeting; no society for the study of the past, no private assembly for the social and intellectual enjoyment of the present where the foreign ministers are not

received with the kindest feelings, the most noble hospitality.

The future antiquary, in reading these facts of the 19<sup>th</sup> century, will probably make some observations of his own on the subject. Such, will he probably say, was upon those foreign ministers, the effect of the kind and disinterested attentions bestowed upon them, that they identified themselves with all our pursuits; that they showed the deepest interest in the progress of all our national institutions, and were often admitted as fellow labourers; and that they found themselves so much at home in this our hospitable country, that many of them took unto them English wives, and that in our public meetings, instead of claiming the privilege of speaking the language of their country, or a barbarous sort of latin in which they dealt formerly, they actually were so far emboldened as to address us in our own language, regardless of the dangers of murdering the Queen's English, and perfectly certain of not even raising a smile at their doing so. I hope, Gentlemen, that our future antiquary will add, that if we were rather inadequate to the last task, there was in us no lack of that deep felt gratitude of which I again beg you will accept the sincere expression.

---

## VII

(Page 117.)

## LES PHILOSOPHES.

*M. Laromiguière.*

Né en 1756, à Levinhac-le-Haut (Rouergue), mort en 1837.

« C'était, dans l'ordre intellectuel et avec la fine modération de son esprit, un disciple du XVIII<sup>e</sup> siècle, et le fidèle ami des plus fidèles représentants philosophiques de cette grande époque, Condorcet, Tracy, Cabanis, Volney, Garat. Mais en partageant habituellement leurs opinions et leur société, M. Laromiguière se tint absolument en dehors de la politique, étranger à toute ambition mondaine, à toute apparence ambitieuse, exclusivement adonné à l'étude et à l'enseignement de la philosophie, et la pratiquant avec autant de sagesse qu'il avait de charme en l'enseignant. Je ne sais si, dans l'histoire de la métaphysique, il restera une grande trace de ses travaux, entre autres de sa tentative pour élargir et élever la doctrine sensualiste de son maître Condillac en lui faisant faire un pas vers le spiritualisme; son idée à ce sujet fut ingénieuse et bien exposée plutôt qu'originale et profonde. Mais ce qui restera dans le souvenir de notre temps, c'est l'attrait de la personne et de l'enseignement de M. Laromiguière; caractère doux et facile avec honneur, esprit clair et élégant, toujours animé et jamais agressif, qui se plaisait dans la conversation et la controverse, mais n'aimait pas la lutte et l'évitait avec soin, même dans la sphère philo-

sophique, tout en maintenant avec dignité sa pensée ; sincère sans passion ; se défendant bien et n'acceptant jamais la défaite, mais peu ardent à poursuivre la victoire ; plus soigneux de son indépendance et de son repos que jaloux de propager ses doctrines, et les livrant sans beaucoup de sollicitude à leur sort pour qu'elles ne troublassent pas le sien. •  
*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot (édition de Leipzig), t. IV, p. 252.

---

*M. Van Meenen.*

M. Van Meenen, malgré son grand âge et les travaux de la présidence de la cour de cassation, et M. Van de Weyer, malgré ses nombreux devoirs diplomatiques et sociaux, continuaient d'entretenir une correspondance littéraire et surtout philosophique. On jugera, par les deux extraits suivants, de l'importance des questions qu'ils examinaient et discutaient entre eux.

*M. Van Meenen à M. Van de Weyer.*

« Bruxelles, 31 janvier 1851.

« ... Vous rappelez-vous qu'à la dernière soirée que j'ai eu le bonheur de passer avec vous, je vous ai lu les notes que je recueillis pour servir à un *Essai sur l'éducation morale des enfants en bas-âge*, que je médite et projette toujours, malgré mes maux. (M. Van Meenen avait alors soixante-dix-neuf ans.) Le projet, le plan, les matériaux recueillis avaient paru vous sourire : mais avec votre esprit, votre instruction,

l'expérience que vous avez acquise en élevant vos propres enfants, il est impossible que la communication que je vous ai faite ne vous ait pas suggéré des idées, des vues, des réflexions importantes que je compte bien que vous me communiquerez à loisir. Voilà ce que je vous demande encore. Si j'en ai le courage et la force, je vous joindrai ici le plan de mon Essai. En tout cas, je recommande le projet à vos méditations, et vous prie de me les transmettre, dès que vous le pourrez. Je tiens extrêmement et au projet même, par l'exécution duquel je voudrais utiliser, pour la société, le peu qui me reste à vivre, et à vos pensées, parce qu'elles pourraient encourager et féconder les miennes. . . . .

« Vous vous rappellerez que la question du langage et l'étude de la grammaire générale m'ont toujours beaucoup occupé : c'est que je suis convaincu, et chaque pas que je fais me confirme de plus en plus dans cette opinion, que le langage, la parole, c'est-à-dire ce qui constitue le fond commun de toutes les langues traduisibles les unes par les autres; que le langage enfin bien conçu, bien distingué, bien abstrait de toute concrétion avec une ou plusieurs langues quelconques, parlées, mimées, dessinées, écrites, etc., contient les bases fondamentales de toute psychologie, de toute ontologie, de toute théodicée, c'est-à-dire de toute philosophie, en d'autres termes, du sens commun, du bon sens pur et sans alliage, ce bon sens de l'humanité, ce qui fait de l'être à forme humaine un homme sociable, civilisable, éduicable, perfectible, point de départ de toute philosophie, de toute théologie, et point de retour de chacune d'elles, même après les plus grands écarts, lorsqu'elle veut se faire comprendre et se justifier. Que font aujourd'hui les Lacordaire, les Ravi-

gnan, les Ventura, les Wiseman, les Sibour, les Dupanloup ? En résultat, ils tâchent de réconcilier le dogme, le précepte, les rites, la hiérarchie romaine avec le bon sens, avec la philosophie. Voilà, mon cher, en gros, ce qui m'amène à considérer la question de l'origine et de l'essence du langage comme *une question*, ou pour mieux dire, comme *la question capitale*. »

M. Van de Weyer a recueilli et classé les notes éparses de M. Van Meenen, où ce profond penseur a abordé toutes les grandes questions de la philosophie, et il se propose d'en faire l'objet d'une prochaine publication.

*Pierre-François Van Meenen*, né à Espierres (Flandre orientale), le 4 mai 1772, est mort à Bruxelles le 2 mars 1858.

---

*M. Gruyer.*

*Louis Gruyer*, né à Bruxelles, le 15 novembre 1778, décédé le 15 octobre 1866. Il avait été fonctionnaire des douanes sous le premier empire. Il prit sa retraite dans les premières années du royaume des Pays-Bas, pour se livrer exclusivement au culte de la philosophie. En 1846, M. Van de Weyer le fit nommer correspondant de l'Académie royale de Belgique. Il faut lire, sur le modeste philosophe, l'écrit intitulé : *Louis Gruyer, sa vie, ses écrits, ses correspondances*, par L. Alvin. (Bruxelles, 1867, in-12.)

## VIII

(Page 131.)

## RÉVOLTE DES INDES.

*Discours prononcé par M. Van de Weyer au Town-hall de Maidenhead.*

.....

“ The toast which I have now to propose to you is one which makes, at this moment, every heart beat with the deepest emotion. You instantly feel that I mean the “ *Army and Navy of England* ” (Cheers). Under ordinary circumstances, I should consider it my duty to expatiate upon the qualities which so highly distinguish the British soldier, upon his indomitable energy, his undaunted courage, his fortitude under every trial, his manly devotion to his Queen and country; but when I reflect upon the wonderful military achievements which have taken place since the beginning of this awful Indian crisis, I am conscious that I could not find words adequate to express the solemn feeling of admiration and respect which such glorious deeds arouse in my soul (applause). I feel that I could not do justice to the unostentatious heroism of that great and good man, General Havelock — (loud applause) — that man, who with a handful of brave warriors, opposes to the most treacherous and barbarous enemy, the most admirable resistance that has ever been recorded in the military annals of any country (cheers). These gallant soldiers are not only fighting for the restoration and maintenance of your power in India; they are fighting for a cause in which all free and enlightened nations are interested,

and for the success of which we all do pray. They are fighting the battle of civilization itself. Listen to the insolent language of your enemies abroad, of those who are the enemies of all civil and religious liberty. Already are they rejoicing upon what they call your humiliation and degradation; already are they boldly predicting the downfall of England, and of its hateful constitutional Government. In the face of such dangers, in the presence of a crisis of which it would be childish to diminish the extent and probable duration, you will, I am sure, feel and think with me that it is our paramount and most sacred duty to testify our admiration for the English army and navy, not only by patriotic and sympathetic effusions, not only by toasts and cheers, not only by words, however eloquent and stirring, but by the strongest combination of all the possible means to increase that noble band of our defenders (cheers). Let every one of us put our shoulder to the wheel. Let us, availing ourselves of the ready machinery of these associations, put our hearts and heads together; let us make in a practical way an appeal to the sterling sense of the one and the pound sterling of the other; let every hand that can be spared from the field and farm be employed in wreaking vengeance upon the butchers of innocent women and children (cheers). Henceforth let every one of us say to the man who complains he can find no employment: "you can go and help your Christian brethren in India, and we will assist in sending you over; there you will find at this moment the noblest employment which an Englishman can wish for, an employment in which you will reap the gratitude of your country, the admiration of the civilized world, and upon which as with one voice we will call down the blessings of God." (cheers). I beg to apologise for having spoken at some

length, and with warmth, upon the subject, but really I feel as if I were a true-born Englishman (long continued cheering). It is with these feelings that I propose to you the health of the brave soldiers of the Army and Navy of England. . . .

---

*Lord Howard de Walden à M. Van de Weyer.*

« Brussels, oct. 12, 1857.

« MY DEAR MONS. VAN DE WEYER,

« I have just read your speech at Stroud, and I cannot refrain, not only as an old colleague and friend, but as an Englishman from expressing to you the pleasure I derived from such expression of sentiments so high minded and just, as well as my cordial thanks for the sympathetic cordiality with which you have cooperated to rouse a proper spirit in such a righteous cause. —

« You have also given utterance to wholesome truths in a tone which I hope will make many ashamed of themselves. —

« There is a detestable spirit of jealousy on the continent and perhaps nowhere is it more evident than among the editors of the daily press in this country — you know the class and to what extent old gallic anti english feelings prevail in viewing every thing that takes place with us. On the other hand your countrymen have come forward in great numbers, — I may say of almost all ranks in your army offering their services towards the triumph of our ascendancy against the miscreants who can inspire no generous mind with any thing but sorrow.

« Believe me always, my dear Mons. Van de Weyer,  
most sincerely and gratefully

« HOWARD DE WALDEN. »

---

## IX

(Page 136.)

### LE ROI JACQUES ET LE CHAUDRONNIER.

#### KING JAMES AND THE TINKER.

Tradition has fixed the scene of the following ballad at Braywood-side. The inn alluded to is said to have been the « Royal Blackbirds, » in Blackbird Lane, and New Lodge (near the site of the Royal Kennels) the place where the tinker was knighted.

« And no to be brief, let's pass over the rest,  
Who seldom or never was given to jest,  
And come to king James, the first on the throne;  
A pleasanter monarch sure never was known.

As he was a chasing his fair fallow-deer,  
He drop't all his nobles, and of them he got clear.  
In search of new pleasures, away he did ride,  
Till he came to an ale house, hard by a wood-side.

And there with a tinker he happened to meet,  
Whom in this kind sort did lovingly greet ;  
He said « Honest fellow what hast thou in thy jug,  
Which under thy arm thou so blithely dost hug ? »

In truth said the tinker, 'tis nappy brown ale,  
 And to drink unto thee, good faith, I'll not fail.  
 What though thy jacket looks gallant and fine,  
 I hope that my two pence as good is as thine'.

Nay, now by my soul, man, the truth thou hast spoke',  
 Then straight with the tinker he sat down to joke,  
 He called for his pitcher, the tinker another,  
 And so they fell to it like brother and brother.

Whilst drinking, the king was pleased to say,  
 'What news, honest fellow, come, tell me, I pray?'  
 'There's nothing, of news, the which I do hear,  
 But the king is a — hunting his fair fallow-deer.

'And truly I wish I so happy may be,  
 That whilst he is hunting, the king I might see,  
 For, though I have travelled the land many ways,  
 I ne'er saw the king, Sir, in all my whole days'.

The king with a hearty brisk laughter replied,  
 'I tell thee, good fellow, if thou canst but ride,  
 Thou shalt get up behind me, and thee I will bring  
 Into the royal presence of James our king'.

'Perhaps', said the tinker, 'his lords will be drest  
 So fine that I shall not know him from the rest'.  
 'I tell thee, good fellow, when thou dost come there,  
 The king wild be covered his nobles all bare'.

Then up got the tinker, and like wise his sack,  
 His old leather budget and tools at his back ;  
 And when they came to the merry green wood,  
 The nobles came round them and bare headed stood.

The tinker then seeing so many appear,  
 Immediately whispered the king in his ear,  
 'Since they are all clothed so gallant and gay,  
 Now which is the king, sir, come tell me I pray !'

The king to the tinker then made this reply  
 'By my soul, man, I think it must be you or I ;  
 The rest are uncovered, you see, all around ;'  
 This said, with the budget he fell to the ground,

Like one that was frightened quite out of his wits ;  
 Then upon his knees he instantly gets,  
 Beseeking for mercy. The king to him said,  
 Thou art a good fellow, so be not afraid.

Come tell me thy name?' 'It is John of the Vale,  
 A mender of kettles, and a lover of good ale'.  
 'Then rise up, sir John, I will honour thee here,  
 And create thee a knight of five hundred a year'.

This was a good thing for the tinker, indeed ;  
 Then unto the court he was sent for with speed,  
 Where great store of pleasure and pastime was seen,  
 In the royal presence of both king and queen.

Extrait de l'ouvrage intitulé : *The history and Antiquities of the Hundred of Bray, in the county of Berks*, by CHARLES KERRY. 1861, in-8°, p. 187.

#### TRADUCTION.

La tradition a placé la scène de la ballade suivante à Bray-wood-side. L'auberge à laquelle il y est fait allusion était, dit-on, les *Merles Royaux*, dans l'allée des merles, et New-Lodge, près du site des Chenils royaux, est l'endroit où le chaudronnier fut armé chevalier.

• Et maintenant, pour être brefs, ....., arrivons au roi Jacques, premier de ce nom ; jamais, à coup sûr, il n'y eut un monarque plus jovial.

« Comme il chassait ses beaux daims fauves, il se sépara de tous ses nobles et s'en débarrassa ; à la recherche de nouveaux plaisirs, il alla à cheval jusqu'à ce qu'il arrivât à un cabaret, près de la lisière d'un bois.

• Et là il rencontra un chaudronnier, qu'il accosta d'une manière aimable en lui disant : « Honnête camarade, qu'as-tu dans la cruche que tu serres sous le bras ? »

« En vérité, » dit le chaudronnier, « c'est d'excellente ale brune, et je ne manquerai pas d'en boire à ta santé. Quoique ta veste paraisse brillante et belle, j'espère que mes deux sous valent les tiens. »

« Par mon âme, camarade, tu as dit la vérité. » Là-dessus il s'assit pour plaisanter avec le chaudronnier. Il demanda un cruchon, le chaudronnier en fit autant, et ils les entamèrent comme deux frères.

« En buvant, le roi voulut bien dire : « Quelles nouvelles ? brave camarade, dis-le moi, je t'en prie. » — « Il n'y a d'autres nouvelles, que je sache, si ce n'est que le roi chasse ses beaux daims fauves.

« Et vraiment, je voudrais être assez heureux pour voir le roi pendant qu'il chasse. Car, bien que j'aie parcouru le pays en tout sens, je n'ai jamais de ma vie rencontré le roi. »

« Le roi répondit d'un bon franc rire : « Camarade, si tu sais seulement monter à cheval, tu monteras derrière moi, et je te conduirai dans la présence royale de Jacques notre souverain. »

« Peut-être, dit le chaudronnier, ses seigneurs seront si

bien habillés que je ne pourrai le distinguer des autres. »  
— « Je te dis, camarade, que, quand tu y arriveras, le roi sera couvert et ses nobles seront découverts. »

« Alors le chaudronnier se leva, en même temps qu'il hissait son sac, son vieux sac de cuir et ses outils derrière le dos ; et quand ils arrivèrent au joyeux bois vert, les nobles les environnèrent et restèrent découverts.

« Le chaudronnier, en voyant paraître tant de monde, murmura sur-le-champ tout bas au roi dans l'oreille :  
« Puisqu'ils sont tous vêtus si brillamment et si gaiement, lequel est le roi ? je t'en prie, dis-le moi.

« Le roi répondit : « Par mon âme, camarade, je crois que ce doit être vous ou moi. Les autres, vous le voyez, sont découverts. » Le chaudronnier tomba par terre avec son sac,

« Comme un homme effrayé et éperdu ; il se jette aussitôt à genoux en demandant miséricorde. Le roi lui dit : « Tu es un bon garçon, n'aie donc pas peur.

« Viens, dis-moi ton nom. » — « C'est Jean de la Vallée, raccommodeur de chaudrons et amateur de bonne ale. » —  
« Alors, lève-toi, sir John, je veux t'honorer ici et te créer chevalier de cinq cents livres par an. »

« Ce fut là, en vérité, une bonne affaire pour le chaudronnier ; on l'appela sur-le-champ à la cour, où l'on vit abondance de plaisirs et de passe-temps, dans la royale présence du roi et de la reine. »

---

M. Van de Weyer a fait représenter par un peintre belge (M. Delfosse) le roi Jacques et son compagnon que saluent les seigneurs de la cour.

« ... M. Delfosse a choisi, comme de juste, la scène principale, et son excellente toile nous montre le roi et le chaudronnier à cheval, au milieu de la noblesse anglaise, au rendez-vous du Gai-Bois-Vert. Le roi se retourne et vient de dire au rustique artisan : De par mon âme, c'est toi ou moi le roi. Le sac de cuir entr'ouvert, d'où tombe un marteau, marque l'ébahissement du bonhomme. Le roi le regarde d'un air narquois et fin, toute la cour rit de la méprise du pauvre diable et attend le résultat de l'aventure. Un page tient le cheval par la bride. Le geste du chaudronnier, ôtant à moitié sa toque, comme s'il n'était pas encore tout à fait convaincu, est traduit d'une façon fort naturelle. Chiens, pages, valets, un daim porté par deux piqueurs, tout concourt à faire ressortir la scène principale, bien rendue. Les vieux chênes, dépouillés par l'hiver, encadrent à merveille cette joviale équipée du roi Jacques I<sup>er</sup>.

« M. Delfosse a donné à son tableau un cachet antique, la couleur du vieux temps, qui ajoute encore un puissant intérêt à sa toile irréprochable sous le rapport de la fidélité historique comme du dessin. Les vieilles estampes lui ont fourni le portrait authentique de Jacques I<sup>er</sup>. Une particularité qui donne encore à cette excellente toile un nouvel attrait, c'est qu'elle ornera le château de New-Lodge, près Windsor, qui appartient à M. S. Van de Weyer, ministre de Belgique. La tradition raconte que cette légende a eu pour théâtre la partie même de la forêt de Windsor où s'élève le château de M. S. Van de Weyer.

• Faisons remarquer que les traits de ce genre sont l'apa-

nage des rois populaires, et que notre bon Henri IV, de joviale mémoire, a eu plus d'une aventure à peu près identique. Sont-elles imitées, calquées les unes sur les autres, ou inventés par des historiographes courtisans ? Je n'ai pas à le discuter, seulement ces rustiques pochades historiques, recueillies dans les ballades et légendes, peignent bien l'amour du peuple et ne doivent pas être dédaignées ; car si l'histoire enregistre quelque méchante action sur le budget historique d'un roi, elle se trouve souvent balancée au chapitre des profits et pertes par plus d'un trait généreux qui vivra toujours dans les récits des veillées, tandis que l'autre, la méchante action, apprise sur les bancs du collège, s'oubliera bien vite. »

(Feuilleton de l'*International* du 5 juin 1867,  
par AMÉDÉE DE PONTHEU.)

---

X

(Page 143.)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1862.

*Lettre des commissaires de Sa Majesté à M. Van de Weyer.*

« South Kinsington, January 1863.

« MONSIEUR,

« I am directed by Her Majesty's commissioners to request that you will accept their best thanks for the valuable assistance which you have rendered them as a member of the jury of class 22.

« The commissioners feel that to the cordial cooperation of the many eminent men who consented to serve on the various juries, they are, in no slight measure, indebted for the success of the exhibition ; and they trust that you will feel yourself repaid for any inconvenience or trouble, to which your services on this occasion may have subjected you, by the manner in which the results of your labours have been appreciated by the public as well as by the commissioners whose thanks I have now the honour to convey to you.

« As a memento of the share which you have had in bringing this great undertaking to a satisfactory issue, I have the honour to send you, on the part of Her Majesty's commissioners, one of the medals of the exhibition.

« I am, Monsieur,

« Your obedient servant,

« F.-R. SANDFORD, *secretary*. »

---

C'est avec un sentiment mélancolique qu'on relit aujourd'hui quelques-unes des paroles adressées, le 25 janvier 1863, par Napoléon III, aux Français qui avaient participé à l'exposition universelle de Londres : « ..... La  
 « voilà donc enfin réalisée cette redoutable invasion sur le  
 « sol britannique, prédite depuis si longtemps ! Vous avez  
 « franchi le détroit, vous vous êtes hardiment établis dans  
 « la capitale de l'Angleterre ; vous avez courageusement  
 « lutté avec les vétérans de l'industrie. Cette campagne n'a  
 « pas été sans gloire, et je viens aujourd'hui vous donner la  
 « récompense des braves.

« Ce genre de guerre, qui ne fait point de victimes, a plus  
« d'un mérite : il suscite une noble émulation, amène ces  
« traités de commerce qui rapprochent les peuples et font  
« disparaître les préjugés nationaux, sans affaiblir l'amour  
« de la patrie. De ces échanges matériels naît un échange  
« plus précieux encore, celui des idées. Si les étrangers  
« peuvent nous envier bien des choses utiles, nous avons  
« aussi beaucoup à apprendre chez eux. Vous avez dû, en  
« effet, être frappés en Angleterre de cette liberté sans  
« restriction laissée à la manifestation de toutes les opinions,  
« comme au développement de tous les intérêts. Vous avez  
« remarqué l'ordre parfait maintenu au milieu de la vivacité  
« des discussions et des périls de la concurrence. C'est que  
« la liberté anglaise respecte toujours les bases principales  
« sur lesquelles reposent la société et le pouvoir. Par cela  
« même elle ne détruit pas, elle améliore ; elle porte à la  
« main non la torche qui incendie, mais le flambeau qui  
« éclaire, et, dans les entreprises particulières, l'initiative  
« individuelle, s'exerçant avec une infatigable ardeur, dis-  
« pense le gouvernement d'être le seul promoteur des forces  
« vitales d'une nation ; aussi, au lieu de tout régler, laisse-t-il  
« à chacun la responsabilité de ses actes... »

---

## XI

(Page 147.)

*Lettre de lord Clarendon au sujet de RICHARD COBDEN,  
ROI DES BELGES.*

« Lathom-House Ormskirk, oct. 8, 1862,

« MY DEAR MONSIEUR VAN DE WEYER,

« I only this morning received your letter of the 30<sup>th</sup> september, which must be my excuse for not having acknowledged it sooner and thanked you for the pamphlet which you had the goodness to forward to me from it's author. I have just finished reading it with infinite satisfaction, for it is a *écrasant* but at the same time dignified criticism of impertinent ignorance, and I think that the manner in which the obligations of Belgium are pointed out by the guaranteeing Powers to « *Richard the 1<sup>st</sup>* » is so complete and unanswerable that it gives to the pamphlet a European importance. Will you be kind enough to offer my best thanks to the author for sending me his work and for doing me thereby the justice to believe that I should appreciate the opinions it contains.

« I wish it could be translated and generally circulated in England ; it would do good in more ways than one.

« I am delighted to hear that the King was none the worse for the bodily fatigues and the mental emotions of the 24<sup>th</sup>, a memorable day, which did as much honour to the people as to their sovereign (1).

(1) Voir *Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges*, d'après des documents inédits, t. II, p. 201.

« I hope to have the pleasure of meeting you at Clumber next week.

« Always, my dear Monsieur Van de Weyer,

« Most sincerely yours,

« CLARENDON. »

Lord Clarendon, né à Londres le 26 janvier 1800, est mort le 27 juin 1870.

---

## XII

(Page 148.)

### OEUVRES DE M. VAN DE WEYER.

Sommaire des leçons publiques de M. Jacotot, *Sur les principes de l'enseignement universel*. Louvain, 1822; 1 vol. in-12.

Essai sur le livre de M. Jacotot, intitulé : *Enseignement universel*. (Avec le concours de M. Van Meenen.) Louvain, 1825; 1 vol. in-8°.

Dissertatio inauguralis philosophico-juridicæ de naturali officiorum essentia, cognitione, observatione, etc. Publiée en français et précédée d'un avant-propos, sous le titre de : *Dissertation sur la réalité, la connaissance et la pratique du devoir comme naturelles*. Louvain, 1825; broch. in-8°.

Supplément aux OEuvres de J.-H. Bernardin de Saint-Pierre, précédé d'un avant-propos de l'éditeur. Louvain, 1825; broch. in-8°.

Les jacotins et leur antagoniste, satire, par \*\*\* , initié. Gand, 1825; broch. in-8°.

Coup d'œil sur la philosophie d'Hemsterhuis. (En tête d'une

édition des œuvres de ce philosophe.) Louvain, 1825; in-18.

Moyen facile et économique d'être bienfaisant, proposé aux jeunes gens, suivi de pensées diverses. Bruxelles, 1825; broch. in-8°.

(Nouvelles éditions en 1830 et 1847.)

Il faut savoir dire Non; petit traité de morale et de politique. Louvain, 1826; broch. in-32. — Nouvelle édition, augmentée, 1830.

Discours prononcé à l'ouverture du cours de l'histoire de la philosophie, au Musée des sciences et des lettres, le 18 avril 1827. Bruxelles, 1827; broch. in-8°. — Nouvelle édition en 1840, suivie des opuscules suivants: *De la direction actuellement nécessaire aux études philosophiques*, par le baron de Reiffenberg; *De la philosophie en Belgique*, par Victor Cousin; 1 vol. in-18.

Procès de l'*Argus*. Défenseur M<sup>e</sup> S. Van de Weyer. Bruxelles, juillet 1828; broch. in-8°.

Procès de M. De Potter. Défenseurs M<sup>e</sup> Van Meenen et M<sup>e</sup> S. Van de Weyer. — Pétition présentée aux états généraux. Bruxelles, 1829; vol. in-8°.

Lettre de M. Sylvain Van de Weyer, etc., à M. Ernst Münch, etc. Bruxelles, 1829; broch. in-18.

Nouvelle édition augmentée. Bruxelles, 1830; petit vol. in-18.

Exposé de la situation des institutions de bienfaisance pour les pauvres dans le royaume des Pays-Bas, pendant l'année 1829. Bruxelles, 1830; broch. in-8°.

(Traduit de l'italien, sur le MS. du comte Arrivabene.)

Lettre de M. De Potter à M. Sylvain Van de Weyer. Précédée d'un avant-propos de l'éditeur (M. Van de Weyer). Bruxelles, 1830; broch. in-8°.

**Opuscules de morale. Bruxelles, 1830 ; 1 vol. in-18.**

**Mélanges publiés en 1826, 1827 et 1828. Réimpr. pour l'auteur et ses amis. Londres, 1854 ; 3 vol. in-18.**

**Rapport de M. le Ministre des affaires étrangères à M. le Régent de la Belgique, sur la situation de nos relations extérieures au 15 mars 1831. Suivi de pièces justificatives. Bruxelles, 1831 ; vol. in-8°.**

**Lettre sur la révolution belge, son origine, ses causes et ses conséquences. Bruxelles, 1831 ; broch. in-8°.**

**Nouvelle édition, revue et augmentée. Londres, 1852. (Traduit en anglais.)**

**Jean le Brabançon au bon peuple de la Belgique. Bruxelles, 1831 ; broch. in-18.**

**Nouvelle édition augmentée, juillet 1831. (Traduit en flamand.)**

**La Belgique et la Hollande. Lettre à lord Aberdeen ; suivie de la traduction de son discours à la Chambre des Pairs, et de notes sur ce discours. Londres, février 1832 ; vol. in-8°.**

**(Publié sous le pseudonyme de Victor De la Marre.)**

**Le roi Guillaume, esquisse historique. Tactique du roi Guillaume. Londres, 1833 ; broch. in-8°.**

**La Hollande et la Conférence, ou examen raisonné des actes de la conférence de Londres et de la conduite du cabinet de la Haye. Londres, mars 1833 ; vol. in-8°.**

**(Publié sous le pseudonyme de F. Goubau de Rospoul.) (Traduit en anglais.)**

**De la situation de la Belgique en 1834. (Traduit de l'anglais, avec des observations du traducteur.) Londres, 1854 ; vol. in-8°.**

**Lettre d'un vieux bibliophile belge à M. P. Namur, etc. Londres, 1840 ; vol. in-18.**

L'autorité, la petite ville, etc., etc., etc. Lettre à un ministre belge. Londres, novembre 1845; vol. in-18.

Simon Stevin et M. Dumortier. Lettre à MM. de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Londres, 1845; vol. in-18.

(Publié sous le pseudonyme de J. Du Fan, et réimprimé plusieurs fois, à Bruxelles et à Tournay, sans l'autorisation de l'auteur.)

Concours universitaire et concours général entre les institutions d'enseignement moyen, 1844-1845. Distribution des prix, 26 septembre 1845. Discours du ministre de l'intérieur. Organisation de l'institution des agrégés. Discours du ministre, à Liège et à Gand. Bruxelles, 1845; broch. in-8°.

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Arrêtés royaux concernant sa réorganisation. Bruxelles, 1846; broch. gr. in-8°.

Nouvelle édition précédée de quelques considérations générales. Londres, 1846; vol. in-18.

Ministère du 30 juillet 1845. Dissentiment entre les membres du cabinet sur la question de l'enseignement moyen. Projets de loi. Bruxelles, 1846; broch. in-8°.

Opuscules historiques, philosophiques et littéraires, 1828 à 1850. Londres, 1850; 2 vol. in-18.

Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires. Londres et Bruxelles (1<sup>re</sup> série, 1863; 2<sup>e</sup> série, 1869) (1).

(1) Ces œuvres choisies reçurent, comme nous l'avons dit, un excellent accueil. Déjà nous avons cité les appréciations de la presse anglaise et de la presse française. Il convient aussi de signaler les appréciations de la presse belge parmi lesquelles on peut distinguer un

*Communication de M. Van de Weyer sur les fausses lettres attribuées à Milton et à Galilée.*

THE MILTON AND GALILEO LETTERS.

« TO THE EDITOR OF *the Daily News*.

« SIR, — After having read your two excellent leaders on the Milton and Galileo Letters presented to the French Institute by M. Chasles, and after having studied carefully and attentively the article published by Professor Owen in *Frazer's Magazine*, with that wise and characteristic prudence which induced him to refrain from expressing an opinion on the genuineness of the papers, I intended to communicate to your readers, with your permission, in two or three letters, the result of my observations on these audacious literary forgeries. Though it might be considered presumptuous in a foreigner to oppose the opinion of such men as M. Chasles and M. Elie de Beaumont, I was not deterred by these words of the latter : — « The authors of these several letters and notices let their pen run naturally; they retain strictly their respective proper styles. . . . It is not in the power of any one to put himself in the position of Galileo, of Milton, of Louis XIV. . . . to write *ad libitum*, in harmony with the circumstances. . . . *Le style c'est tout l'homme*. » For myself, sir, I was perfectly convinced, after having read a few lines of each of the documents, that no man in the seventeenth century could have made use of such

très-bon article de M. A. Leroy, professeur de philosophie à l'université de Liège, dans la *Meuse* du 8 avril 1870.

extraordinary French phraseology. M. Elie de Beaumont is an eminent geologist, but if he recognises in these letters the style of the *Grand siècle*, he must have a very superficial knowledge of his own mother tongue. I began my studies by the supposed letter of Milton to Louis XIV, having first ascertained that all the facts concerning Milton's travels in France and in Italy had been borrowed from the account given by him, in self-defence, in the admirable and eloquent tract translated from Latin into English by Robert Fellowes, A. M., under the title of « The Second Defence of the People of England ». I stopped, pondered, and admired, when I came to the following passage of Milton's supposed letter to Louis XIV, which I give here at full length :

« Je quittay donc Florence pour de là me rendre à Sienne où je restay peu. De là j'allay à Rome, où je fus parfaitement accueilli de tous les scavans et principalement de Monseigneur le Cardinal Barberini, qui m'admettait à ses concerts. Ce fut là que j'entendis la fameuse musicienne Léonora. Je fus tellement charmé de ses chants et de sa beauté, que je n'ay pu m'empêcher de faire ses louanges dans un sonnet : après un séjour assez long dans la capitale du monde chrétien, je m'en allay à Naples . . . . . J'y fis connaissance du très-illustre marquis de Villa, vieillard plein d'esprit, ingénieux et enthousiaste, qui avoit esté l'amy et l'admirateur du Tasse, et qui parloit de luy avec cette abondance de souvenirs que laisse ordinairement dans la mémoire l'intimité d'un homme illustre et malheureux. Je me sentis comme inspiré en escoutant les beaux récits de cet amy du Tasse.

« Now, sir, this is very good, very pure, very elegant French ; but it is not French of the 17th century, nor such

as Milton, or any French writer could have then penned. It struck me that I had read something of the kind before, and suddenly, by one of those happy and unaccountable effects of memory, I recollected the following passage of M. Villemain's Notice sur Milton, published in his *Mélanges*, and in the new edition of the Biographie Universelle de Michaud : . . . . Milton visita Rome . . . où il fut très favorablement accueilli par le Cardinal Barberini, et admis à ses concerts, où il entendit Léonora, musicienne fameuse, dont il a célébré la voix et la beauté dans quelques vers anglais et dans un sonnet italien. . . Mais son ambition était de polir sa langue maternelle. Il était dès lors tourmenté de l'espérance d'élever quelque grand monument à la gloire de son pays. A Naples, il fortifia cette pensée par les entretiens qu'il eut avec le marquis de Villa, vieillard ingénieux et enthousiaste, qui avait connu et beaucoup aimé le Tasse et qui parlait de lui avec cette abondance de souvenirs que laisse dans la mémoire l'intimité d'un homme illustre et malheureux. Milton se sentait inspiré en écoutant l'ami de Tasse.

« After having thus detected the impudent forger, *la main dans le sac*, as our witty neighbours say, I need not bestow any more time on those worthless documents, nor inflict another letter on you and your readers. I hope that M. Chasles will at last open his eyes, and recover from that infatuation which makes him, with such unaccountable credulity and literary ignorance, persist in believing in the authenticity of documents on the origin of which he still obstinately refuses to give any explanation to the French Institute.

« I am, etc.

« S. V. »

(*Daily News*, 10 mars 1869.)

## XIII

(Page 155.)

LÉOPOLD I<sup>er</sup>.*Lettre de Lord Broughton.*

« Tedworth-House, 11 december 1865.

« MY DEAR M. VAN DE WEYER,

« Most deeply, and most sincerely do I condole with you on the irreparable loss which your nation, and the whole of civilised Europe, have sustained. — He was almost the only instance with which I was acquainted, of the combination of very great virtues with very great intellectual qualities — and I do not at all agree with his otherwise fair eulogist, that he was not a great monarch ; I say he was a great monarch ; unless in order to be a great monarch it is necessary to be a great criminal.

« It was once the fashion to deny that our Queen Elizabeth was a great sovereign, and in order to account for her marvellous success, it was acknowledged that she had wise advisers. Whereupon, as you recollect, a great contemporary remarked, « did you ever know a foolish monarch that had wise advisers ?

« Again, and again, I condole with you, and if it were not at variance with court etiquette, I would ask you to convey this heart felt regret to my own Queen.

« Ever sincerely yours.

« BROUGHTON. »

## XIV

(Page 158.)

## LES VOLONTAIRES BELGES EN ANGLETERRE.

« Anvers, 26 juillet 1867.

« *Le colonel commandant en chef à M. Van de Weyer.*

« Monsieur le Ministre, permettez-moi, tant en mon nom qu'en celui de tous les gardes civiques qui se sont rendus à Londres, de vous remercier, une fois de plus, de la part active que vous avez prise à la réception si chaleureuse faite par la nation anglaise à nos compatriotes.

« Nous vous avons trouvé partout; et partout plein de dévouement et d'affabilité et animé du désir le plus ardent de nous prodiguer vos services. Tous, nous avons été extrêmement sensibles à ces marques de gracieuse et de bienveillante attention.

« A Londres, nous n'avons pu suffisamment vous témoigner notre gratitude : c'est pourquoi, de retour sur le sol de notre patrie commune, je me rends avec bonheur l'interprète de tous nos compatriotes qui, rentrés dans leurs foyers, éprouvent encore une fois le désir de vous adresser leurs derniers et sincères remerciements, » etc.



## ERRATA.

---

- T. I<sup>er</sup>, p. 198, ligne 7. Au lieu de : *Chambre des communes*, *lisez* :  
de la *Chambre des communes*.
- T. II, p. 142. C'est par erreur que nous avons parlé du séjour du  
duc de Brabant et du comte de Flandre à New-  
Lodge, en décembre 1861 ; ils s'y rendirent à une  
autre époque.
-



## EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE EUROPÉENNE

DE C. MUQUARDT, HENRY MERZBACH, SUCCESEUR

(Bruxelles, Gand et Leipzig.)

### LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE

PAR THÉODORE JUSTE

*Joseph Lebeau*, ministre d'État, d'après des documents inédits (1794-1865), 1 vol. in-8°.

*Surlot de Chokier*, régent de la Belgique, d'après ses papiers et d'autres documents inédits (1769-1839), 1 vol. in-8°.

*Le comte Le Hon*, ministre d'État, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Paris, etc., d'après ses correspondances diplomatiques et d'autres documents inédits (1792, 1856), 1 vol. in-8°.

*Charles de Brouckere*, bourgmestre de Bruxelles, etc. (1796-1860), 1 vol. in-8°.

*Le comte de Muelenaere*, ministre d'État, d'après des documents inédits (1794-1862), 1 vol. in-8°.

*Le lieutenant général comte Goblet d'Alviella*, ministre d'État, d'après des documents inédits (1790-1869), 1 vol. in-8°.

*Le baron de Gerlache*, ancien président du Congrès national, etc., 1 vol. in-8°.

*Sylvain Van de Weyer*, ancien membre du gouvernement provisoire, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Londres, etc., d'après des documents inédits, 2 v. in-8°.

*Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges*, d'après des documents inédits :

Première partie (1790-1832), 1 vol. in-8°.

Deuxième partie (1832-1865), 1 vol. in-8° (1).

---

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

---

*Histoire de Belgique*, depuis les temps primitifs jusqu'à la fin du règne de Léopold I<sup>er</sup>. 4<sup>e</sup> édition, 5 vol. gr. in-8°.

*Histoire du Congrès national de Belgique ou de la Fondation de la monarchie belge*, 2 vol.

*Les Frontières de la Belgique*, 1 vol. in-12.

*Histoire des états généraux des Pays-Bas (1465-1790)*, 2 vol. in-8°.

*Histoire du règne de l'empereur Joseph II et de la Révolution belge de 1790*, 3 vol. in-12.

*Souvenirs diplomatiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le comte de Mercy-Argenteau (1722-1794)*, 1 vol. in-12.

*Le Soulèvement de la Hollande en 1813 et la fondation du royaume des Pays-Bas, précédés d'une introduction sur le règne de Louis Bonaparte (1806-1817)*, 1 vol. in-8°.

(1) *Leopold I, king of the Belgians*, authorized translation, by Robert Black, M. A. London, Sampson Low et C<sup>o</sup>, 2 vol. in-8°.

*Leopold I, König der Belgier*, nach ungedruckten quellen, etc., deutsch von Dr J.-J. Balmer-Rinck (Gotha, F.-A. Perthes), in-8°.

*Leven van Leopold I, eerste koning der Belgen*, naer het fransch van Th. Juste (Gent, W. Rogghé), in-8°.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Les Pays-Bas sous Philippe II (1555-1572)*, 2 vol. grand in-8°. (Épuisé.)

*Histoire du soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole (1572-1576)*, 2 vol. grand in-8°.

*Charles-Quint et Marguerite d'Autriche. Étude sur la minorité, l'émancipation et l'avènement de Charles-Quint à l'empire (1477-1521)*, 1 vol. in-8°.

*Les Pays-Bas sous Charles-Quint. Vie de Marie de Hongrie (1505-1558)*, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-12.

*Le Comte d'Egmont et le comte de Hornes (1522-1568)*, d'après des documents authentiques et inédits, 1 vol. in-8°.

*Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde (1538-1598)*, tirée des papiers d'État et d'autres documents inédits, 1 vol. in-8°.

*Christine de Lalaing, princesse d'Épinoy*, 1 vol. in-12.

*Charles de Lannoy, vice-roi de Naples*, in-8°.

*Conspiration de la noblesse belge contre l'Espagne en 1652*, d'après les papiers d'État, 1 vol. in-8°.





# LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE

---

## APPRÉCIATIONS DIVERSES

---

**JOSEPH LEBEAU.**

1 vol. in-8°.

« En appliquant son talent bien connu d'historien à rappeler les titres de Lebeau à notre reconnaissance, l'auteur n'a pas fait seulement un bon livre, il a fait aussi, ce qui n'est pas moins méritoire à nos yeux, acte de bon citoyen. »

— *La Meuse.*

« En se renfermant dans le cadre d'une stricte biographie, l'auteur n'a diminué en rien l'importance historique de son livre; les papiers manuscrits de M. Lebeau, d'autres documents inédits encore, lui ont permis de jeter du jour sur bon nombre de faits incomplètement connus jusqu'ici, de signaler même plusieurs incidents entièrement nouveaux... » — *Écho du Parlement.*

« M. Th. Juste a fait incontestablement une œuvre utile

en écrivant la vie de Joseph Lebeau, l'un des principaux fondateurs de la monarchie belge... Son livre renferme une foule de révélations intéressantes sur les hommes et les choses de la révolution et des premières années de la monarchie constitutionnelle. » — *Journal de Bruxelles*.

« Lebeau avait droit à quelque chose de plus qu'une simple notice : sa vie résume un chapitre entier de l'histoire d'un peuple, et ce chapitre, on eût pu jusqu'ici difficilement l'écrire. C'est pour avoir comblé cette lacune que le livre de M. Juste a droit à une mention toute particulière et qu'il doit prendre place dans toutes nos bibliothèques. » — *Journal de Liège*.

« En écrivant la biographie de M. Joseph Lebeau, en faisant la lumière autour de cette figure obscurcie par la passion des uns, oubliée par l'indifférence des autres, M. Th. Juste a rempli un pieux devoir ; il a fait une œuvre de bon citoyen... Grâce aux nombreux documents inédits mis à sa disposition, il a en même temps éclairé d'un jour tout nouveau certains événements de notre histoire contemporaine... » — *L'Impartial de Bruges*.

« Quand on songe que c'est sous son ministère que fut conclu le traité des dix-huit articles, si avantageux pour la Belgique, si la fortune de la guerre ne lui en eût ravi les fruits ; que c'est grâce à ses éloquents sollicitations que le Congrès élit Léopold de Saxe-Cobourg..., on reconnaît que ce sage et intègre homme d'État mérite d'occuper la place que M. Juste lui a donnée au premier rang des fondateurs de la monarchie belge. — Ce livre se distingue par la

sobriété et la simplicité ; et les documents inédits qu'il met au jour ajoutent beaucoup à son utilité et à son intérêt. » — *Journal de Gund.*

« On se rappelait à peine parmi nous les noms des hommes qui fondèrent un État et préservèrent l'Europe d'une guerre générale. Il faut donc savoir gré à M. Th. Juste d'avoir consacré ce livre à Joseph Lebeau. Un pareil homme était digne d'un travail complet, et cette tâche a été remplie avec succès par l'auteur. L'ouvrage est d'un haut intérêt pour l'histoire contemporaine : c'est à la fois la biographie d'un homme et le récit des luttes et du triomphe d'une nation. » — *The Athenæum.*

« M. Th. Juste pouvait mieux que personne donner une biographie fidèle de Joseph Lebeau, par suite des relations qu'il avait eues avec cet homme d'État, et de l'étude particulière qu'il avait faite du drame de 1830-1831 dans son *Histoire du Congrès national de Belgique.* » — *Allgemeine Zeitung* (d'Augsbourg).

« Il importe de ne pas oublier les hommes d'État qui, avec le roi Léopold, travaillèrent à la fondation et à l'affermissement de l'État belge. Avec raison M. Juste a placé à la tête de ceux-ci Joseph Lebeau. » — *Europa* (de Leipzig).

« En se servant des souvenirs de M. Lebeau, le biographe a donné plus d'importance encore à son œuvre et doté l'histoire belge d'un livre d'une haute valeur. » — *Literarisches Centralblatt.*

**SURLET DE CHOKIER.**

1 vol. in-8°.

« M. Th. Juste, grâce aux documents inédits qui ont été mis à sa disposition, a pu retracer avec une grande exactitude tous les actes du Régent et les mobiles qui les avaient dictés. Son livre présente, sur beaucoup de points, l'intérêt qu'auraient les mémoires mêmes du personnage dont il retrace la vie. » — *Journal de Liège*.

« M. Th. Juste a écrit l'histoire du Régent et nul mieux que lui n'était en position de remplir ce devoir pieux, puisqu'un concours de circonstances l'avaient rendu possesseur des papiers de Surlet et notamment de sa correspondance intime. » — *Précurseur*.

« Le volume que nous annonçons, consacré modestement, en apparence, au récit d'une seule vie, contient en réalité le tableau de toute une période de la révolution qui nous a affranchis. De plus, il révèle des faits importants jusqu'ici inconnus ou mal appréciés ; il offre, dans tous les sens du mot, l'attrait piquant de la nouveauté. » — *La Meuse*.

« Tous les Belges qui aiment véritablement leur pays liront avec plaisir le livre de M. Th. Juste et seront reconnaissants envers l'auteur. » — *Écho de Liège*.

« M. Juste a eu le talent de faire aimer le caractère et de mettre en évidence les incontestables services de l'un des fondateurs de la monarchie nationale. » — *Journal de Bruxelles*.

« Le nom de Surllet de Chokier, régent de la Belgique en 1831, est presque oublié de notre génération ; néanmoins le livre de M. Th. Juste, écrit avec conscience, sympathie et autorité, est fait pour être lu ailleurs qu'en Belgique. » — *Bibliothèque universelle et Revue suisse*.

« C'est une attrayante peinture de ce personnage si remarquable et si intéressant. » — *Heidelbergher Jahrbücher der Literatur*.

« Cette biographie éclaire bien des points qui étaient restés obscurs dans l'histoire de la fondation du nouveau royaume de Belgique, et doit être considérée comme un document précieux. » — *Hamburgischen Correspondenten*.

« Un historien belge, connu par de beaux travaux sur l'histoire nationale, M. Théodore Juste, publie depuis quelque temps sous ce titre : *Les Fondateurs de la monarchie belge*, une intéressante série de portraits politiques. Deux de ces portraits, ceux du régent de Belgique et du comte Le Hon, méritent plus particulièrement l'attention des lecteurs français. » — *L'Avenir national*.

#### LE COMTE LE HON.

1 vol. in-8°.

« Ministre du Régent et de Léopold I<sup>er</sup> près la cour des Tuileries, le comte Le Hon fut activement mêlé à toutes les négociations diplomatiques qui précédèrent l'élection du Roi, l'intervention française de 1831 et de 1832, la reconnaissance de la monarchie belge par l'Europe, et, enfin, le célèbre traité du 19 avril 1839. C'est là la partie vraiment historique du livre de M. Juste, et, nous devons le dire,

cette partie présente un intérêt soutenu et jette un jour nouveau sur plusieurs épisodes de notre histoire contemporaine. Outre un grand nombre de dépêches confidentielles et jusqu'ici inédites, nous y avons rencontré toute une collection de lettres autographes du roi Léopold I<sup>er</sup>. » — *Journal de Bruxelles*.

« Au point de vue des révélations historiques, le nouveau livre de M. Juste est appelé à un grand et légitime succès. » — *Étoile belge*.

« L'ouvrage consacré au comte Le Hon n'a pas seulement une haute valeur pour la Belgique, mais il intéresse l'Europe entière par les données qu'il fournit sur l'établissement de la monarchie belge. » — *Historische Zeitschrift*.

« C'est une histoire diplomatique, précieuse par les révélations et les documents inédits qu'elle contient. » — *The Chronicle*.

**CHARLES DE BROUCKERE.**

1 vol. in-8°.

« C'est un portrait fidèle, quoique rapidement esquissé. Nous connaissons peu de biographies d'une lecture plus attrayante; mais aussi nous connaissons peu d'existences plus laborieuses, plus noblement employées que celle de Charles de Brouckere, peu de caractères plus sympathiques, malgré ses brusqueries et ses caprices, légers défauts qui faisaient d'autant mieux ressortir ses grandes qualités. » — *Indépendance belge*.

« Peu de carrières ont été aussi remplies que celle de Charles de Brouckere... La vie d'un tel homme est un

exemple et une leçon ; la notice que nous venons de lire nous paraît destinée à devenir un livre populaire. » — *Journal de Liège*.

« Le livre consacré à Charles de Brouckere vaut bien que l'on étudie la carrière de cet homme remarquable qui montra un talent également éminent dans les positions si diverses qu'il occupa successivement. » — *Schlesische Zeitung* (de Breslau).

#### LE COMTE DE MUELENAERE.

1 vol. in-8°.

« M. Th. Juste vient de publier le septième volume de ses études sur les *Fondateurs de la monarchie belge*. C'est la biographie du comte de Muelenaere, rédigée d'après des documents inédits. Ce volume présente, comme les précédents, un vif intérêt pour tous ceux qui s'occupent de notre histoire contemporaine. » — *Écho du Parlement*.

« M. Juste a très-habilement tiré parti des papiers inédits qui lui ont été communiqués par la famille de M. de Muelenaere. Les projets d'union douanière dont il a été question entre la France et la Belgique sous la monarchie de juillet, et dont l'ancien ministre des affaires étrangères fut l'un des plus persévérants adversaires, tiennent une place importante dans ce nouvel écrit. » — *Indépendance belge*.

« Cette nouvelle page d'histoire est une œuvre utile et nationale. Elle jette une précieuse clarté sur les événements qui ont entouré la naissance et le développement de notre nationalité. Nous devons remercier M. Th. Juste d'avoir mis en lumière, avec l'autorité de son talent, tous les

détails de la belle et utile carrière du comte de Muelenaere.»  
— *Journal de Bruxelles*.

« M. Th. Juste vient de publier, dans sa galerie des *Fondateurs de la monarchie belge*, la biographie de M. le comte de Muelenaere, ministre d'État, ancien ministre, l'un des hommes politiques éminents du parti catholique, dont on a pu dire avec vérité que son nom vivrait dans la mémoire de ses contemporains et passerait à nos descendants, car ce nom a été mêlé à tous les grands événements qui ont consacré notre existence politique, et il figure avec éclat dans les plus belles pages de l'histoire de notre régénération. » — *Étoile belge*.

**LE LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE GOBLET D'ALVIELLA.**

1 vol. in-8°.

« M. Théodore Juste, le consciencieux biographe des *Fondateurs de la monarchie belge*, vient de consacrer une intéressante notice à la carrière militaire, politique et diplomatique de M. le lieutenant-général Goblet, comte d'Alviella, ministre d'Etat. L'auteur a tiré parti d'un grand nombre de documents inédits. » — *Indépendance belge*.

« ... Ce volume renferme une assez longue série de documents inédits, qui jettent un jour nouveau sur les nombreuses et graves péripéties qui ont longtemps tenu en échec la constitution définitive de la Belgique.... » — *Journal de Bruxelles*.

« ... La vie du général Goblet nous présente aussi des

luttres, des contrastes, des vicissitudes. Soldat fidèle et loyal, il semble d'abord hésiter entre un gouvernement qui a méconnu ses services, mais qui a reçu son serment, et son pays qui fait appel à son dévouement et à son activité; rallié comme malgré lui au nouvel ordre de choses, lui-même se révèle un homme nouveau. Cet ingénieur, que la révolution a trouvé occupé à construire des fortifications, se trouve être un habile diplomate, et il va à Londres chargé de la mission difficile de contrecarrer Talleyrand et de persuader Palmerston.

« Ces biographies sont écrites du style clair, simple, net, qui convient au genre. L'auteur est sobre de réflexions; il laisse parler les faits et les personnages eux-mêmes : il cite beaucoup. Grâce aux nombreux documents mis à sa disposition, lettres et papiers de famille, il a pu mettre dans tout son jour le rôle joué par chacun des hommes dont il retrace la vie. Bien des faits restés jusqu'à ce jour dans une certaine obscurité, se trouvent ainsi éclaircis.... » — *Écho du Luxembourg*.

« M. Th. Juste vient d'ajouter à la galerie des *Fondateurs de la monarchie belge* un nouveau portrait qui a droit d'y figurer; c'est celui du lieutenant-général comte Goblet.

« L'auteur rappelle la belle défense de Saint-Sébastien, qui fut pour le lieutenant du génie Goblet un beau titre de gloire et qui lui fit obtenir, à 23 ans, la croix de la Légion d'honneur; il rappelle la difficile et délicate négociation relative aux forteresses, confiée aux soins du général Goblet, par le roi Léopold I<sup>er</sup> et si habilement menée et terminée; il expose avec concision, mais avec clarté, les motifs de la détermination hardie par laquelle, devenu

ministre des affaires étrangères, le général mit en demeure devant la conférence le cabinet de La Haye de s'expliquer sur ses intentions réelles à l'égard du traité du 15 novembre, et il parcourt les phases successives de la carrière bien remplie de l'homme d'État dont il raconte la vie et les actes politiques.

« M. Juste a pu enrichir sa relation de correspondances et autres papiers inédits qui jettent un jour nouveau sur les grandes affaires auxquelles M. Goblet a pris part, et joignent leur témoignage à celui des pièces authentiques sur les services qu'il a rendus au pays. » — *Moniteur belge*.

« ... Ambassadeur à Londres et à Lisbonne dans les moments les plus difficiles, ministre des affaires étrangères, chargé à plusieurs reprises de missions d'une extrême délicatesse, M. Goblet s'est montré en toutes circonstances homme de caractère, esprit élevé, digne et loyal agent du grand diplomate couronné dont il avait la confiance.... » — *Journal de Liège*.

#### LÉOPOLD I<sup>er</sup>, ROI DES BELGES.

2 vol. in-8° (1).

« Cette biographie du roi Léopold I<sup>er</sup> n'est pas un de ces panégyriques où l'on célèbre toutes les vertus et tous les

(1) *Leopold I, king of the Belgians*, authorized translation by, Robert Black, M. A. London, Sampson Low et C<sup>e</sup>, 2 vol. in-8°.

*Leopold I, König des Belgier*, nach ungedruckten Quellen, etc., deutsch von Dr J.-J. Balmer-Rinck, (Gotha, F.-A. Perthes), in-8°.

*Leven van Leopold I, eerste koning der Belgen*, naer het fransch van Th. Juste. (Gent, W. Rogghé), in-8°.

mérites d'un monarque défunt. M. Th. Juste a voulu faire œuvre d'historien. Il a rassemblé les documents inédits, il est remonté aux sources pour ne rien ignorer de la carrière si longue et si remplie du roi Léopold I<sup>er</sup>, et il nous a donné un récit riche en faits, où les jugements sont impartiaux, où les détails sont intéressants. » — *Indépendance belge*.

« Il eût été difficile de mieux exposer la carrière si brillante que Léopold a parcourue comme soldat, comme prince et comme roi... M. Th. Juste s'est montré, dans son livre, historien impartial et calme... C'est l'œuvre austère d'un patriote qui comprend sa mission et qui la remplit avec conscience, équité et modération. » — *Journal de Bruxelles*.

« Personne ne pourra écrire l'histoire de la Belgique indépendante, pendant le premier règne, sans puiser largement dans le livre de M. Th. Juste. » — *Journal de Gand*.

« La biographie de Léopold I<sup>er</sup> présente un résumé complet, clair et bien divisé, de cette première et glorieuse partie de notre histoire nationale. » — *Précurseur*.

« Les biographies des *Fondateurs* seront dans l'avenir le commentaire perpétuel le plus fidèle et le plus instructif de notre histoire pragmatique... Les meilleures qualités de l'historien brillent dans la biographie du fondateur de notre dynastie nationale, et quoiqu'il se soit attaché à peindre un homme plutôt qu'une époque, son récit et ses appréciations se distinguent ici par une ampleur et une portée peu communes. » — *Journal de Liège*.

« Récemment un historien belge, dont l'impartialité n'est

contestée par personne, vient de publier, d'après des documents inédits, une très-intéressante biographie du roi Léopold, qui nous permet de saisir l'ensemble de sa carrière...»  
— *Revue des Deux Mondes*.

« Nous avons sous les yeux la deuxième partie de l'intéressant travail de M. Th. Juste sur le roi Léopold I<sup>er</sup>. Ce travail se distingue par les qualités qui ont rendu le nom de M. Th. Juste populaire en Belgique : sincérité, clarté, simplicité. La dextérité du prince à ménager et à s'attacher les puissances voisines, la prudence proverbiale dont il fit preuve dans les circonstances critiques où il se trouva engagé à l'intérieur et à l'extérieur, la bienveillante protection dont il couvrit toujours ses proches, sa fidélité inaltérable dans ses affections, tous ces principaux traits qui constituent la figure imposante de Léopold I<sup>er</sup>, surnommé le *Nestor de l'Europe*, ont été reproduits par M. Juste avec une vérité et aussi avec une expression dévouée dont le lecteur belge lui saura gré. Un grand nombre de lettres authentiques, de dépêches, de pièces diplomatiques, etc., etc., qui ont été communiquées à M. Juste et qu'il a reproduites à la fin de son volume, donnent une plus-value à son étude. » — *Le Nord*.

« Sans tomber dans le ton du panégyrique, l'auteur a su, avec un chaleureux patriotisme, faire une peinture vivante du roi Léopold I<sup>er</sup>; se rendant l'interprète de la gratitude de son pays, il a rendu un légitime hommage au prince qui sut réaliser ces belles paroles : *Tant que je vivrai, je servirai de bouclier à la Belgique.* » — *Historische Zeitschrift*.

« Quoique l'auteur eût traité plus d'une fois avec succès

le développement récent de son pays, sa tâche n'était pas facile cette fois-ci. D'un côté, il ne devait pas blesser une nation qui pleurait encore un prince éminent; de l'autre, l'historien avait une trop haute idée de sa mission pour accorder des louanges faciles et banales. Les deux extrêmes sont évités avec le même tact. Ce qui donne en outre une valeur durable à cet ouvrage, c'est l'emploi judicieux et la communication de documents restés inconnus. » — *Literarisches Centralblatt*.

« L'auteur de tant d'ouvrages remarquables nous donne ici, d'après des sources authentiques, un exposé fidèle de la vie et des œuvres de Léopold I<sup>er</sup>, le célèbre fondateur de la dynastie et de la liberté belges. » — *Österreichische militärische Zeitschrift*.

**Extraits des journaux anglais.**

« A readable biography of the wise and good King Leopold is certain to be read in England. The interest of his life, unlike that of so many sovereigns, is not merely historical. He acted a great part on a noble stage, and his name is in a measure associated with all the stirring events of this century. The introduction to this biography of Leopold is the most interesting portion of the book. It describes the King in his study and in his home, the simplicity of his tastes, the energy of his character, his capacity for hard work, his love of science and general literature, which included a special inclination for novel reading, his delight in fine scenery, and his passion for exercise. » — *Daily News*.

« However frequently the late King of the Belgians was designated in his lifetime by the honourable title of the « Nestor of modern politics, » it was never made so clearly apparent why he merited that title until this biography was written. It is indeed delightful to follow M. Juste as he traces the eventful career of this eminent personage from the time of his being a cadet of the noble family of Saxe-Coburg, through his earlier days, when he took a prominent part in that eventful war, of the miseries of which the present generation have very little cognizance or thought, during which he saw and conversed with Napoleon I, and Alexander of Russia, and attached himself to the one, whilst he repudiated the offer of promotion from the other; and how afterwards he became the husband of the Princess Charlotte, to find, after a few months of happiness not often enjoyed by mortal man, all his prospects blasted by her cruel and sudden death; for we seem to pass through those eventful circumstances as in some measure participating in them. But it is when M. Juste comes to record the causes of Leopold I, accepting the Crown of Belgium, and of the manner in which he raised that little kingdom to a pitch of unexpected prosperity and prominence which it never could have anticipated, *that the real value of this biography is perceived.* Having had the advantage of reading M. Juste's biography in the original French, no less than by means of Mr. Black's remarkably well-made translation, we are able to say that a more important contribution to historical literature has not for a long while been furnished, or one that will more positively demand and receive the claim of present and future standard reputation. » — *Bell's Weekly Messenger.*

« The author has shown considerable industry in the collection of correspondence, and has accomplished his task in an enthusiastic spirit. He, moreover, writes agreeably, and sometimes even eloquently ; and he is so far impartial that he does not hesitate to record opinions adverse to his hero. M. Juste's book offers a sufficiently pleasant means of refreshing the memory, and of studying the character and career of a remarkable prince, who knew how to reap the full advantage of living in remarkable times. » — *Pall Mall Gazette*.

« This translation of the complete memoirs, by Mr. Black, is executed, so far as a comparison of various corresponding passages in the two texts enables us to judge, with correctness, yet not without a graceful ease. This end is not often attained in translations so nearly verbal as this is : the book itself deserves to become popular in England. The subject is of interest, and the story is narrated without excess of either enthusiasm or depreciation. » — *Athenæum*.

« The interesting memoir of M. Juste gives us fresh details of the various complications and conflicting circumstances which affected the life of this popular sovereign. M. Juste is altogether a charming guide and companion. Much of the matter which M. Theodore Juste has collected is a new to us ; and in giving us a thoroughly readable and interesting book, he has increased our admiration for a man whose name and fame must last, and whose glory will increase, as Belgium each year becomes the nearer and dearer friend of England. » — *The Examiner*.

« Circumscribed as are the limits of Belgium, its royal

founder, Leopold I, will ever occupy a foremost place among the distinguished worthies of his age. The rise of his fortunes and the development of his plans are the subjects of these volumes, for which the author has obtained his materials from original documents, or from credible and competent informants. The whole narrative is so perfectly in accord with our own observations and the universal testimony of Europe, that we read it with confidence and trust in it with satisfaction ». — *Morning Post*.

---

Bruxelles. — Fa. GOMBARTS, imp. du Roi, rue de Louvain, 40.

---



## LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE,

PAR THÉODORE JUSTE.

**Joseph Lebeau**, ministre d'État, d'après des documents inédits, (1794-1863), 1 vol. in-8°.

**Surlet de Chokier**, régent de la Belgique, d'après ses papiers et d'autres documents inédits (1769-1859), 1 vol. in-8°.

**Le comte Le Hon**, ministre d'État, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Paris, etc., d'après ses correspondances diplomatiques et d'autres documents inédits (1792-1856), 1 vol. in-8°.

**Charles de Brouckere**, bourgmestre de Bruxelles, etc. (1796-1860), 1 vol. in-8°.

**Léopold I<sup>er</sup>**, roi des Belges, d'après des documents inédits :

Première partie (1790-1852), 1 vol. in-8°.

Deuxième partie (1852-1863), 1 vol. in-8°.

**Le comte de Muelenaere**, ministre d'État, etc., d'après des documents inédits (1794-1862), 1 vol. in-8°.

**Le lieutenant général comte Goblet d'Alviella**, ministre d'État, etc., d'après des documents inédits, 1 vol. in-8°.

**Le baron de Gerlache**, ancien président du Congrès national, etc., 1 vol. in-8°.

**Sylvain Van de Weyer**, ancien membre du gouvernement provisoire, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Londres, etc., 2 vol. in-8°.





